



Plan local de propreté

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:21

Adresse email

college@commune-merbes-le-chateau.be

Téléphone

071559070

Site web

<https://www.merbeslechateau.be/>

Informations de la commune

1. Objectifs généraux du plan

2. Diagnostic de la situation existante

2.1. Carte d'identité de la commune

2.2. Description de la gestion actuelle

2.2.1. Plan d'aménagement des poubelles

2.2.2. Gestion des opérations de nettoyage dans la commune

2.2.3. Outils de planification et de rapportage

2.2.4. Communication

2.2.5. Répression

2.2.6. Grand nettoyage coordonné par Be WaPP

2.2.7. Volontaires/ambassadeurs/partenaires

2.2.8. Autres actions réalisées

2.2.9. Points faibles en matière de lutte contre la malpropreté et pistes d'amélioration

2.3. Diagnostic de la propreté

2.3.1. Mesures quantitatives de la propreté

2.3.2. Mesures qualitatives de la propreté

2.3.3. Points noirs de la commune

2.3.4. Indicateurs de référence

2.4. Identification des partenaires potentiels et consultation des parties prenantes

2.4.1. Identification des partenaires

2.4.2. Synergie avec d'autres plans

2.4.3. Consultation des parties prenantes

2.5. Analyse AFOM

2.6. Conclusion du diagnostic

3. Plan d'actions

3.1. Détermination de la stratégie de la commune

Diagnostic et stratégie communale

3.1.1. Lieux et nuisances prioritaires

3.1.2. Détermination des objectifs globaux du plan

3.1.3. Durée de mise en œuvre du plan local de propreté

3.2. Élaboration du plan d'actions

Vue d'ensemble



4. Communication du plan

Annexes

INFORMATIONS DE LA COMMUNE

COMMUNE

Nom de la commune	Merbes-le-Château
Adresse mail	college@commune-merbes-le-chateau.be
Téléphone	071559070
Site web	https://www.merbeslechateau.be/
Adresse	rue Saint-Martin 71
Code postal	6567
Commune	Merbes-le-Château

AGENT COMMUNAL RESPONSABLE

Nom	LAFFINEUR
Prénom	Jérôme
Téléphone fixe ou portable	071/15.13.61
Adresse mail	constatateur@commune-merbes-le-chateau.be
Département	/
Service	Sanctions Administratives Communales
Fonction	Agent constatateur

ÉLU RÉFÉRENT

Nom	VANDER JEUGT
Prénom	Joachim
Téléphone fixe ou portable	0493/83.58.85
Adresse mail	travaux@commune-merbes-le-chateau.be
Fonction	Echevin de l'Environnement

COMITÉ DE PILOTAGE

Nom	Fonction	Service	Institution
LAFFINEUR Jérôme	Agent Constatateur	Sanctions Administratives Communales	Commune de Merbes-le-Château
VANDER JEUGT Joachim	Echevin des Travaux et de l'Environnement	/	Commune de Merbes-le-Château



FLAGOTHIER Virginie	Conseillère en Environnement	Environnement	Commune de Merbes-le-Château
DELPLACE Johnny	Brigadier Chef	Travaux	Commune de Merbes-le-Château

Le comité de pilotage se réunira après chaque phase de la rédaction du plan, à savoir:

- Diagnostic
- Stratégie et objectifs
- Plan d'actions

Ces séances permettront d'informer le comité sur le travail déjà effectué, d'expliquer le travail à venir et d'apporter une réflexion supplémentaire pour l'élaboration du plan d'actions.

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PLAN

- Etablir un état des lieux de la propreté publique sur le territoire communal.
- Définir des objectifs de réduction des déchets & nuisances liées à la propreté publique.
- Identifier les actions prioritaires à mener.
- Fixer des objectifs pour chaque action.
- Mesurer des indicateurs pour évaluer l'efficacité du plan d'actions.
- Créer un dialogue entre les différents acteurs (publics et/ou privés) en matière de propreté.

2. DIAGNOSTIC DE LA SITUATION EXISTANTE

2.1. CARTE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNE

Nombre d'habitants de la commune

Année de référence 2025

Nom de l'entité	Nombre d'habitants
Merbes-le-Château	1189
Nom de l'entité	Nombre d'habitants
Fontaine-Valmont	1013
Nom de l'entité	Nombre d'habitants
Labuissière	1126
Nom de l'entité	Nombre d'habitants
Merbes-Sainte-Marie	761
Nombre total d'habitants	
4089	

Répartition de l'âge de la population

Nombre d'habitants de moins de 20 ans :	974
Nombres d'habitants entre 20 et 30 ans :	466
Nombre d'habitants entre 30 et 60 ans :	1659
Nombre d'habitants de 60 ans et plus :	1072

Voir annexe « Pyramide des âges »

Caractéristiques et évolution de la population

La gent masculine est la mieux représentée, pour un total de 2058 hommes contre 2031 femmes.

Il n'y a pas d'évolution de la population durant les saisons. Les touristes présents sur le territoire sont "de passage" et ne restent que très peu de jours. Il y a 4 écoles communales et 1 école libre sur notre territoire pour des enfants âgés de 2 ans et demi à 12 ans et les enfants y étant inscrits proviennent majoritairement de nos villages. Nous avons quelques secondes résidences mais en faible quantité.

Typologie de la commune

Merbes-le-Château est une commune rurale. La superficie est de 31 km² et est principalement constituée de terres agricoles (82%) et de parcelles boisées (4%). La densité de la population est de 138 habitants/km². Nous possédons également une réserve naturel dans le village de Labuissière (Réserve Naturelle de la Haute Sambre).

Notre entité est traversée par plusieurs routes nationales:

- La N55 reliant Solre-sur-Sambre à Binche en passant par Merbes-le-Château et Merbes-Sainte-Marie,
- La N561 reliant Erquelines à Biercée en passant par Merbes-le-Château, Labuissière et Fontaine-Valmont,
- La N562 reliant Peissant à Bienne-lez-Happart en passant par Merbes-Sainte-Marie.

Nous partageons nos frontières avec les communes d'Erquelines, Estinnes, Lobbes, Thuin et Beaumont. La Sambre traverse une bonne partie de notre commune via les villages de Merbes-le-Château, Labuissière et Fontaine-Valmont.

Type d'habitat

L'habitat y est principalement de type individuel. La majeure partie de ces habitations est de type ouvert mais on peut également retrouver beaucoup d'habitations de type demi-fermé.

Il n'y a que 23 immeubles dont l'habitat y est collectif.

2.2. DESCRIPTION DE LA GESTION ACTUELLE

2.2.1. PLAN D'AMÉNAGEMENT DES POUBELLES

Nous avons actuellement 39 poubelles et 10 cendriers sur notre territoire.

Le parc de poubelles publics est majoritairement composé de poubelles en métal (92%) grises (85%).

2 poubelles ont des grandes ouvertures et ne préviennent potentiellement pas la présence de dépôts clandestins (information reprise par les constats par la suite)

Tri sur l'espace public :

Le tri sur l'espace public n'est pour le moment pas en application.

Voir annexe « Cartographie des poubelles (PRO-preté) »

Voir annexe « Résumé des poubelles (PRO-preté) »

2.2.2. GESTION DES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE DANS LA COMMUNE

1. Vidange des poubelles publiques

Réalisation	La vidange des poubelles publiques est réalisée par le service travaux.
Moyens	1 ouvrier
Fréquence	La vidange des poubelles publiques est réalisée 1 fois par semaine (le mardi). Durant le printemps et l'été, certaines poubelles sont vidées deux fois dû à la hausse de la fréquentation de certains lieux publics. 1x/semaine et 2x/semaine (printemps-été). Néanmoins, il arrive parfois que des ouvriers procèdent à la vidange de certaines poubelles lorsqu'ils travaillent à proximité de celle-ci.
Matériel	Sacs poubelles et véhicule utilitaire

2. Balayage des rues

Réalisation	Le balayage des rues est effectué par les équipes techniques. Le balayage consiste à l'enlèvement des mauvaises herbes devant les bâtiments publics et plus précisément à l'entretien général de ces ouvrages.
Moyens	3 ouvriers
Fréquence	3 à 4 fois par an
Matériel	camionnettes, balais, gluton, brosse mécanique

3. Nettoyage autour des points d'apport volontaire

Réalisation	L'intercommunale Hygée réalise le nettoyage autour des PAV. Néanmoins, il arrive que les ouvriers communaux procèdent à l'enlèvement de déchets déposés autour de ces points, notamment sur demande de l'Agent constatateur.
Moyens	1 ouvrier
Fréquence	1X/ semaine
Matériel	1 camionnette

4. Enlèvement des dépôts clandestins

Réalisation	Service Travaux ou Agent constatateur
Moyens	1 ou 2 ouvrier(s) en fonction de la taille du dépôt
Fréquence	Les dépôts sont évacués par l'Agent constatateur ou par les ouvriers communaux, uniquement après l'approbation de l'Agent constatateur, une fois que ce dernier aura procédé à ses constatations. Nous devons procéder à l'enlèvement de dépôt clandestin environ 2 fois par semaine.
Matériel	Véhicule, sacs poubelles, gants

5. Enlèvement des déchets sauvages

Réalisation	L'enlèvement des déchets sauvages est réalisé par les ouvriers communaux. Celui-ci consiste au ramassage des déchets le long des voiries.
Moyens	2 ouvriers
Fréquence	1 à 2 fois par mois
Matériel	gluton, véhicules, sacs poubelles, pinces

6. Enlèvement des graffitis

Réalisation	Service travaux
Moyens	1 ouvrier
Fréquence	dès que nécessaire mais très peu fréquent
Matériel	karcher et produit de nettoyage

7. Enlèvement des affichages sauvages

Réalisation	Service Travaux et/ou Agent constatateur
Moyens	1 ouvrier
Fréquence	dès que nécessaire mais très peu fréquent
Matériel	camionnette

Commentaires

Notre équipe technique est composée de 13 ouvriers. Nous avons chaque année 1 ou 2 ouvriers sous le contrat du régime "Article 60" et durant l'été, engageons quelques étudiants.

L'ensemble du personnel technique est susceptible d'effectuer toutes les tâches qui incombent à l'Administration communal et ne sont pas affectés, comme dans certaines communes à des tâches bien précises (ex: équipe espace vert ou festivités).

2.2.3. OUTILS DE PLANIFICATION ET DE RAPPORTAGE

Outils de planification et de rapportage

Nous n'utilisons pas d'outils de planification et de rapportage. L'équipe technique étant peu nombreuse, tous les ouvriers sont affectés à toutes les tâches.

Outils de signalement

La commune n'utilise aucun outil pour signaler les problèmes de propreté publique. Nous communiquons de manière traditionnelle avec les moyens de communications téléphoniques.

Les citoyens peuvent, quant à eux, communiquer ces problèmes à l'Administration soit par téléphone, e-mail ou via l'application Hoplr. Il s'agit d'un réseau similaire à Facebook et qui permet d'échanger avec l'Administration ou avec d'autres citoyens sur différentes problématiques.

Evaluation de l'état de la propreté sur le territoire communal

Nous n'utilisons aucun outil pour évaluer l'état de propreté sur notre territoire. Nous connaissons les lieux problématiques en matière de malpropreté publique. Dans le cadre de la rédaction de ce Plan Local de Propreté, nous utiliserons l'application Clic 4 WaPP, développée par le SPW. Nous pourrions ainsi répertorier et analyser les différents problèmes qui se posent et prendre des mesures en conséquence.

Plaintes des citoyens et des services communaux

Les plaintes des citoyens arrivent principalement par téléphone ou par e-mail. Les appels téléphoniques arrivent pour la plupart directement à l'Agent constatateur mais il arrive parfois que les citoyens téléphonent au Service Population ou à la Directrice Générale. Les informations arrivent ensuite à l'Agent constatateur. Pour les e-mails, ceux-ci arrivent principalement à l'Agent constatateur mais parfois au Service Travaux ou au Bourgmestre.

Dans la majeure partie du temps, nous prenons connaissance des différents problèmes sur le terrain, grâce à la présence des ouvriers communaux et de l'Agent constatateur, avant de recevoir les plaintes des riverains. Nous ne possédons pas encore de "répertoire" reprenant toutes les plaintes mais la création d'un "gestionnaire" pourrait être envisagé, en concertation avec les autorités communales.

Applications informatiques

Nous n'utilisons aucune application informatique pour la gestion des plaintes et l'organisation du dispatch.

Le nombre de plaintes que l'on reçoit n'est pas assez conséquent pour utiliser ce type d'application. A l'heure actuelle, nous ne prévoyons pas d'utiliser ce type d'outils.

Outils de suivi des actions

Nous n'utilisons aucun outils de suivi des actions. Dès qu'une plainte est traitée, nous en informons notre hiérarchie et/ou le service concerné.

Lorsque des plaintes sont émises par un citoyen, il arrive qu'il soit recontacté pour donner suite à sa demande mais dans certains cas, nous lui expliquons comment nous allons procéder pour régler le problème (ex: lorsqu'un citoyen nous contacte pour signaler la présence d'un dépôt clandestin, nous l'informons que l'Agent constatateur se rendra sur place pour réaliser son enquête et que les déchets seront enlevés par les équipes techniques).

2.2.4. COMMUNICATION

Communication en matière de propreté publique

Nous communiquons au citoyen via trois canaux de communication:

- Le bulletin communal
- Le site Internet de la commune
- La page Facebook de la commune

Nous utilisons ces trois canaux de communications pour sensibiliser le citoyen sur les problématiques de l'Environnement dans sa généralité.

Il est possible que l'Agent constatateur adresse un courrier personnel ou un toute-boîte si nécessaire.

Retours des citoyens sur la communication de la commune en matière de propreté publique

Nous n'avons pas énormément de retour du citoyen mais il arrive parfois que certains d'entre eux aient vus notre message dans le bulletin communal.

2.2.5. RÉPRESSION

Agents constatateurs

La commune a engagé un Agent constatateur depuis le 1er juillet 2024. Celui-ci a commencé à mi-temps avant d'être à temps plein depuis le 1er octobre 2024. Actuellement, 40 % de son temps de travail est dédié à la propreté publique. Il travaille également sur un dossier permettant d'installer et d'utiliser des caméras de vidéosurveillance pour lutter contre la malpropreté publique. Grâce à l'utilisation de 3 caméras de surveillance, nous estimons que son temps de travail dédié à la propreté publique sera occupé à hauteur de 60 %.

Agents sanctionneurs

Notre commune travaille avec le Bureau Provincial des amendes administratives communales. Celui-ci dépend de la Province de Hainaut. Trois Fonctionnaire Sanctionneur Provinciaux s'occupent de traiter les procès-verbaux rédigés par l'Agent constatateur ou par la Police Locale.

Collaboration avec la police et la justice

La collaboration avec la police locale est plutôt bonne. Nous travaillons en collaboration dès que nécessaire. Néanmoins, l'Agent constatateur a la priorité sur la problématique des dépôts clandestins. Si ceux-ci sont signalés par les citoyens à la police, l'information est directement transmise à notre Agent constatateur afin qu'il puisse intervenir.

Outils de répression

Nous travaillons actuellement sur l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance. Celles-ci devraient normalement être en fonction d'ici fin d'année 2025. De son côté, l'Agent constatateur dispose d'outils lui permettant de dresser des procès-verbaux. Un téléphone, une tablette, un vélo électrique et si besoin un véhicule.

Bilan de la répression

Année	2024 (à partir du 1er juillet)
-------	--------------------------------

Nombre de constatations d'incivilités environnementales liées à la propreté publique	10
Nombre de PV rédigés	3
Nombre de sanctions effectives	3
Autre	/
Précisez quel % de constatations donnent lieu à des PV.	30%
Précisez quel % de PV aboutissent à une sanction et/ou d'heures de travail d'intérêt général.	30%

Nous estimons que le rapport "constatations => répression" est faible. Cela est dû principalement au type de déchets retrouvés (déchets verts, encombrants, etc), pour lesquels il est compliqué de retrouver des preuves nous permettant d'en identifier le(s) propriétaire(s).

La politique communale est axée sur la tolérance zéro en matière de pollution. Les incivilités constatées et pour lesquelles un contrevenant est identifié sont systématiquement l'objet d'un procès-verbal. Néanmoins, lorsque des pollutions liées aux déchets sont constatées chez un particulier, un courrier d'avertissement avec un délai de remise en conformité est toujours rédigé par l'Agent constateur.

Tous les procès-verbaux rédigés par l'Agent à partir du 1er juillet 2024 ont fait l'objet d'une Sanction Administrative Communale. Dès que la commune en est informée par le Fonctionnaire Sanctionneur, une copie de la décision parvient à l'Agent constateur.

Nous retrouvons des dépôts clandestins sur notre territoire mais ceux-ci ne sont pas en grand nombre comme c'est le cas dans d'autres communes. Néanmoins, nous attachons beaucoup d'importance à cette problématique et souhaitons la voir disparaître. Par contre, nous retrouvons beaucoup de déchets sauvages jetés directement des véhicules, en bord de routes (canettes, bouteilles, petits déchets, etc).

2.2.6. GRAND NETTOYAGE COORDONNÉ PAR BE WAPP

- La commune participe annuellement au Grand Nettoyage coordonné par Be WaPP.

Année 1

Année	2024
Communication	oui
Canal de communication	E-mail de BeWaPP et communication de la commune via les réseaux sociaux
Nombre de participants	18
Qui sont les volontaires	Ecoles, citoyens et grand public
Quantité de déchets et de tout-venant ramassée	20 sacs
Quantité de PMC ramassée	17 sacs

Année 2

Année	2023
-------	------

Communication	oui
Canal de communication	E-mail de BeWaPP et communication de la commune via les réseaux sociaux
Nombre de participants	88
Qui sont les volontaires	Ecoles, citoyens et grand public
Quantité de déchets et de tout-venant ramassée	30 sacs
Quantité de PMC ramassée	20 sacs

Autres

/

2.2.7. VOLONTAIRES/AMBASSADEURS/PARTENAIRES

Ambassadeurs de la propreté

Nous comptons parmi nos citoyens plusieurs équipes d'Ambassadeurs de la Propreté.

A ce jour, nous comptons:

- 10 équipes citoyennes comptant 31 membres
- 1 équipe associative comptant 24 membres
- 1 équipe d'entreprise comptant 11 membres
- 1 équipe d'administration publique comptant 4 membres

En 2024, 1 ramassage a été effectué par les équipes de bénévoles. En 2025, 2 ramassages ont déjà eu lieu.

Les différents ramassages concernent les déchets sauvages retrouvés au sol.

Ecoles

École 1

Nom de l'école /

Type d'école /

Label École Plus Propre /

Description des actions

/

Entreprises

La Cigaline Team est composée de 11 membres. La Cigaline est un centre accueillant et hébergeant des adultes en situation de handicap.

Contrats de Rivière

Nous travaillons en partenariat avec le Contrat Rivière Sambre et Affluents.

Volontaires et autres partenaires

Parmi les équipes de bénévoles, nous avons une équipe associative (Scouts de Labuissière) regroupant 24 membres répartis sur 15 zones de ramassage.

2.2.8. AUTRES ACTIONS RÉALISÉES

Action 1

Année	2022-2025
Titre de l'action	Engagement d'un Agent constatateur en Environnement
Pilier	Répression
Planning	/
Partenaires mobilisés	/

Description

En 2022, l'Administration a procédé au recrutement d'un Agent constatateur en Environnement. Ce dernier nous a quitté en 2024 et depuis le 1er juillet 2024, un autre Agent le remplace.

Moyens mis en œuvre et sources des moyens

/

Bilan quantitatif

Malgré la présence de l'Agent, le taux de dépôts clandestins est en légère augmentation. Malheureusement, le type de déchets retrouvé dans les dépôts ne permet pas d'identifier le/les auteur(s)

Bilan qualitatif

Nous constatons qu'il y a encore une amélioration à apporter dans la lutte contre les dépôts clandestins. Nous finalisons l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance pour lutter contre ce phénomène et espérons une diminution de ces délits.

Action 2

Année	2025
Titre de l'action	installation de caméras de surveillance
Pilier	Répression
Planning	2025 et années suivantes
Partenaires mobilisés	Service Travaux

Description

Durant l'année 2025, nous allons placer des caméras de surveillance pour diminuer la malpropreté publique. Ces caméras seront placées dans les différents endroits de la commune considérés comme "Points noirs" et dans lesquels nous y retrouvons régulièrement des déchets sauvages ou des dépôts clandestins.

Moyens mis en œuvre et sources des moyens

- L'Agent constatateur a travaillé durant l'année scolaire 2024-2025 au dossier administratif pour la mise en place d'un tel dispositif. Il sera également amené à l'avenir à analyser les images collectées par les caméras et procéder à la rédaction de procès-verbaux.
- L'Administration communale a investi environ 3.000€ pour l'achat du matériel nécessaire (caméras, panneaux, etc).

Bilan quantitatif

Nous ne pouvons encore dresser un bilan pour évaluer l'impact sur la propreté publique.

Bilan qualitatif

Nous ne pouvons encore évaluer cette action.

Action 3

Année	2025
Titre de l'action	Ici commence la mer
Pilier	Communication/sensibilisation
Planning	avril 2025
Partenaires mobilisés	Contrats de Rivières

Description

Durant le mois d'avril le Contrat de Rivières Sambre & Affluents avec qui nous collaborons, s'est rendu dans toutes les classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de l'entité pour sensibiliser les enfants sur la pollution de l'eau.

Moyens mis en œuvre et sources des moyens

/

Bilan quantitatif

Nous ne pouvons encore dresser un bilan pour évaluer l'impact sur la propreté publique.

Bilan qualitatif

Nous ne pouvons encore évaluer cette action.

Action 4

Année	2025
Titre de l'action	Ici commence la mer
Pilier	Infrastructures et équipements
Planning	juin 2025
Partenaires mobilisés	Service Travaux

Description

Durant le mois de juin, nous ouvriers communaux ont placés les macarons "Ici commence la mer" à proximité des écoles communales et de l'accueil extra-scolaire.

Moyens mis en œuvre et sources des moyens

- 2 ouvriers
- 1 journée

Bilan quantitatif

Nous ne pouvons encore dresser un bilan pour évaluer l'impact sur la propreté publique.

Bilan qualitatif

Nous ne pouvons encore évaluer cette action.

Action 5

Année	2022
-------	------

Titre de l'action	Campagne "Pas de canettes dans mon assiette"
Pilier	Communication/sensibilisation
Planning	mai 2022
Partenaires mobilisés	Hainaut Développement
Description	Placement de bâches de sensibilisation, placées en bordure de terres agricoles et de pâturages. L'Administration communale a contacté au préalable, différents agriculteurs de l'entité souhaitant participer au projet.
Moyens mis en œuvre et sources des moyens	● 2 ouvriers ● 1 journée pour le placement
Bilan quantitatif	Nous n'avons pas réalisé de mesures. Néanmoins, les agriculteurs sont contents de l'initiative prise par la commune car c'est pour eux une problématique très préoccupante.
Bilan qualitatif	L'action a de manière générale été bien perçue par le public. Des efforts restent malgré tout encore à faire.

Action 6

Année	Tous les ans
Titre de l'action	Ramassage des déchets par le Conseil Communal des enfants
Pilier	Participation
Planning	Week-end du Grand Nettoyage de Printemps
Partenaires mobilisés	Elus du Conseil Communal des enfants
Description	Durant le week-end du Grand Nettoyage de Printemps, les élus de notre Conseil Communal des enfants se réunissent pour effectuer un ramassage des déchets. Il s'agit d'une des volontés de nos petits Conseillers pour lutter contre les problèmes de malpropreté sur notre commune.
Moyens mis en œuvre et sources des moyens	Mise à disposition du matériel de ramassage (pinces, gants, sacs poubelles). Nécessite deux ouvriers et un véhicule pour le ramassage des sacs.
Bilan quantitatif	Nous ne réalisons pas de mesures spécifiques dans le cadre de cette action.
Bilan qualitatif	Le bilan est plutôt positif, les élus sont assez contents et fiers de leur contribution à rendre notre village plus propres. Leur geste est bien perçu par les citoyens.

2.2.9. POINTS FAIBLES EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA MALPROPRETÉ ET PISTES D'AMÉLIORATION

Point faible Faible utilisation du Gluton	Piste d'amélioration Augmenter l'utilisation du Gluton dans le centre-ville
Point faible Absence d'outil de rapportage	Piste d'amélioration Création d'un système de rapportage
Point faible Absence d'outils de gestion des plaintes des citoyens	Piste d'amélioration Centraliser la gestion des plaintes pour pouvoir toutes les traiter
Point faible Absence de participation au Grand Nettoyage de Printemps par la commune	Piste d'amélioration Organisation d'un ramassage avec le personnel communal et communication à la population

Remarques

L'Administration n'organise aucun ramassage lors du Grand Nettoyage de Printemps, comme cela se fait dans d'autres communes. Le personnel communal pourrait être sensibilisé et une participation de la commune pourrait être bénéfique pour "montrer l'exemple".

2.3. DIAGNOSTIC DE LA PROPRETÉ

2.3.1. MESURES QUANTITATIVES DE LA PROPRETÉ

Optimisation des infrastructures de propreté

A la suite des constats effectués sur l'ensemble des poubelles, on peut constater que :

- Infrastructure : 5 poubelles ont un problème d'état
- Dépôts clandestins : 0% des poubelles qui ont plus de 40% du temps des dépôts clandestins à l'intérieur de la poubelle
- Taux de remplissage :

1 poubelle est débordante plus de 40% du temps (MLC/Dinosaure/3)

Un peu moins de 80% des poubelles sont peu utilisées plus de 40% du temps (mais près de 70% des poubelles ne sont jamais vides, le reste est rarement vide (-20% du temps) => les poubelles semblent donc utiles

- Propreté du site : 10% des poubelles (4) sont sales plus de 20% du temps; plus de 75% des poubelles ne sont jamais sales
- Pas de poubelles de tri
- Poubelles simples: 35 poubelles ont un taux de PMC inférieur à 40%, 3 poubelles ont un taux de 40% à 60% de PMC

Voir annexe « Optimisation des infrastructures de propreté »

A la suite des constats réalisés, nous souhaiterions apporter les améliorations suivantes :

- Augmenter le parc de poubelles publiques dans certains lieux où il n'y a actuellement pas ou peu de poubelle et où la fréquentation y est conséquente (ex : terrain de tennis, ancienne voie du tram, etc).
- Placer des poubelles destinées à recevoir les déjections canines. Nous constatons la présence de déjections à certains endroits et nous souhaiterions y placer des kits comprenant des distributeurs de sacs, une poubelle et un panneau de sensibilisation.

Tri sur l'espace public :

Le tri sur l'espace public n'est pour le moment pas en application. Nous souhaiterions instaurer le tri sur le domaine public mais devons encore étudier les possibilités pour mettre en place une telle pratique (logistique, coûts financiers, etc).

Utilisation de l'application Clic-4-WaPP

- La commune utilise la version digitale du Clic-4-WaPP depuis le 2025-03-26

Nous avons réalisé 12 tronçons sur notre territoire. Ces différents tronçons sont répartis en différentes zones.

- Alentours des écoles (1)
- rue Paul Pastur (ce tronçon se trouve à proximité d'une école mais les nuisances ne sont pas causées par les écoliers ou parents).
- Arrêts de transports en commun (1)
- rue Léon Delval
- Quartiers commerçants (2)
- rue de la Place
- rue Maroteau, rue Notre-Dame et rue Saint-Martin
- Centres villes ou centres de villages (2)
- rue Neuve et Place de Labuissière
- rue François Bovesse
- Stations-services et parkings publics (1)
- rue de la Rochelle
- Bords de routes communales (1)
- Gros Rouloy
- Espaces « naturels » fréquentés et parcs (2)
- rue de Binche
- rue des Usines
- Quartiers résidentiels (2)
- Quartier de la Couture
- rue Emile Pourbaix

Nous avons réalisé une mesure sur chacun de ces tronçons, en mars, mai et août. Nous constatons que:

- Les tronçons reprenant les bords de routes sont ceux où l'on retrouve le plus grand nombre de déchets au sol. Viennent ensuite les alentours d'écoles et quartiers résidentiels. Il est important de noter que le tronçon "alentours d'école" se situe à proximité de l'école de Fontaine-Valmont. Néanmoins, les déchets et autres nuisances retrouvés sur ce tronçon proviennent principalement des activités qui se déroulent à proximité (riverains et parc récréatif).
- Sur l'ensemble des tronçons, il y a une diminution des quantités de déchets retrouvés au sol par rapport à la mesure d'hiver. Néanmoins, on peut constater une explosion de la quantité de déchets retrouvés en bordure de route, en été.
- La grande majorité des déchets retrouvés sur les 12 tronçons proviennent de dépôts sauvages (canettes, bouteilles, etc) et d'autres souillures (déjections canines).
- Les déjections canines sont présentes à 64% sur le tronçon "alentours d'école" et à 28% sur le tronçon "centre-ville/village".
- Les déchets le plus souvent retrouvés sur l'ensemble des tronçons sont les emballages alimentaires, les canettes et les emballages non-alimentaires.

[Voir annexe « Synthèse Clic-4-WaPP \(illustration\) »](#)

[Voir annexe « Synthèse Clic-4-WaPP \(document\) »](#)

2.3.2. MESURES QUALITATIVES DE LA PROPRETÉ

Nous n'avons jamais réalisé de mesures qualitatives de la propreté publique.

2.3.3. POINTS NOIRS DE LA COMMUNE

Voir annexe « Cartographie des points noirs (PROpreté) »

La plupart des points noirs sur notre territoire issus de dépôts sauvages (jets de cannettes, bouteilles, emballages, etc).

Ces dépôts se font régulièrement le long d'axes routiers dépourvus d'habitations.

Nous avons malgré tout certains lieux critiques où nous retrouvons régulièrement des dépôts clandestins (encombrants, sacs poubelles, etc). Ces dépôts se font principalement dans les endroits reculés du territoire, comme dans les chemins de terres, le long de prairies et dans les lieux boisés - lieux à faible fréquentation.

2.3.4. INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

Année de référence

2024

1. Niveau de propreté publique (mesures Clic-4-WaPP)

Année

2025

Mesure 1

Période

Résultat

Hiver2025

Tous les tronçons sont évalués "propres"

Mesure 2

Période

Résultat

Printemps 2025

Tous les tronçons sont évalués "propres"

Mesure 3

Période

Résultat

Eté 2025

11 des 12 tronçons sont évalués "propres" et 1 évalués "moyennement propre"

Mesure 4

Période

Résultat

/

/

2. Score par nuisance

A. Quantité de déchets sauvages collectée par an

/

Source / Méthode de calcul

/

B. Quantité de dépôts clandestins collectée par an

/

Source / Méthode de calcul

/

C. Quantité de déchets des poubelles publiques collectée par an

Déchets résiduels /

Déchets PMC /

Déchets organiques /

Déchets papier-carton /

Source / Méthode de calcul

/

D. Quantité totale de déchets de la propreté publique collectée par an

(D = A + B + C)

26.440 tonnes

Source / Méthode de calcul

La quantité totale de déchets issus de la propreté publique (26.440T) provient des dépôts sauvages, des dépôts clandestins et des déchets provenant de la collecte des poubelles publiques.

Tous ces déchets sont déposés dans des conteneurs que l'Intercommunale Hyg a enl ve.

Si ce chiffre englobe d'autres types de d chets que ceux mentionn s ci-dessus, pr cisez leur nature et leur provenance.

/

3. Co t du maintien de la propret  publique

A. D penses en communication

/

Source / M thode de calcul

Les co ts li s   la communication sur la propret  sont englob s dans les co ts g n raux de la communication de la commune. Nous ne pouvons d finir les co ts li s   la communication sp cifique en mati re de propret  publique.

B. D penses en infrastructures et  quipements

/

Source / M thode de calcul

Nous n'avons pas de d penses en infrastructures et  quipements en 2024. Nous avons fait l'achat de plusieurs poubelles dans les ann es ant rieures et avons utilis s le stock disponible pour am liorer nos infrastructures.

C. D penses en personnel

56.127,42 

Source / M thode de calcul

Il s'agit de la d pense effectu e pour le salaire d'un  quivalent temps-plein qui s'occupe de la propret  publique.

D. D penses globales (D = A + B + C)

56.127,42 

Source / M thode de calcul

Ce montant est uniquement calcul  sur les co ts li s au personnel d di    la propret  publique.

4. Coût de collecte des déchets de la propreté publique

351.01 €

Source / Méthode de calcul

Ce montant est lié à l'achat de bonbonnes de gaz pour procéder à l'enlèvement des mauvaises herbes.

5. Coût de traitement des déchets de la propreté publique

32.273,11€

Source / Méthode de calcul

Ce coût englobe la vidange de nos conteneurs (petits dépôts clandestins, déchets sauvages et déchets provenant de la vidange des poubelles publiques) qui est réalisée par l'intercommunale Hygéo et les déchets que nous allons déposer à l'intercommunale (encombrants)

2.4. IDENTIFICATION DES PARTENAIRES POTENTIELS ET CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

2.4.1. IDENTIFICATION DES PARTENAIRES

Partenaire 1

Identité Contrat de Rivières Sambre & Affluents

Catégorie de partenaire Contrat de Rivière

- ☒ Apport matériel
- ☒ Apport technique
- ☒ Apport humain

Objectif Action Rivières plus Propres

Brève description

Lors des actions "Rivières plus Propres", le Contrat Rivière anime et procure le matériel pour effectuer un ramassage des déchets dans les cours d'eau (Waders, gants, pinces, etc).

L'ASBL fournit également du matériel de sensibilisation (barrages flottants, flyers, brochures, etc). Ils sont également une référence en matière de législation sur le Code de l'Eau (compostage de déchets verts sur les berges). Le CRSA réalise également un inventaire intégrant la propreté dans et aux abords des cours d'eau via la plateforme Fulcrum.

Partenaire 2

Identité Département de la Nature et des Forêts

- ☒ Potentiel

Catégorie de partenaire Wallonie

- ☒ Apport humain

Objectif Répression en matière de déchets

Brève description

Les agents du DNF ne peuvent actuellement pas sanctionner des infractions en matières de déchets (sur base du Décret du 9 mars 2023) mais il est possible que le Gouvernement modifie le Décret pour que ces agents puissent sanctionner les infractions dans cette matière.

Partenaire 3

Identité Police Locale

☒ Potentiel

Catégorie de partenaire Police locale

☒ Apport matériel

☒ Apport technique

☒ Apport humain

Objectif Sensibilisation sur l'abandon de déchets

Brève description

Sensibilisation au citoyen, en partenariat avec la Police Locale, dans le cadre du Marathon de la Propreté.

=> rappel des interdictions

=> distribution de gadgets (poubelles de voiture, cendriers de poche, etc)

Partenaire 4

Identité Hygée

☒ Actuel

Catégorie de partenaire Intercommunale

☒ Apport financier

☒ Apport matériel

☒ Apport technique

☒ Apport humain

Objectif sensibilisation

Brève description

Dans le cadre de la sensibilisation sur les déchets, Hygée pourrait apporter son expérience pour organiser des ateliers ludiques pour faire de la sensibilisation dans les écoles primaires de l'entité. Lors d'évènements, l'intercommunale peut également mettre des ilots de tri à disposition des organisateurs. Des brochures informatives sur différentes thématiques liées aux déchets sont mises à disposition des citoyens.

Partenaire 5

Identité Bewapp

☒ Actuel

Catégorie de partenaire Association environnementale

☒ Apport financier

☒ Apport matériel

☒ Apport technique

Objectif

Sensibilisation

Brève description

L'ASBL BeWaPP est un atout majeur en matière de propreté. Ils peuvent nous apporter leur expertise, ainsi que du matériel de sensibilisation, de répression et de participation citoyenne. Grâce à l'ASBL, nous pouvons également bénéficier de subventions pour l'achat de matériel permettant d'améliorer la propreté publique.

Partenaire 6

Identité

Province de Hainaut

☒ Actuel

Catégorie de partenaire

Autre

☒ Apport matériel

☒ Apport technique

Objectif

Sensibilisation

Brève description

La cellule Hainaut Développement de la Province organise ponctuellement des campagnes de sensibilisation telles que la campagne "Pas de canettes dans mon assiette" à laquelle la commune a déjà participé.

Partenaire 7

Identité

Service Public de Wallonie

☒ Actuel

Catégorie de partenaire

Wallonie

☒ Apport financier

Objectif

Soutien financier

Brève description

La Wallonie est des principaux partenaires avec qui nous travaillons. Ils sont susceptibles de nous octroyer des subventions pour nous permettre la réalisation de ce Plan et ses actions.

Partenaire 8

Identité

Ecoles

☒ Potentiel

Catégorie de partenaire

École

☒ Apport humain

Objectif

Participation

Brève description

La commune veillera à impliquer les écoles dans ses opérations de nettoyage afin de sensibiliser les citoyens de demain.

Partenaire 9

Identité Les Scouts

☐ Potentiel

Catégorie de partenaire Mouvement de jeunesse

☐ Apport humain

Objectif Participation

Brève description

La commune veillera à impliquer les mouvements de jeunesse dans ses opérations de nettoyage afin de sensibiliser les citoyens de demain.

Partenaire 10

Identité Agriculteurs

☐ Actuel

Catégorie de partenaire Entreprise du secteur privé

☐ Apport matériel

Objectif campagne "Pas de canettes dans mon assiette"

Brève description

Nous souhaiterions continuer la campagne "Pas de canettes dans mon assiette", en partenariat avec les agriculteurs. Nous avons déjà participé à cette campagne en 2022 et souhaiterions réitérer l'action avec d'autres agriculteurs.

Partenaire 11

Identité Conseil communal des jeunes

☐ Potentiel

Catégorie de partenaire Autre

☐ Apport matériel

☐ Apport technique

☐ Apport humain

Objectif Ramassage des déchets

Brève description

Le Conseil communal des Jeunes, différent du Conseil communal des enfants, verra bientôt le jour dans notre commune. Comme le Conseil communal des enfants, nous souhaiterions organiser avec le futur Conseil, un ramassage des déchets lors du Grand Nettoyage de Printemps.

2.4.2. SYNERGIE AVEC D'AUTRES PLANS

/

2.4.3. CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

Panel multi-acteurs

Pour la consultation du panel multi-acteurs, nous avons invité +- 25 personnes venant de l'entité ou d'ailleurs pour enrichir notre diagnostic.

Cette réunion s'est déroulée le mercredi 25 juin 2025, au sein de l'Administration communale. Sur les 25 personnes invitées, 12 ont répondues présentes.

Les invités sont repris comme suit:

- 2 Ambassadeurs de la Propreté
- 2 représentants du Copil
- 1 représentant du Contrat de Rivières Sambre & Affluents
- 1 représentant du Département de la Nature et des Forêts du SPW
- 3 représentants de la Zone de Police Locale
- 1 représentant des Scouts de Labuissière
- 1 représentant du Centre Culturel de la Haute Sambre
- 1 représentant du Comité "Ca court à Merbes"

La réunion a été co-animée par Madame Sara Visée, Responsable de projets chez Espace Environnement et Monsieur Jérôme Laffineur, Agent constatateur et personne de référence dans le cadre de la rédaction de ce Plan.

Le but de cette réunion était d'une part, d'informer les invités sur l'élaboration de ce Plan, les inclure dans le projet et de consulter les convives pour enrichir notre diagnostic en matière de propreté.

- Se présenter et estimer le niveau de propreté actuel sur le territoire de Merbes-le-Château
- Définir les différents problèmes de malpropreté rencontré et établir un ordre de priorité
- Localiser les différentes nuisances sur une carte et définir les types de lieux
- Trouver des pistes de solutions pour chaque nuisance en fonction des 5 piliers de la propreté.

Les invités ont joué le jeu et les résultats proposés sont intéressants pour l'élaboration de ce Plan.

Les cinq nuisances les plus fréquentes sur notre territoire sont reprises comme suit:

- Déchets sauvages (mégots, cannettes, etc)
- Déchets dans les rivières (lingettes, produits, etc)
- Déchets résiduels de collecte
- Dépôts clandestins (déchets de construction, encombrants, etc)
- Déchets verts en bord de voiries

Plusieurs solutions ont été proposées pour diminuer le taux de ces nuisances et ainsi améliorer la propreté publique (tableaux à retrouver en annexe).

Parmi ces solutions, le panel souhaiterait, par exemple :

- Procéder à l'installation de caméras de surveillance
- Réaliser des actions de sensibilisation dans les écoles
- Améliorer les infrastructures, notamment pour les cendriers

Voir annexe « Cartographies du panel »

Voir annexe « Pistes de solutions du panel »

Consultation et concertation populaire

/

2.5. ANALYSE AFOM

Atouts

Quels sont les éléments positifs internes à la commune sur lesquels s'appuyer pour mettre en œuvre le plan local de propreté ?

- Engagement d'un Agent constatateur
- Bonne connaissance du territoire communal
- Bonne présence des ouvriers et de l'Agent constatateur sur le terrain
- Bonne relation entre les différents services communaux (ouvriers, service environnement, agent constatateur, etc)
- Equipes motivées et constituées de différents profils
- Réactivité et efficacité des équipes
- Bonne écoute et proche du citoyen
- Bonne dynamique en matière d'environnement entre les différents services concernés
- Matériel de vidéosurveillance
- Outils de l'Agent constatateur pour dresser des procès-verbaux

Faiblesses

Quels sont les éléments négatifs internes à la commune à améliorer pour faciliter la mise en œuvre du plan local de propreté ?

- Peu de moyens humains et financiers à consacrer à la propreté
- Equipe d'ouvriers en faible quantité et surchargée
- Faibles moyens à consacrer à la propreté publique (pincés, véhicules, chariots)
- Absence d'outils de planification, de rapportage, de signalement et de gestion des plaintes

Opportunités

Quels sont les éléments positifs externes à la commune sur lesquels s'appuyer pour mettre en œuvre le plan local de propreté ?

- Équipes des Ambassadeurs de la Propreté assez dynamiques
- Partenariat avec d'autres entités publiques en lien avec la propreté publique (BeWaPP, Espace Environnement, cellule Hainaut développement de la Province de Hainaut, etc)
- Subvention de la Région Wallonne via les appels à projets
- Culture de l'esthétique des façades (amélioration des devantures)
- Bonne diversification du territoire (réserve naturelle, site d'intérêt biologie, etc) => outils de sensibilisation
- Retours d'expérience d'autres communes
- Sensibilisation dans les écoles, associations sportives, etc
- Bonne collaboration avec la Police Locale
- Bonne relation avec le Contrat de Rivière Sambre & Affluents

Menaces

Quels sont les éléments négatifs externes à la commune qui pourraient ralentir ou empêcher la mise en œuvre du plan local de propreté ?

- Relation avec certains partenaires externes
- Coût d'achat du matériel nécessaire pour améliorer la propreté publique (poubelle, pincés, etc)
- Inertie face au changement
- Manque de civisme de certains citoyens
- Perte des subsides régionaux
- Les agents du DNF ne peuvent pas sanctionner les infractions en matière de déchets
- Gestion du matériel de surveillance chronophage

Commentaires

Cette analyse AFOM est le résultat de recherches menées par les membres du COPIL.

2.6. CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

Arbres à problèmes et à solutions

Problème 1

Dénomination du problème	Abandon de déchets sauvages (mégots)
Cause	Manque de connaissance des problèmes liés aux mégots par les fumeurs
Cause	Manque de répression => sentiment d'impunité
Cause	Cendriers peu visibles
Effet	Augmentation de la malpropreté
Effet	Cause de dommages environnementaux (pollution de l'eau, ...)
Solution générale relative au problème	Diminuer les jets de mégots
Objectif final	Diminution de la malpropreté (moins de mégots retrouvés au sol)
Objectif final	Diminution des dommages environnementaux
Moyen déployé	Pose d'une signalisation visible à proximité des cendriers
Moyen déployé	Sensibilisation auprès des fumeurs par l'Agent constatateur et le Contrat de Rivières
Moyen déployé	Procéder à des contrôles ciblés dans cette matière

Problème 2

Dénomination du problème	Abandon de déchets sauvages
Cause	Manque de civisme et d'éducation à la propreté
Cause	Manque de poubelles à certains endroits stratégiques
Cause	Sentiment d'impunité
Effet	Image négative de la commune

Effet	Augmentation du coût de gestion de la propreté publique
Effet	Diminution de l'attractivité touristique
Solution générale relative au problème	Diminuer les abandons de déchets sauvages
Objectif final	Amélioration de l'image de la commune
Objectif final	Diminution des coûts liés à la gestion de la propreté publique
Objectif final	Amélioration de l'attractivité touristique
Moyen déployé	Sensibilisation des citoyens, du public scolaire et des commerçants
Moyen déployé	Répression
Moyen déployé	Réorganisation du parc de poubelles publiques

Problème 3

Dénomination du problème	Déjections canines
Cause	Manque de civisme de certains maitres
Cause	Manque de moyens mis à disposition (poubelles, sacs, etc)
Cause	La déjection est biodégradable : où est le problème ?
Effet	Souillure de la voie publique
Effet	Sentiment de banalité
Effet	Environnement visuel et olfactif pollué
Solution générale relative au problème	Diminuer les déjections canines
Objectif final	Voie publique plus propre

Objectif final	Déjection = exception
Objectif final	Diminution de la pollution de l'environnement
Moyen déployé	Tracts informatifs
Moyen déployé	Distribution de rouleau contenant des sacs
Moyen déployé	Contrôle des promeneurs accompagnés de leur animal + répression si récidive

Problème 4

Dénomination du problème	Dépôts de déchets verts sur l'espace public (berges, fossés, bois, chemins de terre, etc)
Cause	Perception des citoyens que le déchet vert n'est pas un déchet (déchets verts => naturel)
Effet	Grandes quantités de déchets verts retrouvés le long des berges => risque d'érosion, eutrophisation si les déchets tombent dans l'eau. Risque d'obstruction des pertuis.
Effet	Diminution de la biodiversité
Effet	Image négative des chemins de campagne
Effet	Comblement des fossés par des déchets verts
Solution générale relative au problème	Diminution des déchets verts retrouvés sur l'espace public
Objectif final	Diminution des phénomènes liés à l'érosion des berges et amélioration de la qualité de l'eau des rivières
Objectif final	Respecter la biodiversité
Objectif final	Rendre plus attractifs, visuellement, les chemins de campagne
Objectif final	Diminution des comblements de fossés

Moyen déployé

Sensibilisation des citoyens

Problème 5

Dénomination du problème

Dépôts clandestins

Cause

Citoyens peu scrupuleux

Cause

Non-respect de l'environnement et du cadre de vie

Cause

Difficultés pour identifier les auteurs de dépôts

Effet

Détérioration de l'image de la commune

Effet

Provoque un sentiment d'insécurité de certains citoyens

Effet

Impacts négatifs sur l'environnement et/ou la santé humaine

Effet

Augmentation des coûts de la gestion de la propreté publique

Solution générale relative au problème

Diminuer la quantité de dépôts clandestins retrouvés

Objectif final

Eliminer le sentiment d'insécurité et d'impunité

Objectif final

Amélioration de l'environnement et du cadre de vie

Objectif final

Diminution des coûts de gestion de la propreté publique

Moyen déployé

Présence régulière de l'Agent constatateur sur le terrain

Moyen déployé

Placement de caméras du surveillance

Moyen déployé

Ajout de panneaux didactiques aux endroits critiques

Problème 6

Dénomination du problème

Déchets issus des collectes en porte-à-porte

Cause	Sacs poubelles éventrés par les animaux
Cause	Déchets éparpillés par le vent
Cause	Manque de vigilance des citoyens
Cause	Manque de respect des horaires de présentation à la collecte , des sacs poubelles
Effet	Dévalorisation visuelle des quartiers
Effet	Augmentation de la malpropreté publique
Effet	Contribution à la fixation d'animaux errants
Effet	Obstacles à la circulation des piétons et/ou automobilistes
Effet	Augmentation de la charge de travail des ouvriers communaux
Effet	Risque de pollution des cours d'eau
Solution générale relative au problème	Diminution des déchets issus de la collecte retrouvé au sol
Objectif final	Diminution des volumes de déchets présentés aux collectes
Objectif final	Amélioration du cadre de vie
Objectif final	Diminution du risque de pollution
Objectif final	Permettre aux ouvriers communaux de consacrer ce temps à d'autres tâches
Moyen déployé	Renforcement des contrôles sur le bon respect des règles en matière de collecte en porte-à-porte des déchets ménagers
Moyen déployé	Communication sur les bonnes pratiques pour éviter que les sacs ne retrouvent éventrés et les déchets éparpillés

Moyen déployé

Organisation d'atelier de sensibilisation pour réduire les quantités de déchets dans les sacs

Moyen déployé

Modification du Règlement Général de Police pour obliger les riverains à déposer les sacs dans des contenants solides

Problème 7

Dénomination du problème

Déchets dans les rivières

Cause

Manque de civisme et d'éducation à la propreté

Cause

Sentiment d'impunité

Cause

Sacs poubelles éventrés par les animaux

Cause

Déchets éparpillés par le vent

Cause

Absence de mise en conformité au Code de l'Eau (raccordement des habitations au réseau d'égouttage)

Effet

Pollution des cours d'eau

Effet

Dangerosité pour l'écosystème aquatique

Effet

Obstruction des canalisations

Solution générale relative au problème

Diminution des déchets retrouvés dans les cours d'eau

Objectif final

Réduire l'encombrement des canalisations

Objectif final

Réduire la quantité de déchets retrouvés dans les rivières

Moyen déployé

Sensibilisation des citoyens

Moyen déployé

Augmentation de la répression

Moyen déployé

Modification du Règlement Général de Police pour obliger les riverains à déposer les sacs dans des contenants solides (causes 3 et 4)

Moyen déployé

Sensibiliser les citoyens résidant en bordure de cours d'eau sur la législation relative aux cours d'eau (raccordement des habitations au réseau d'égouttage)

3. PLAN D' ACTIONS

3.1. DÉTERMINATION DE LA STRATÉGIE DE LA COMMUNE

DIAGNOSTIC ET STRATÉGIE COMMUNALE

Le diagnostic et le travail réalisé avec le panel d'acteurs ont permis de déterminer 5 nuisances prioritaires

- **Déchets sauvages (canettes, mégots, etc) :**

Les mégots se retrouvent principalement à proximité de commerces. Leur présence est une catastrophe pour l'écologie. Des mesures doivent être prises pour diminuer leur présence au sol, notamment via l'amélioration des infrastructures (bonne visibilité des cendriers urbains) et par de la prévention/répression.

Les canettes sont présentes en majeure partie, le long de certaines voiries où l'habitat y est peu voire pas du tout présent (Gros Rouloy, rue de la Rochelle, rue des Usines). Il est nécessaire de procéder à la sensibilisation et à la répression des automobilistes.

- **Déchets dans les rivières (lingettes, produits, etc) :**

Nous retrouvons une quantité de déchets dans nos cours d'eau, principalement dans la Sambre. Ces déchets sont une source de pollution pour la faune et la flore présentes dans ces rivières. Ces déchets proviennent des habitations dont les évacuations se rejettent dans ces cours d'eau. Nous prévoyons donc de sensibiliser les citoyens sur les causes et effets qui se produisent du résultat de ces rejets.

- **Déchets résiduels issus de la collecte des déchets ménagers :**

Lors des différentes collectes de déchets en porte-à-porte, il arrive régulièrement que les déchets provenant des sacs se retrouvent dispersés sur la voie publique. Les sacs sont pour la plupart du temps éventrés par les animaux mais il arrive que ceux-ci soient déchirés à cause des conditions atmosphériques. Les déchets alors éparpillés ne sont ni ramassés par les ouvriers en charge de la collecte des sacs, ni par les citoyens propriétaires de ces sacs. Il est donc essentiel de sensibiliser les citoyens et faire un rappel des règles du Règlement Général de Police de la commune sur les responsabilités qu'ils ont lorsque leurs déchets se retrouvent dispersés sur la voie publique.

- **Dépôts clandestins :**

Notre territoire étant majoritairement constitué de terres agricoles et bois, les petits chemins d'accès, peu fréquentés y sont donc nombreux. Nous y retrouvons donc pas mal de dépôts clandestins en tout genre. En grande partie, il s'agit de petits dépôts tels que des sacs poubelles, petits encombrants mais à certains endroits nous y retrouvons régulièrement des plus gros dépôts. La répression est plus que prioritaire pour contrer ces incivilités et accroître le phénomène "Pollueur-Payeur".

- **Déchets verts en bord de voiries ou de berges :**

Outre les dépôts clandestins, nous retrouvons énormément des déchets verts déposés en bord de voiries et le long des berges. Comme les déchets sont verts et donc biodégradables, beaucoup de citoyens banalisent ce geste qui est "normal". Au-delà de la pollution (visuelle et/ou olfactive) que cela engendre, cela cause de l'érosion aussi bien sur les berges que sur les talus. Nous souhaitons donc sensibiliser, lorsque cela est possible, les habitants concernés. Nous procéderons à de la répression aux endroits critiques grâce à la surveillance audiovisuelle.

● Déjections canines :

Certains endroits sont sujets à la forte présence de déjections canines. C'est lieux sont bien connus et localisés. Il est actuellement difficile de faire diminuer ces incivilités. Cela engendre des problèmes de malpropreté, des nuisances visuelles et olfactives.

3.1.1. LIEUX ET NUISANCES PRIORITAIRES

Lieu	Quartiers commerçants
Précision sur le lieu	A proximité des cafés et des salles des fêtes
Nuisance	Mégots

Lieu	Berges et cours d'eau
Précision sur le lieu	le long de la Sambre
Nuisance	Dépôt clandestin
Précision éventuelle	Déchets verts
Nuisance	Autres déchets sauvages
Précision éventuelle	Déchets ménagers

Lieu	Bord de route
Précision sur le lieu	rue du Gros Rouloy, rue de la Rochelle, rue des Usines
Nuisance	Déchets sauvages
Précision éventuelle	canettes, bouteilles, etc

Lieu	Alentours école
Précision sur le lieu	Sentier de Ragnies
Nuisance	Déjections canines
Précision éventuelle	Nombreuses déjections canines retrouvées dans les graviers situés entre le parking et l'entrée de l'école et de l'agora

Lieu	Centre-ville / Centre de village
Précision sur le lieu	Autour de l'église de Fontaine-Valmont
Nuisance	Déjections canines

Précision éventuelle

Nombreuses déjections retrouvées dans les pelouses situées autour de l'église

Lieu

Points d'apport volontaire

Précision sur le lieu

rue Jean Jaurès

Nuisance

Déjections canines

Précision éventuelle

Nombreuses déjections retrouvées dans les graviers situés à côté des bulles à verre de la rue Jean Jaurès

Lieu

Bord de route

Précision sur le lieu

Rue Edouard Huys

Nuisance

Dépôt clandestin

Précision éventuelle

Nombreux dépôts retrouvés

Lieu

Points d'apport volontaire

Nuisance

Dépôt clandestin

Précision éventuelle

Nombreux dépôts au pied des PAV

Lieu

Centre-ville / Centre de village

Précision sur le lieu

Dans les rues proches des centres-ville/village

Nuisance

Autre nuisance

Précision éventuelle

Déchets ménagers provenant de sacs présentés à la collecte et éventrés par les animaux

Lieu

Bord de route

Précision sur le lieu

Chemins de terre

Nuisance

Dépôt clandestin

Précision éventuelle

Déchets verts déposés dans les talus et fossés de chemins de terre

Lieu

Autre lieu

Précision sur le lieu

Club de foot et ses abords

Nuisance

Déchets sauvages

Précision éventuelle

Canettes, bouteilles, emballages alimentaires

3.1.2. DÉTERMINATION DES OBJECTIFS GLOBAUX DU PLAN

Objectif de résultat

Diminution de 50% des déjections canines à la rue Jean Jaurès, au Sentier de Ragnies et autour de l'église de FontaineValmont, d'ici 2028 par rapport à 2026

Indicateur de résultat

Recensement des déjections canines sur les tronçons facultatifs Clic-4-WaPP créés aux trois lieux problématiques

Objectif de moyen

Consacrer 4000€ à cet objectif

Objectif de moyen

Consacrer 10 jours à cette thématique

Indicateur de moyen

Les fonds consacrés à cet objectif

Indicateur de moyen

Le temps consacrés à cet objectif

Commentaire(s)

/

Objectif de résultat

Diminution de 60% des dépôts clandestins sur tout le territoire de la commune d'ici 2030 par rapport à 2026.

Indicateur de résultat

Le nombre de dépôt clandestins recensés par l'Agent constatateur via un tableur excel

Objectif de moyen

Consacrer 5.000 € à cet objectif

Objectif de moyen

Consacrer 35 jours à cette thématique

Indicateur de moyen

Les fonds dépensés pour atteindre cet objectif

Indicateur de moyen

Le temps consacré aux différentes actions concernant cet objectif

Commentaire(s)

/

Objectif de résultat	Diminution de 50% des mégots retrouvés au sol, dans les quartiers commerçants, d'ici 2028 par rapport à 2025
Indicateur de résultat	Recensement des mégots avec Clic-4-WaPP sur les tronçons "quartiers commerçants" existants
Objectif de moyen	Consacrer 75 jours à cette thématique
Objectif de moyen	Consacrer 4.500€ à cette thématique
Indicateur de moyen	Le temps consacré aux différentes actions concernant cet objectif
Indicateur de moyen	Les fonds consacrés à cet objectif
Commentaire(s)	/
Objectif de résultat	Diminution de 50% des déchets sauvages retrouvés le long des routes du territoire, d'ici 2029, sur base des chiffres de 2025
Indicateur de résultat	Recensement des déchets sauvages avec Clic-4-WaPP sur les tronçons "bords de route" existants
Objectif de moyen	Consacrer 65 jours à cette thématique
Objectif de moyen	Consacrer 14.400€ à cette thématique
Indicateur de moyen	Le temps consacré aux différentes actions concernant cet objectif
Indicateur de moyen	Les fonds consacrés à cet objectif
Commentaire(s)	/
Objectif de résultat	Diminution de 30% de déchets au sol, issus de la collecte des déchets ménagers, sur le territoire communal d'ici 2027 sur base des chiffres de 2026.
Indicateur de résultat	Recensement des déchets issus de la collecte des déchets ménagers retrouvé au sol via un tableur Excel, sur bases de plaintes reçues de la part des citoyens ou des ouvriers communaux.

Objectif de moyen Consacrer 61 jours à cette thématique

Objectif de moyen Consacrer 2460€ à cette thématique

Indicateur de moyen Temps consacré à cet objectif

Indicateur de moyen Les fonds consacrés à cet objectif

Commentaire(s)

/

Objectif de résultat Diminution de 50% des quantités de déchets verts retrouvés sur le territoire communal d'ici 2029 sur base des chiffres de 2026

Indicateur de résultat Nombre de dépôts de déchets verts recensés par l'Agent constatateur dans un tableur Excel

Objectif de moyen Consacrer 500€ à cet objectif

Objectif de moyen Consacrer 12 jours à cette thématique

Indicateur de moyen Les fonds consacrés à cet objectif

Indicateur de moyen Le temps consacré à cet objectif

Commentaire(s)

/

Objectif de résultat Diminution de 50% des déchets retrouvés dans et aux abords des cours d'eau d'ici 2030 sur base des chiffres de 2026

Indicateur de résultat Nombre de dépôts de déchets recensés par l'Agent constatateur dans un tableur Excel

Objectif de moyen Consacrer 200€ à cet objectif

Objectif de moyen Consacrer 22 jours à cette thématique

Indicateur de moyen Les fonds consacrés à cet objectif

Indicateur de moyen

Le temps consacré à cet objectif

Commentaire(s)

/

Justification des objectifs fixés**1) Diminution de 50% des déjections canines aux endroits critiques d'ici 2027 par rapport à 2025.**

- Pour déterminer cet objectif, la commune procèdera à un recensement spécifique en 2026 grâce à l'application Clic4WaPP.
- Le Panel multi-acteurs a permis de confirmer qu'il s'agit d'une nuisance sur le territoire communal.
- Cette nuisance fait également l'objet d'un arbre à problèmes/solutions (arbre n°3).

2) Diminution de 60% des dépôts clandestins sur tout le territoire de la commune d'ici 2030 par rapport à 2026.

- Cet objectif se base sur le nombre de dépôts clandestins constaté par l'Agent. En 2026, l'Agent encodera chaque dépôt clandestin constaté dans un tableau de bord qui permettra de localiser les lieux, quantifier et qualifier les déchets.
- Le Panel multi-acteurs a défini cette nuisance en 4ème position parmi les 5 nuisances les plus problématiques sur notre territoire.
- Cette problématique fait également l'objet d'un arbre à problèmes/solutions (arbres n°5).

3) Diminution de 50% des mégots retrouvés au sol, sur le territoire d'ici 2028 par rapport à 2025.

- Pour déterminer cet objectif, la commune se base sur les mesures 2025 reprises dans Clic4waPP, où l'on peut constater que le taux de mégots retrouvés est important à proximité des commerces.
- Le Panel multi-acteurs a défini cette nuisance (identique aux déchets sauvages) à la 1ère position.
- Cette problématique fait également l'objet d'un arbre à problèmes/solutions (arbre n°1).

4) Diminution de 50% des déchets sauvages retrouvés le long des routes du territoire, d'ici 2029, sur base des chiffres de 2025.

- Pour déterminer cet objectif, la commune se base sur les mesures 2025 reprises dans Clic4waPP, où l'on peut constater que le taux de déchets sauvages retrouvés est important en bordure de routes.
- Le Panel multi-acteurs a défini cette nuisance (identique aux mégots de cigarettes) à la 1ère position.
- Cette problématique fait également l'objet d'un arbre à problèmes/solutions (arbre n°2).

5) Diminution de 30% de déchets au sol, issus de la collecte des déchets ménagers, sur le territoire communal d'ici 2027 sur base des chiffres de 2026.

- Pour déterminer cet objectif, la commune se base sur un recensement réalisé par l'Agent constatateur.
- Le Panel multi-acteurs a défini cette nuisance à la 3ème position.
- Cette problématique fait également l'objet d'un arbre à problèmes/solutions (arbre n°6).

6) Diminution de 50% des quantités de déchets verts retrouvés sur le territoire communal d'ici 2029 sur base des chiffres de 2026.

- Pour déterminer cet objectif, la commune se basera sur un recensement réalisé par l'Agent constatateur.
- Le Panel multi-acteurs a défini cette nuisance à la 5ème position.

7) Diminution de 50% des déchets retrouvés dans les cours d'eau d'ici 2030 sur base des chiffres de 2026.

- Pour déterminer cet objectif, la commune se basera sur un recensement réalisé par l'Agent constatateur et par le Contrat de Rivières Sambre & Affluents.
- Le Panel multi-acteurs a défini cette nuisance à la 2ème position.
- Cette problématique fait également l'objet d'un arbre à problèmes/solutions (arbre n°7).

3.1.3. DURÉE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN LOCAL DE PROPRETÉ

Nous comptons mettre en oeuvre ce plan durant la mandature actuelle (2024-2030).

3.2. ÉLABORATION DU PLAN D' ACTIONS

Action n°1 - Achat et placement de kits de propreté canine

Action n°2 - Sensibilisation et distribution de rouleaux de sacs à déjections

Action n°3 - Embellissement des espaces publics

Action n°4 - Création et placement de panneaux de sensibilisation aux points noirs

Action n°5 - Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs

Action n°6 - Sensibilisation sur l'abandon de déchets aux pieds des bulles à verre, en fin d'année

Action n°7 - Installation de "Voting Box" dans les lieux problématiques

Action n°8 - Signalisation des mégobacs existants

Action n°9 - Sensibilisation et distribution de cendriers de poche

Action n°10 - Action de ramassage ciblé des mégots

Action n°11 - Action "Commerces + propres"

Action n°12 - Remplacement/suppression/ajout de certaines poubelles problématiques

Action n°13 - Animation dans les établissements scolaires sur les déchets

Action n°14 - Création et placement de panneaux de sensibilisation à placer aux bords des routes où l'on retrouve beaucoup de déchets sauvages

Action n°15 - Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs

Action n°16 - Action "Club sportif + propre"

Action n°17 - Création et placement de panneaux de sensibilisation sur les risques liés à l'abandon de déchets verts sur la voie publique

Action n°18 - Sensibilisation sur la valorisation des déchets verts

Action n°19 - Réalisation d'un atelier zéro déchet

Action n°20 - Utilisation d'un outil de rapportage

Action n°21 - Sensibilisation dans les écoles et aux citoyens habitant à proximité de cours d'eau

Action n°22 - Actions de ramassages dans les cours d'eau avec les citoyens et le Contrat de Rivières Sambre & Affluents

Action n°23 - Réflexion avec Hyg a pour distribuer des petits conteneurs destin s   y placer les d chets organiques en remplacement des sacs verts

Action n°24 - Sensibilisation du R glement et du calendrier des collectes p riodiques des d chets m nagers

Action n°25 - Formation sur le compostage

[Voir "Fiches actions"](#)

Commentaire(s)

/

VUE D'ENSEMBLE

[Voir "Vue d'ensemble"](#)

4. COMMUNICATION DU PLAN

Communication de votre plan local de propret  vers le public

Nous partagerons le plan vers le public en le publiant sur le site Internet de la commune. Nous r digerons un article dans le bulletin communal et diffuserons un post sur la page Facebook de la commune. Nous communiquerons sur le d roulement des actions via les diff rents canaux de communication pr cit s.



Fiche action n°1

kits de propreté

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Achat et placement de kits de propreté canine
Titre court de l'action	kits de propreté
Pilier	Pilier 2 - Infrastructure et équipement
Type d'activité	Gestion des poubelles publiques
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Alentours école

Lieu	Centre-ville / Centre de village
-------------	----------------------------------

Lieu	Points d'apport volontaire
-------------	----------------------------

Nuisance	Déjections canines
-----------------	--------------------

Public cible

Les riverains accompagnés de leur animal de compagnie sont ciblés. Dans certains lieux, nous retrouvons régulièrement des déjections canines au sol qui ont été "oubliées" par leur maitre.

Pour les différents lieux concernés, il s'agit en grande majorité de citoyens qui y résident à proximité.

Description de l'action

Nous souhaitons faire l'achat et le placement de 3 kits de propreté canine.

Chaque kit comportera :

- 1 potelet
- 1 distributeur de sac
- 1 poubelle
- 1 panneau didactique

Il est également prévu de procéder à l'achat des sacs poubelles pour insérer dans les distributeurs

Porteur de l'action

L'Agent constatateur coordonnera l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
SPW	Apport financier

Partenaire externe	Type de partenariat
Société privée	Apport matériel

Partenaire interne

Service Travaux

Type de partenariat

Apport humain

Déroulement de l'action

L'Agent constatateur réalisera le travail suivant :

- Création des tronçons spécifiques sur les différents lieux concernés via l'application Clic4WaPP et prise des mesures en T0.
- Réalisation du cahier des charges pour l'achat des kits de propreté et des rouleaux de sacs à déjections.
- Dès réception du matériel, installation dans les différents lieux, des kits de propreté, par les ouvriers communaux.
- Une fois le matériel opérationnel, prise de mesure via l'application Clic4WaPP.

Planning de mise en œuvre**Début**

01/06/2026

Fin

01/06/2028

Cette action sera réalisée une seule fois. Néanmoins, des mesures seront prises durant toute la durée de l'action.

Ressources**Ressources financières****Ressources disponibles (€)**

500

Précisions éventuelles

Il s'agit d'une partie du montant destiné à l'achat des 3 kits de propreté canine

Source

Subvention utilisation application Clic4WaPP

Ressources à prévoir (€)

3235

Précisions éventuelles

reste du montant nécessaire à l'achat des 3 kits de propreté canine.

Source

Subvention élaboration des actions du Plan Local

Ressources humaines**Ressources disponibles (jours)**

1

Précisions éventuelles

Achat des kits

Source

Personnel communal

Ressources disponibles (jours)

4

Précisions éventuelles

Deux ETP seront nécessaires sur deux jours pour l'installation des 3 kits de propreté canine

Source

Personnel communal

Ressources techniques (matériel nécessaire)**Ressources disponibles**

Véhicule

Précisions éventuelles

Camionnette de chantier

Source

Véhicule communal

Objectifs et indicateurs**Objectif du plan**

Diminution de 50% des déjections canines à la rue Jean Jaurès, au Sentier de Ragnies et autour de l'église de FontaineValmont, d'ici 2028 par rapport à 2026

Objectif de résultat

Diminuer de 80% les déjections canines à 20m de part et d'autre de chaque kit installé.

Indicateur de résultat

Le nombre de déjections canines recensées autour de chaque kit via l'application Clic-4-WaPP

Objectif de moyen

Installation de 3 kits de propreté canines dans les différents lieux critiques

Indicateur de moyen

Nombre de kits de propreté canine installés

Commentaires

/

Communication

Une communication sur le placement de ces kits sera réalisée via le site Internet de la Commune et sur la page Facebook.



Fiche action n°2

Sacs à déjection

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:26



Aperçu

Titre complet de l'action	Sensibilisation et distribution de rouleaux de sacs à déjections
Titre court de l'action	Sacs à déjection
Pilier	Pilier 1 - Communication et sensibilisation
Type d'activité	Éducation
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Tout le territoire

Lieu /

Nuisance Déjections canines

Public cible

Sensibilisation auprès des citoyens promenant leurs animaux de compagnies.

Description de l'action

Lors de notre patrouilles sur le terrain, nous sensibiliserons les personnes rencontrées sur le territoire communal, accompagnés de leur animal.

Nous leur rappellerons les règles en matière de propreté public, notamment concernant les déjections canines et leur remettrons un petit rouleau de sacs à déjections, en cadeau.

Porteur de l'action

L'Agent constatateur coordonnera l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
ASBL BeWaPP	Apport matériel

Partenaire interne	Type de partenariat
Agent Constatateur	Apport humain

Déroulement de l'action

/

Planning de mise en œuvre

Début	Fin
01/07/2026	01/10/2026

Cette action sera réalisée dans cette période, lors de chaque patrouille sur le terrain.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

1

Précisions éventuelles

Sensibilisation et distribution des rouleaux

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

Véhicule

Précisions éventuelles

Vélo destiné à effectuer les différentes patrouilles

Source

Véhicule communal

Ressources à prévoir

500 rouleaux de sacs à déjections

Précisions éventuelles

Mise à disposition des rouleaux via la Boutique du Propre sur le site Internet de BeWaPP

Source

ASBL BeWaPP

Objectifs et indicateurs**Objectif du plan**

Diminution de 50% des déjections canines à la rue Jean Jaurès, au Sentier de Ragnies et autour de l'église de FontaineValmont, d'ici 2028 par rapport à 2026

Objectif de résultat

Faire en sorte que 80 % des propriétaires de chiens connaissent la réglementation en matière de propreté publique

Indicateur de résultat

Mini formulaire disponible aux guichets du service population

Objectif de moyen

Aller au contact des citoyens propriétaires de chien lors des patrouilles et leur offrir un distributeur de sacs à déjections canines

Indicateur de moyen

Le nombre de distributeur de sacs à déjections canines offert

Commentaires

/

Communication

Publication des chiffres via le bulletin communal après la réalisation de l'action.



Fiche action n°3

Embellissement

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Embellissement des espaces publics
Titre court de l'action	Embellissement
Pilier	Pilier 4 - Gestion de l'espace
Type d'activité	Nettoisement
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Alentours école

Lieu	Centre-ville / Centre de village
Lieu	Points d'apport volontaire
Nuisance	Déjections canines

Public cible

Le public cible est constitué des personnes ayant un chien et résidant à proximité des lieux où les nuisances se déroulent.

Description de l'action

La commune souhaiterait procéder à un entretien régulier de ces lieux par l'enlèvement des mauvaises herbes, la tonte des pelouses, la taille des haies, l'embellissement des sites avec des fleurs. Nous pensons qu'en réalisant ces entretiens et en gardant ces lieux agréables, ceux-ci seront laissés propres par les citoyens et ces derniers procèderont au ramassage des déjections de leur animal.

Porteur de l'action

Le Service Environnement coordonnera l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
/	/
Partenaire interne	Type de partenariat
Service Travaux de la Commune	Apport humain

Déroulement de l'action

- Entretien des pelouses : celui-ci se fera dès que nécessaire.
- Entretien des haies, plantations : celui-ci se fera plusieurs fois par an, en respectant les normes en vigueur
- Enlèvement des mauvaises herbes: celui-ci se fera dès que nécessaire.
- Nettoyage du mobilier urbain présent : celui-ci se fera dès que nécessaire.
- Embellissement des lieux : pose de fleurs pour embellir les sites.

Planning de mise en œuvre

Début

31/12/2026

Fin

31/12/2028

Cette action sera réalisée durant ce laps de temps, autant de fois que nécessaire tout en respectant les législations environnementales en vigueur et les saisons.

Ressources**Ressources financières****Ressources disponibles (€)**

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

200

Précisions éventuelles

achat de fleurs

Source

Budget communal

Ressources humaines**Ressources disponibles (jours)**

1

Précisions éventuelles

réalisation d'un planning d'action

Source

Personnel communal

Ressources disponibles (jours)

3

Précisions éventuelles

Personnel nécessaire pour l'entretien et l'embellissement des sites

Source

Personnel communal

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

Véhicule

Précisions éventuelles

Camionnette de chantier

Source

Véhicule communal

Ressources disponibles

Matériel d'entretien

Précisions éventuelles

Tondeuse, taille-haie, outils (brosses, pelles, ...)

Source

Matériel communal

Objectifs et indicateurs**Objectif du plan**

Diminution de 50% des déjections canines à la rue Jean Jaurès, au Sentier de Ragnies et autour de l'église de FontaineValmont, d'ici 2028 par rapport à 2026

Objectif de résultat

Diminution de 50% des déjections canines autour des zones embellies

Indicateur de résultat

Le nombre de déjections canines recensées autour des zones embellies

Objectif de moyen

Embellissement des sites critiques

Indicateur de moyen

Le nombre de sites critiques embellis

Commentaires

/

Communication

Nous communiquerons sur cette action avant et après l'embellissement des sites. Nous y joindrons des photos avant/après pour montrer le résultat.

Fiche action n°4

Panneaux de sensibilisation PAV

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Création et placement de panneaux de sensibilisation aux points noirs
Titre court de l'action	Panneaux de sensibilisation PAV
Pilier	Pilier 1 - Communication et sensibilisation
Type d'activité	Éducation
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Points d'apport volontaire

Lieu /

Nuisance Dépôt clandestin (Nombreux dépôts au pied des PAV)

Public cible

Les personnes ciblées sont tous les citoyens mais principalement les utilisateurs des points d'apport volontaire.

Description de l'action

Nous souhaitons créer des panneaux de sensibilisation qui seront placés dans certains lieux critiques où nous y retrouvons des dépôts clandestins, à savoir les sites de PAV. Nous souhaitons apposer sur les panneaux les informations suivantes :

- Montant des amendes,
- Mention "Souriez, vous êtes filmés",
- Une phrase explicative sur l'interdiction de déposer des déchets autour des PAV,
- Un dessin réalisé par les enfants des écoles communales

Porteur de l'action

L'Agent constatateur et Le Service Environnement seront porteurs et animateurs de l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe Ecoles communales	Type de partenariat Apport technique
Partenaire externe SPW	Type de partenariat Apport financier
Partenaire interne Service Travaux de la Commune	Type de partenariat Apport humain

Déroulement de l'action

Nous souhaitons réaliser cette action en différentes étapes :

- Réalisation d'un concours dans les différentes implantations scolaires de la commune pour la réalisation de dessins qui seront sélectionnés pour être mis sur les panneaux,

- Création du panneau avec tous les éléments,
- Réalisation du cahier des charges pour l'achat des panneaux de sensibilisation,
- Installation des panneaux de sensibilisation aux différents points noirs de la commune.

Planning de mise en œuvre

Début

01/07/2026

Fin

01/07/2030

Nous souhaitons placer un panneau à chaque site où se trouvent les PAV (total de 9 sites sur le territoire communal). Les panneaux seront placés en permanence.

Nous placerons les panneaux sur plusieurs années.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

50

Précisions éventuelles

réalisation du visuel pour être apposé sur les panneaux

Source

fond communal

Ressources à prévoir (€)

5000

Précisions éventuelles

Achat des panneaux de signalisation

Source

Subvention élaboration des actions du Plan Local

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

3

Précisions éventuelles

Création du visuel et achat des panneaux

Source

Personnel communal

Ressources disponibles (jours)

6

Précisions éventuelles

Placement des panneaux de signalisation

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

Véhicule

Précisions éventuelles

Camionnette de chantier

Source

Véhicule communal

Ressources disponibles

Ciment, pelle, ...

Précisions éventuelles

Outils de chantier

Source

Matériel communal

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs

Objectif du plan	Diminution de 60% des dépôts clandestins sur tout le territoire de la commune d'ici 2030 par rapport à 2026.
Objectif de résultat	Diminution de 50% des dépôts clandestins retrouvés à proximité des panneaux placés aux PAV
Indicateur de résultat	Le nombre de dépôts clandestins recensés par l'agent constatateur à proximité des panneaux placés aux PAV
Objectif de moyen	Placement de 9 panneaux de sensibilisation aux PAV
Indicateur de moyen	Le nombre de panneaux de sensibilisation placés aux PAV
Commentaires	/

Communication

Nous communiquerons sur cette action au travers du bulletin communal, du site internet de la commune mais également via un prospectus qui sera distribué dans les journaux de classe des élèves qui auront participé à l'action.



Fiche action n°5

Caméras - dépôts clandestins

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs
Titre court de l'action	Caméras - dépôts clandestins
Pilier	Pilier 5 - Répression
Type d'activité	Caméra
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Tout le territoire

Lieu	/
------	---

Nuisance	Dépôt clandestin
----------	------------------

Public cible

Le public ciblé est l'ensemble des personnes circulant sur notre territoire (citoyens et personnes de passage)

Description de l'action

Nous souhaitons placer des caméras de surveillance dans les différents points noirs de la commune.

Porteur de l'action

L'Agent constatateur sera le porteur de l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
/	/

Partenaire interne	Type de partenariat
Service travaux de la Commune	Apport humain

Déroulement de l'action

- Placement des caméras de surveillance dans les différents lieux critiques,
- Rédaction de procès-verbaux sur base des images collectées

Planning de mise en œuvre

Début	Fin
01/01/2026	31/12/2030

Nous souhaitons que les caméras soient placées dès que possible sans limite de temps.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

25

Précisions éventuelles

Agent constatateur pour le placement des caméras

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

véhicule

Précisions éventuelles

voiture pour se rendre dans les différents lieux

Source

véhicule communal

Ressources disponibles

caméras

Précisions éventuelles

caméras de surveillance

Source

Matériel communal

Ressources disponibles

Echelle

Précisions éventuelles

Echelle pour aller placer la caméra sur les poteaux électriques

Source

Matériel communal

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs**Objectif du plan**

Diminution de 60% des dépôts clandestins sur tout le territoire de la commune d'ici 2030 par rapport à 2026.

Objectif de résultat

Diminution de 30% du nombre de dépôts clandestins retrouvés dans les sites ciblés par les caméras

Indicateur de résultat

Le nombre de dépôts clandestins retrouvés dans les sites ciblés par les caméras

Objectif de moyen

Placement de 3 caméras de surveillance aux différents points noirs

Indicateur de moyen

Le nombre de caméras placées aux différents points noirs

Commentaires

/

Communication

Nous communiquerons sur le nombre de procès-verbaux rédigés sur base de la présence des caméras de surveillance, à chaque parution du bulletin communal.

Fiche action n°6

Sensibilisation fin d'année

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Sensibilisation sur l'abandon de déchets aux pieds des bulles à verre, en fin d'année
Titre court de l'action	Sensibilisation fin d'année
Pilier	Pilier 1 - Communication et sensibilisation
Type d'activité	Éducation
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Points d'apport volontaire

Lieu /

Nuisance Dépôt clandestin

Public cible

Nous souhaitons cibler les utilisateurs des PAV.

Description de l'action

Nous souhaitons sensibiliser les citoyens, au travers du bulletin communal, en faisant un rappel de la législation, notamment sur l'abandon des verres, lorsque les bulles sont pleines.

Cette communication sera ciblée sur le dépôts des verres aux pieds des bulles, principalement en fin d'année, lorsque l'utilisation des bulles à verre sont fortement sollicitées. Lorsque les bulles sont pleines, nous retrouvons énormément de bouteilles aux pieds des PAV.

Porteur de l'action

L'Agent constatateur portera l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
/	/

Partenaire interne	Type de partenariat
/	/

Déroulement de l'action

Création d'un article de sensibilisation et publication de celui-ci dans le bulletin communal qui paraîtra avant les fêtes de fin d'année.

Planning de mise en œuvre

Début	Fin
01/10/2026	01/10/2030

L'action est récurrente et sera réalisée chaque année, à l'approche des fêtes de fin d'année.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

1

Précisions éventuelles

Une personne dédiée à la rédaction de l'article

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

ordinateur

Précisions éventuelles

ordinateur nécessaire pour la rédaction de l'article

Source

Matériel communal

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs**Objectif du plan**

Diminution de 60% des dépôts clandestins sur tout le territoire de la commune d'ici 2030 par rapport à 2026.

Objectif de résultat

Diminuer de 40% le nombre de signalements de débordement de verre des bulles à verre en fin d'année.

Indicateur de résultat

Le nombre de signalements de débordement de verre des bulles à verre en fin d'année effectués

Objectif de moyen

Publication d'un article ciblé sur le dépôt des verres autour des PAV en fin d'année

Indicateur de moyen

Le nombre d'articles publiés sur le dépôt des verres autour des PAV en fin d'année

Commentaires

/

Communication

Cette publication se fera dans le bulletin communal, chaque année, avant les fêtes de fin d'année.

Fiche action n°7

Voting Box

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Installation de "Voting Box" dans les lieux problématiques
Titre court de l'action	Voting Box
Pilier	Pilier 1 - Communication et sensibilisation
Type d'activité	Éducation
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Quartiers commerçants

Lieu	/
------	---

Nuisance	Mégots
----------	--------

Public cible

Nous souhaitons cibler les fumeurs.

Description de l'action

Nous souhaitons mettre à disposition des "Voting Box" à proximité des cafés et commerces. Nous voudrions y afficher deux personnalités pour que les fumeurs choisissent leur favoris. Par exemple, deux chanteurs ou groupes de musique, deux sportifs, ou deux marques de soda ou de plat (The Rolling Stones ou Nirvana, Messi ou Ronaldo, frites ou pizza)

Porteur de l'action

L'Agent constatateur

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
ASBL BeWaPP	Apport matériel

Partenaire interne	Type de partenariat
Service Travaux de la Commune	Apport humain

Déroulement de l'action

- Demande de prêt du matériel par l'ASBL BeWaPP
- Création des affiches pour le choix des votes
- Placement des Voting Box
- Comptabilisation des résultats
- Publications des chiffres

Planning de mise en œuvre

Début	Fin
01/01/2027	31/12/2028



Cette action sera réalisée plusieurs fois par an pendant les dates ci-dessus.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

5

Précisions éventuelles

Création des choix de vote et comptabilisation des résultats

Source

Personnel communal

Ressources disponibles (jours)

4

Précisions éventuelles

Mise en place et enlèvement des Voting Box

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir

Voting Box

Précisions éventuelles

/

Source

Matériel de l'ASBL BeWaPP

Objectifs et indicateurs

Objectif du plan Diminution de 50% des mégots retrouvés au sol, dans les quartiers commerçants, d'ici 2028 par rapport à 2025

Objectif de résultat Diminution de 50% des mégots retrouvés au sol à proximité des voting box

Indicateur de résultat Le nombre de mégots retrouvés au sol à proximité des voting box

Objectif de moyen Placement de Voting Box à proximité des cafés et commerces

Indicateur de moyen Le nombre de Voting Box placés à proximité des cafés et commerces

Commentaires

/

Communication

Nous communiquerons sur l'action via la page FB de la commune mais également dans les cafés et commerces où nous souhaitons développer cette action.



Fiche action n°8

Mégobac

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Signalisation des mégobacs existants
Titre court de l'action	Mégobac
Pilier	Pilier 2 - Infrastructure et équipement
Type d'activité	Autres
Si "Autres", précisez	Signalisation
Lieu	Quartiers commerçants

Lieu	/
------	---

Nuisance	Mégots
----------	--------

Public cible

Le public ciblé est les fumeurs.

Description de l'action

Des cendriers "Mégobacs" sont placés à l'entrée des salles communales. Ceux-ci ne sont pas signalés et sont parfois confondus avec un avaloir.

Nous souhaitons signaler leur présence avec des panneaux de sensibilisation.

Porteur de l'action

L'Agent constatateur portera l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
Société de fabrication des panneaux	Apport matériel

Partenaire interne	Type de partenariat
Service Travaux de la Commune	Apport humain

Déroulement de l'action

- Réalisation du cahier des charges et achat des 8 panneaux
- Placement des panneaux dans les différents lieux

Planning de mise en œuvre

Début	Fin
01/06/2026	31/12/2026

L'action sera réalisée pour tous les cendriers existant (8). Nous réitérerons l'action dans le futur si nous ajoutons de nouveaux cendriers sur l'espace public.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

2000

Précisions éventuelles

Achat des panneaux

Source

Subvention élaboration des actions du Plan Local

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

2

Précisions éventuelles

Achat des 8 panneaux

Source

Personnel communal

Ressources disponibles (jours)

6

Précisions éventuelles

Placement des panneaux

Source

Personne communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

1 véhicule

Précisions éventuelles

/

Source

Véhicule communal

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs

Objectif du plan

Diminution de 50% des mégots retrouvés au sol, dans les quartiers commerçants, d'ici 2028 par rapport à 2025

Objectif de résultat

Diminution de 50% des mégots retrouvés au sol à proximité des cendriers signalés par un panneau

Indicateur de résultat

Le nombre de mégots retrouvés au sol à proximité des cendriers signalés par un panneau

Objectif de moyen

Installation de 8 panneaux pour signaler les cendriers

Indicateur de moyen

Le nombre de panneaux pour signaler les cendriers installés

Commentaires

/

Communication

Nous communiquerons aux citoyens via le bulletin communal et la page FB de la commune. Nous réaliserons également une affiche qui sera placée à l'entrée de chaque salle communale pour avertir les utilisateurs de ces bâtiments



Fiche action n°9

Cendriers de poche

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Sensibilisation et distribution de cendriers de poche
Titre court de l'action	Cendriers de poche
Pilier	Pilier 1 - Communication et sensibilisation
Type d'activité	Éducation
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Tout le territoire

Lieu	/
------	---

Nuisance	Mégots
----------	--------

Public cible

Le public ciblé est les fumeurs.

Description de l'action

Lors des patrouilles sur le terrain, l'Agent constatateur distribuera des cendriers de poche aux fumeurs qu'il rencontre sur la voie publique. Il fera également un rappel sur les amendes encourues pour le jet de mégot au sol et sensibilisera les fumeurs sur les risques liés au jet de mégots dans les égouts (pollution de l'eau).

Porteur de l'action

L'Agent constatateur portera cette action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
SPW	Apport financier

Partenaire interne	Type de partenariat
/	/

Déroulement de l'action

- Achat des cendriers
- Distribution des cendriers aux fumeurs sur la voie publique et sensibilisation

Planning de mise en œuvre

Début	Fin
01/06/2026	31/12/2030

Nous souhaitons réaliser autant de fois que possible lorsque l'Agent se rendra sur la voie publique.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

2500

Précisions éventuelles

achat des cendriers de poche

Source

Subvention élaboration des actions du Plan Local

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

50

Précisions éventuelles

Distribution des cendriers

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs

Objectif du plan

Diminution de 50% des mégots retrouvés au sol, dans les quartiers commerçants, d'ici 2028 par rapport à 2025

Objectif de résultat

Faire en sorte que 80 % des fumeurs connaissent la réglementation en matière de propreté publique

Indicateur de résultat

Le nombre de fumeurs qui connaissent la réglementation en matière de propreté publique

Objectif de moyen

Achat de cendriers de poche à distribuer aux fumeurs sur la voie publique

Indicateur de moyen

Nombre de cendriers distribués aux fumeurs sur la voie publique

Commentaires

/

Communication

Nous réaliserons une communication sur la page FB de la commune.



Fiche action n°10

Ramassage mégots

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Action de ramassage ciblé des mégots
Titre court de l'action	Ramassage mégots
Pilier	/
Type d'activité	Nettoisement
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Quartiers commerçants

Lieu /

Nuisance Mégots

Public cible

Les Ambassadeurs de la Propreté et les fumeurs sont ciblés par cette action.

Description de l'action

Nous souhaitons réaliser un ramassage spécifique aux mégots, à proximité des salles des fêtes et dans les quartiers commerçants, près des cafés et commerces.

Cette action de ramassage sera réalisée par les Ambassadeurs de la Propreté. Nous souhaitons exposer à proximité des lieux de ramassage, les quantités de mégots ramassés pour sensibiliser les fumeurs.

Porteur de l'action

L'Agent constatateur sera le porteur et l'animateur de l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
Ambassadeurs de la Propreté	Apport humain

Partenaire externe	Type de partenariat
ASBL BeWaPP	Apport matériel

Partenaire interne	Type de partenariat
/	/

Déroulement de l'action

L'action se déroulera comme ceci :

- Appel des Ambassadeurs de la Propreté volontaires pour effectuer le ramassage
- Sollicitation de l'ASBL BeWaPP pour recevoir le matériel d'exposition des mégots en prêt
- Ramassage des mégots dans les différents lieux

- Exposition des déchets dans les lieux nettoyés

Planning de mise en œuvre

Début

30/06/2026

Fin

31/12/2026

L'action sera réalisée 1 seule fois.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

3

Précisions éventuelles

Préparation de l'action

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

5

Précisions éventuelles

Ramassage des mégots

Source

Ambassadeurs de la Propreté

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir

Contenant gradué pour exposer les mégots

Précisions éventuelles

/

Source

ASBL BeWaPP

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs

Objectif du plan

Diminution de 50% des mégots retrouvés au sol, dans les quartiers commerçants, d'ici 2028 par rapport à 2025

Objectif de résultat

Diminution de 100% des mégots retrouvés au sol après un ramassage ciblés des mégots, dans les quartiers commerçants

Indicateur de résultat

Le nombre de mégots retrouvés au sol après un ramassage ciblés des mégots, dans les quartiers commerçants

Objectif de moyen

Mobiliser 10 personnes au ramassage ciblé des mégots

Indicateur de moyen

Le nombre de personnes mobilisées pour le ramassage ciblé des mégots

Commentaires

/

Communication



Nous communiquerons sur cette action via la page FB de la commune.



Fiche action n°11

Commerces + propres

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Action "Commerces + propres"
Titre court de l'action	Commerces + propres
Pilier	Pilier 1 - Communication et sensibilisation
Type d'activité	Éducation
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Quartiers commerçants

Lieu	/
------	---

Nuisance	Déchets sauvages
----------	------------------

Public cible

Le public ciblé est les personnes qui achètent des produits à consommer rapidement, dans les commerces.

Description de l'action

Nous souhaitons réaliser l'action "Commerces + propres" grâce à l'expertise, l'aide et le matériel mis à disposition des communes et des commerces par l'ASBL BeWaPP.

Nous nous rendrons dans les commerces de l'entité afin d'expliquer aux gérants notre action et les solliciter afin de participer à cette campagne.

Nous solliciterons ensuite l'ASBL BeWaPP, pour recevoir le matériel de communication et iront le placer dans les commerces qui souhaitent participer à l'action.

Porteur de l'action

L'Agent constatateur sera le porteur de l'action avec les commerces souhaitant y participer.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
ASBL BeWaPP	Apport matériel

Partenaire externe	Type de partenariat
Les commerçants de l'entité	Apport technique

Déroulement de l'action

- Explication de l'action à tous les commerçants de l'entité
- Demande de matériel à l'ASBL BeWaPP
- Mise à disposition du matériel dans les commerces participants à l'action
- Suivi et évaluation de l'action.

Planning de mise en œuvre

Début

01/01/2027

Fin

31/12/2028

Comme le suggère l'ASBL BeWaPP, cette action sera réalisée pendant 1 mois et demi mais renouvelée plusieurs fois durant les années 2027 et 2028.

Ressources**Ressources financières****Ressources disponibles (€)**

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources humaines**Ressources disponibles (jours)**

10

Précisions éventuelles

réalisation de l'action

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

Véhicule

Précisions éventuelles

Véhicule pour déposer le matériel dans les commerces participants

Source

Véhicule communal

Ressources à prévoir

Matériel de communication/sensibilisation

Précisions éventuelles

Matériel à destination des commerces

Source

ASBL BeWaPP

Objectifs et indicateurs

Objectif du plan

Diminution de 50% des déchets sauvages retrouvés le long des routes du territoire, d'ici 2029, sur base des chiffres de 2025

Objectif de résultat

Diminution de 40% des déchets sauvages retrouvés à proximité des commerces participants à l'action

Indicateur de résultat

Le nombre de déchets sauvages retrouvés à proximité des commerces participants à l'action

Objectif de moyen

Mise à disposition de kits de communication/sensibilisation à destinations des commerces de l'entité

Indicateur de moyen

Le nombre de kits de communication/sensibilisation mis à disposition des commerces de l'entité

Commentaires

/

Communication

Nous communiquerons sur cette action via le bulletin communal.



Fiche action n°12

Poubelles publiques

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Remplacement/suppression/ajout de certaines poubelles problématiques
Titre court de l'action	Poubelles publiques
Pilier	Pilier 2 - Infrastructure et équipement
Type d'activité	Gestion des poubelles publiques
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Tout le territoire

Lieu /

Nuisance Déchets sauvages

Public cible

Toutes les personnes utilisant les poubelles publiques sont ciblées par cette action.

Description de l'action

Dans le cadre de la rédaction de ce Plan, notre communal a bénéficié d'un accompagnement d'un bureau d'expertise, Comase. Cet accompagnement nous a permis de constater que plusieurs poubelles publiques présentaient un problème (ouverture, dégâts, etc) et étaient mal utilisées.

Nous souhaitons donc procéder au remplacement des 4 poubelles problématiques.

Remplacement :

- MLC/Dinosaure/3
- LB/Rocs/8
- LB/Labuissière/4
- LB/Rouloi/9

Suppression :

- LB/Labuissière/3

Ajout :

- Ajout d'une poubelle à hauteur du pont du Tram à Merbes-le-Château
- Ajout d'une poubelle à la route de Thuin, à l'entrée des carrières de l'imaginaire (LB/carrière/10)

Porteur de l'action

L'Agent constatateur sera le porteur de l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
SPW	Apport financier

Partenaire externe

ASBL BeWaPP	Type de partenariat Apport technique
Partenaire interne Service Travaux	Type de partenariat Apport humain

Déroulement de l'action

- Apposition d'autocollants fournis par l'ASBL BeWaPP sur les poubelles qui seront supprimées
- Réalisation du cahier des charges pour l'achat de nouvelles poubelles
- Ajout/remplacement et suppression des poubelles concernées
- Suivi et évaluation suite à l'action (réalisation de nouveaux constats sur les poubelles concernées)

Planning de mise en œuvre

Début	Fin
30/06/2026	31/12/2026

L'action sera réalisée une seule fois dans ce laps de temps.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)
/
Précisions éventuelles
/
Source
/
Ressources à prévoir (€)
7000
Précisions éventuelles
Achat des poubelles
Source
Subvention élaboration des actions du Plan Local

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)
10
Précisions éventuelles
Ajout/remplacement et suppression des poubelles

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)**Ressources disponibles**

Véhicule

Précisions éventuelles

Véhicule de chantier

Source

Véhicule communal

Ressources disponibles

Outils

Précisions éventuelles

/

Source

Matériel communal

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs**Objectif du plan**

Diminution de 50% des déchets sauvages retrouvés le long des routes du territoire, d'ici 2029, sur base des chiffres de 2025

Objectif de résultat

Diminution de 50% des déchets sauvages retrouvés au sol à proximité des poubelles problématiques, qui ont fait l'objet d'un remplacement

Indicateur de résultat

Le nombre de déchets sauvages retrouvés au sol à proximité des poubelles problématiques, qui ont fait l'objet d'un remplacement

Objectif de moyen

Ajout et remplacement de 6 poubelles publiques

Indicateur de moyen

Le nombre de poubelles publiques ajoutées et remplacées

Commentaires

/

Communication

Nous communiquerons sur cette action via la page FB de la commune



Fiche action n°13

Animation des élèves

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Animation dans les établissements scolaires sur les déchets
Titre court de l'action	Animation des élèves
Pilier	Pilier 1 - Communication et sensibilisation
Type d'activité	Éducation
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Tout le territoire

Lieu	/
------	---

Nuisance	Déchets sauvages
----------	------------------

Public cible

Les élèves des implantations scolaires de l'entité seront ciblés par cette action.

Description de l'action

Nous souhaitons réaliser une animation dans les établissements scolaires de l'entité sur les déchets. Cette animation sera réalisée par l'Agent constatateur mais nous souhaitons inviter le théâtre du Copion qui proposera un spectacle aux élèves.

Porteur de l'action

L'Agent constatateur et le théâtre du Copion seront les animateur de cette action.

Partenaires prévus

Partenaire interne	Type de partenariat
Théâtre du Copion	Apport humain

Déroulement de l'action

- Explication de l'action auprès de la Direction des implantations scolaires
- Prise de contact et de rendez-vous avec le Théâtre du Copion
- Réalisation de l'action dans les implantations scolaires

Planning de mise en œuvre

Début	Fin
01/01/2027	31/12/2028

Cette action sera réalisée une seule fois par implantation scolaire.

Ressources

Ressources financières



Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

500

Précisions éventuelles

Frais liés à la venue du Théâtre

Source

Budget communal

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

2

Précisions éventuelles

Réalisation de l'action

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs

Objectif du plan	Diminution de 50% des déchets sauvages retrouvés le long des routes du territoire, d'ici 2029, sur base des chiffres de 2025
-------------------------	--

Objectif de résultat	Faire en sorte que 80 % des élèves connaissent les risques pour l'environnement sur le jet de déchets sauvages
-----------------------------	--

Indicateur de résultat	Le nombre d'élèves connaissant les risques pour l'environnement sur le jet de déchets sauvages
-------------------------------	--

Objectif de moyen	Réalisation d'une représentation théâtrale dans les implantations scolaires de l'entité
--------------------------	---

Indicateur de moyen	Le nombre de représentations théâtrales réalisées dans les implantations scolaires
----------------------------	--

Commentaires

Il est prévu que les frais liés à la représentation théâtrale soient pris en charge par l'intercommunale Hygée mais il se peut que ces frais ne soient plus pris en charge à l'avenir. Nous prévoyons si besoin, de prendre ces frais à charge de la commune.

Communication

Nous communiquerons sur cette action via le bulletin communal et via un document qui sera adressé aux parents des élèves.



Fiche action n°14

Panneaux de sensibilisation

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Création et placement de panneaux de sensibilisation à placer aux bords des routes où l'on retrouve beaucoup de déchets sauvages
Titre court de l'action	Panneaux de sensibilisation
Pilier	Pilier 1 - Communication et sensibilisation
Type d'activité	Éducation
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Bord de route

Lieu	/
------	---

Nuisance	Déchets sauvages (canettes, bouteilles, etc)
----------	--

Public cible

Toutes les personnes circulant dans les rues problématiques sont concernées par cette action.

Description de l'action

Nous souhaitons réaliser et placer des panneaux de sensibilisation sur le jet de déchets dans la nature, le long des routes problématiques (rue du Gros Rouloi, rue des Usines, rue de la Rochelle).

Porteur de l'action

L'Agent constatateur sera le porteur de l'action

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
ASBL BeWaPP	Apport matériel

Partenaire interne	Type de partenariat
/	/

Déroulement de l'action

- Réalisation du contenu à afficher sur le panneaux
- Réalisation du marché public
- Achat des panneaux
- Demande à l'ASBL BeWaPP pour recevoir des panneaux pour placer aux abords des champs/prairies
- Placement des panneaux

Planning de mise en œuvre

Début	Fin
01/01/2027	31/12/2028



L'action sera réalisée une seule fois.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

2500

Précisions éventuelles

Achat des panneaux de sensibilisation

Source

Subvention élaboration des actions du Plan Local

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

3

Précisions éventuelles

Réalisation de l'administratif

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

6

Précisions éventuelles

Placement des panneaux

Source

Personnel communal

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

Véhicule

Précisions éventuelles

Véhicule de chantier

Source

Véhicule communal

Ressources disponibles

Outils

Précisions éventuelles

/

Source

Matériel communal

Objectifs et indicateurs

Objectif du plan

Diminution de 50% des déchets sauvages retrouvés le long des routes du territoire, d'ici 2029, sur base des chiffres de 2025

Objectif de résultat

Diminution du nombre de déchets sauvages retrouvés le long des routes, autour des panneaux de sensibilisation

Indicateur de résultat

Le nombre de déchets sauvages retrouvés le long des routes, autour des panneaux de sensibilisation

Objectif de moyen

Placement de 6 panneaux de sensibilisation au bord des routes problématiques

Indicateur de moyen

Le nombre de panneaux de sensibilisation placés au bord des routes problématiques

Commentaires

/

Communication

Nous communiquerons sur cette action via la page FB de la commune.

Fiche action n°15

Caméras - dépôts sauvages

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs
Titre court de l'action	Caméras - dépôts sauvages
Pilier	Pilier 5 - Répression
Type d'activité	/
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Bord de route

Lieu /

Nuisance Déchets sauvages (canettes, bouteilles, etc)

Public cible

Le public ciblé est l'ensemble des personnes circulant sur notre territoire (citoyens et personnes de passage)

Description de l'action

Nous souhaitons placer des caméras de surveillance dans les rues du Gros Rouloi, des Usines et de la Rochelle où nous retrouvons beaucoup de déchets sauvages.

Porteur de l'action

L'Agent constatateur sera le porteur de l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
/	/

Partenaire interne	Type de partenariat
Service travaux de la Commune	Apport humain

Déroulement de l'action

- Placement des caméras de surveillance dans les différents lieux critiques,
- Rédaction de procès-verbaux sur base des images collectées

Planning de mise en œuvre

Début	Fin
01/01/2026	31/12/2030

Nous souhaitons que les caméras soient placées dès que possible sans limite de temps.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

25

Précisions éventuelles

Agent constatateur pour le placement des caméras

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

véhicule

Précisions éventuelles

voiture pour se rendre dans les différents lieux

Source

véhicule communal

Ressources disponibles

caméras

Précisions éventuelles

caméras de surveillance

Source

Matériel communal

Ressources disponibles

Echelle

Précisions éventuelles

Echelle pour aller placer la caméra sur les poteaux électriques

Source

Matériel communal

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs**Objectif du plan**

Diminution de 50% des déchets sauvages retrouvés le long des routes du territoire, d'ici 2029, sur base des chiffres de 2025

Objectif de résultat

Diminution de 30% du nombre de déchets sauvages retrouvés le long des routes ciblées par les caméras

Indicateur de résultat

Le nombre de déchets sauvages retrouvés le long des routes ciblées par les caméras

Objectif de moyen

Placement de 3 caméras de surveillance aux différents points noirs

Indicateur de moyen

Le nombre de caméras placées aux différents points noirs

Commentaires

/

Communication



Nous communiquerons sur le nombre de procès-verbaux rédigés sur base de la présence des caméras de surveillance, à chaque parution du bulletin communal.



Fiche action n°16

Club + propre

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Action "Club sportif + propre"
Titre court de l'action	Club + propre
Pilier	Pilier 3 - Participation
Type d'activité	Participation citoyenne
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Pas de lieu spécifique

Lieu /

Nuisance Déchets sauvages

Public cible

Le public ciblé est les personnes qui jouent dans le club de football de Labuissière, ainsi que les spectateurs présents.

Description de l'action

Nous souhaitons apporter notre aide au club de football du RFC Labuissière pour qu'il participe à l'action "Club + propre" organisée par l'ASBL BeWaPP.

Porteur de l'action

L'Agent constatateur sera le porteur de l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
Le RFC Labuissière	Apport humain

Partenaire externe	Type de partenariat
ASBL BeWaPP	Apport technique

Partenaire interne	Type de partenariat
/	/

Déroulement de l'action

- Discuter avec le club de foot sur le projet "Club + propre"
- Contribuer à la réussite du projet en apportant au club l'aide nécessaire.

Planning de mise en œuvre

Début	Fin
01/01/2028	01/01/2029

L'action se fera une seule fois.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

4

Précisions éventuelles

Aide à apporter au club

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir

Matériel de communication/sensibilisation

Précisions éventuelles

Matériel nécessaire pour réaliser une campagne de communication/sensibilisation

Source

ASBL BeWaPP

Ressources à prévoir

Matériel de participation

Précisions éventuelles

Matériel nécessaire pour effectuer un ramassage des déchets

Source

ASBL BeWaPP

Objectifs et indicateurs

Objectif du plan

/

Objectif de résultat

Diminution de 60% du nombre de déchets sauvages retrouvés au sol aux abords du terrain de foot

Indicateur de résultat

Le nombre de déchets sauvages retrouvés au sol aux abords du terrain de foot

Objectif de moyen

Participation à l'action "Club + propre"

Objectif de moyen

Réalisation d'action via l'appel à projets "Club + propre"

Indicateur de moyen

Le nombre de participants à l'action "Club + propre"

Indicateur de moyen

Le nombre d'actions réalisées par l'appel à projets "Club + propre"

Commentaires

/

Communication

Nous communiquerons sur cette action via le site Internet de la commune.

Fiche action n°17

Panneaux de sensibilisation sur le déchets verts

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Création et placement de panneaux de sensibilisation sur les risques liés à l'abandon de déchets verts sur la voie publique
Titre court de l'action	Panneaux de sensibilisation sur le déchets verts
Pilier	Pilier 1 - Communication et sensibilisation
Type d'activité	Éducation
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Bord de route (Chemins de terre)

Lieu /

Nuisance Dépôt clandestin (Déchets verts)

Public cible

Les citoyens sont ciblés par cette action.

Description de l'action

Nous souhaitons créer des panneaux de sensibilisation sur le jet des déchets verts sur les berges.

Ces panneaux seraient déplacés sur les différents lieux problématiques.

Nous y afficherons les risques liés au jet (érosion des berges, présences de nuisibles, nuisances visuelles et olfactives), ainsi que les montants prévus en cas de dépôt.

Porteur de l'action

L'Agent constatateur, le Service Environnement de la commune et le Contrat de Rivières Sambre & Affluents seront les porteurs et animateurs de l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
Contrat de Rivières Sambre & Affluents	Apport technique

Partenaire interne	Type de partenariat
Service Environnement de la commune	Apport humain

Déroulement de l'action

- Recensement des lieux problématiques
- Création du visuel
- Achat de panneaux de sensibilisation
- Placement des panneaux de sensibilisation

Planning de mise en œuvre

Début

30/06/2026

Fin

31/12/2030

L'action sera réalisée durant ce délai. Nous irons placer les panneaux aux endroits où l'on retrouve des déchets verts.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

500

Précisions éventuelles

achat des panneaux

Source

Budget communal

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

10

Précisions éventuelles

Rédaction du dossier administratif, de l'achat et du placement des panneaux

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

véhicule

Précisions éventuelles

Véhicule pour aller placer les panneaux

Source

Véhicule communal

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs**Objectif du plan**

Diminution de 50% des quantités de déchets verts retrouvés sur le territoire communal d'ici 2029 sur base des chiffres de 2026

Objectif de résultat

Diminution de 30% des quantités de déchets verts retrouvés sur le territoire communal à proximité des panneaux de sensibilisation

Indicateur de résultat

Le nombre de quantités de déchets verts retrouvés sur le territoire communal à proximité des panneaux de sensibilisation

Objectif de moyen

Placement de panneaux de sensibilisation où l'on retrouve des déchets verts sur le territoire communal

Indicateur de moyen

Le nombre de panneaux de sensibilisation placés sur le territoire communal où l'on retrouve des déchets verts

Commentaires

/

Communication

Une communication sera fait via le bulletin communal, le site Internet de la commune et du Contrat de Rivières Sambre & Affluents.



Fiche action n°18

Valorisation déchets verts

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Sensibilisation sur la valorisation des déchets verts
Titre court de l'action	Valorisation déchets verts
Pilier	Pilier 1 - Communication et sensibilisation
Type d'activité	Éducation
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Tout le territoire

Lieu	/
------	---

Nuisance	Dépôt clandestin (Déchets verts)
----------	----------------------------------

Public cible

Tous les citoyens sont ciblés par cette action.

Description de l'action

Nous souhaitons réaliser une campagne de communication à destination des citoyens sur les possibilités existantes pour valoriser les déchets verts. Nous pensons que cela pourrait diminuer les quantités retrouvées sur le territoire.

Porteur de l'action

Le Service Environnement sera le porteur de l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
Contrat de Rivières Sambre & Affluents	Apport technique

Partenaire interne	Type de partenariat
Service Environnement	Apport humain

Déroulement de l'action

- Rédaction d'un article sur la valorisation des déchets verts
- Publication de l'article dans le bulletin communal

Planning de mise en œuvre

Début	Fin
01/01/2026	31/12/2030

L'action sera répétée plusieurs fois pendant ce laps de temps

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

2

Précisions éventuelles

Rédaction de l'article

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

Matériel informatique

Précisions éventuelles

Rédaction de l'article

Source

Matériel communal

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs

Objectif du plan

Diminution de 50% des quantités de déchets verts retrouvés sur le territoire communal d'ici 2029 sur base des chiffres de 2026

Objectif de résultat

Diminution de 20% des quantités de déchets verts retrouvés sur le territoire après la publication de l'article dans le bulletin communal

Indicateur de résultat

Le nombre de quantités de déchets verts retrouvés sur le territoire après la publication de l'article dans le bulletin communal

Objectif de moyen

Réalisation d'article sur la valorisation des déchets verts

Indicateur de moyen

Le nombre d'articles sur la valorisation des déchets verts publiés

Commentaires

/

Communication

Cette action sera publiée dans le bulletin communal.



Fiche action n°19

0 déchet

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Réalisation d'un atelier zéro déchet
Titre court de l'action	0 déchet
Pilier	Pilier 3 - Participation
Type d'activité	Participation citoyenne
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Tout le territoire

Lieu /

Nuisance Autres déchets sauvages

Public cible

Cette action ciblera tous les citoyens.

Description de l'action

Nous souhaitons organiser un atelier zéro déchets qui permettra de réduire la production de déchets en amont de la problématique. Nous pensons qu'en proposant des solutions pour réduire les quantités de déchets, nous diminuerons les quantités retrouvées sur la voie publique.

Porteur de l'action

Le Service Environnement et l'Agent constatateur seront les porteurs de l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
Personne ressource	Apport technique

Partenaire externe	Type de partenariat
Intercommunale Hyg�a	Apport financier

Partenaire externe	Type de partenariat
Intercommunale Hyg�a	Apport technique

Partenaire interne	Type de partenariat
Service Environnement	Apport humain

D roulement de l'action

- R pondre   l'appel   projets "D marche z ro d chet" du SPW
- Contact avec une personne ressource qui viendrait partager son exp rience dans le 0 d chet

- Communication autour de l'atelier
- Réalisation de l'atelier
- Communication sur le vécu des participants à l'atelier

Planning de mise en œuvre

Début

01/01/2026

Fin

31/12/2026

L'action pourrait être réalisée plusieurs fois, selon l'intérêt des participants, pendant ce laps de temps.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

4400

Précisions éventuelles

réalisation de l'atelier

Source

Subvention du SPW - Démarche zéro déchet

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

5

Précisions éventuelles

préparation et réalisation de l'action

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

Salle de réunion

Précisions éventuelles

Equipements de réunion

Source

Salle communale

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs

Objectif du plan

Diminution de 50% des quantités de déchets verts retrouvés sur le territoire communal d'ici 2029 sur base des chiffres de 2026

Objectif de résultat

Diminution de 40% des quantités de déchets sauvages retrouvés le long des routes après la réalisation de l'atelier zéro déchet

Indicateur de résultat

Le nombre de quantités de déchets sauvages retrouvés le long des routes après la réalisation de l'atelier zéro déchet

Objectif de moyen

La réalisation d'atelier zéro déchet

Objectif de moyen

Sensibiliser un maximum de citoyens au zéro déchet

Indicateur de moyen

Le nombre d'atelier zéro déchet réalisés

Indicateur de moyen

Le nombre de citoyens sensibilisés au zéro déchet

Commentaires

/

Communication

Nous communiquerons sur cette action via un affichage aux différentes valves, le bulletin communal, le site internet et les réseaux sociaux de la commune.

Fiche action n°20

FixMyStreet

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Utilisation d'un outil de rapportage
Titre court de l'action	FixMyStreet
Pilier	Pilier 2 - Infrastructure et équipement
Type d'activité	Outils numériques
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Tout le territoire

Lieu	/
------	---

Public cible

Le personnel du Service des Travaux est les personnes ciblées dans un premier temps et peut-être les citoyens de la commune dans le futur.

Description de l'action

Nous n'utilisons actuellement aucun outil de rapportage. Nous souhaiterions utiliser l'application FixMyStreet, développée par l'ASBL BeWaPP. Les ouvriers communaux utiliseraient l'application pour centraliser les problèmes de malpropreté, comme la présence de dépôts clandestins, sur le territoire communal.

L'Agent constatateur serait le gestionnaire de l'application et serait informé en cas de dépôt clandestin. L'application nous permettrait également d'extraire des chiffres sur le niveau de malpropreté publique.

Porteur de l'action

L'Agent constatateur sera le porteur de l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
ASBL BeWaPP	Apport matériel

Partenaire interne	Type de partenariat
Service Travaux	Apport humain

Déroulement de l'action

- Présentation de l'outil au Collège communal par l'ASBL BeWaPP
- Adhésion à l'application FixMyStreet
- Réalisation d'une phase test de l'application
- Utilisation de l'application en interne au niveau du personnel du Service Travaux
- Ouverture de l'application aux citoyens de l'entité

Planning de mise en œuvre

Début	Fin
01/01/2027	31/12/2028

L'action sera réalisée une seule fois.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

5

Précisions éventuelles

Gestion du dossier

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs

Objectif du plan

/

Objectif de résultat

90 % des signalements recensés sur le territoire via l'application

Indicateur de résultat

Le nombre de signalements recensés sur le territoire via d'autres canaux

Objectif de moyen

Présentation de l'application au Collège communal et prise de décision de ce dernier

Indicateur de moyen

Présentation au Collège effective et délibération qui acte l'utilisation de l'application

Commentaires

/

Communication

Nous réaliserons des campagnes d'informations sur l'utilisation de l'application uniquement si nous décidons d'ouvrir l'application aux citoyens de la communes. Dans ce cas, nous informerons les citoyens via tous les réseaux de communication de la commune et réaliserons des publications plusieurs fois par an.

Une communication en interne sera également faite aux personnes qui utiliseront l'application et une formation sur son utilisation sera donnée.



Fiche action n°21

Sensibilisation élèves et citoyens

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Sensibilisation dans les écoles et aux citoyens habitant à proximité de cours d'eau
Titre court de l'action	Sensibilisation élèves et citoyens
Pilier	Pilier 1 - Communication et sensibilisation
Type d'activité	Éducation
Si "Autres", précisez	/
Lieu	/

Lieu	Berges et cours d'eau
Nuisance	Déchets sauvages

Public cible

Les élèves des implantations scolaires ainsi que les citoyens habitant à proximité des cours d'eau sont ciblés par cette action.

Description de l'action

Nous souhaitons réaliser des tracts informatifs qui seront distribués aux habitants à proximité des cours d'eau.

Pour les écoles de l'entité, nous souhaitons réaliser une animation qui serait donnée conjointement par l'Administration communale et le Contrat de Rivières Sambre & Affluents.

Porteur de l'action

Le Service Environnement, l'Agent constatateur et le Contrat de Rivières Sambre & Affluents seront les porteurs de l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
Contrat de Rivières Sambre & Affluents	Apport matériel
Partenaire externe	Type de partenariat
Contrat de Rivières Sambre & Affluents	Apport technique
Partenaire interne	Type de partenariat
Service Environnement	Apport humain

Déroulement de l'action

- création de l'animation entre les différents services
- réalisation de l'animation dans les différentes implantations scolaires de l'entité

Planning de mise en œuvre

Début	Fin
01/01/2027	31/12/2028

L'action sera réalisée une seule fois pour chaque implantation scolaire. Les tracts seront également distribués une seule fois aux citoyens habitant à proximité d'un cours d'eau .

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

200

Précisions éventuelles

réalisation des tracts

Source

Budget communal

Ressources à prévoir (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

5

Précisions éventuelles

Préparation de l'animation et des tracts

Source

Personnel communal et du Contrat de Rivières

Ressources disponibles (jours)

2

Précisions éventuelles

distribution des tracts

Source

Personnel communal

Ressources disponibles (jours)

10

Précisions éventuelles

Animation dans les implantations scolaires

Source

Personnel communal et du Contrat de Rivières

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

Ordinateur

Précisions éventuelles

Réalisation de l'action

Source

Matériel communal

Ressources disponibles

Vélo

Précisions éventuelles

Distribution des tracts

Source

Véhicule communal

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs

Objectif du plan

Diminution de 50% des déchets retrouvés dans et aux abords des cours d'eau d'ici 2030 sur base des chiffres de 2026

Objectif de résultat

Diminution de 20% des déchets retrouvés dans et aux abords des cours d'eau après l'animation dans les écoles et la distribution de tracts

Indicateur de résultat

Le nombre de déchets retrouvés dans et aux abords des cours d'eau après l'animation dans les écoles et la distribution de tracts

Objectif de moyen

Distribution de tracts aux citoyens habitant à proximité des cours d'eau

Objectif de moyen

Animation dans les différentes implantations scolaires de l'entité

Indicateur de moyen

Le nombre de tracts distribués aux citoyens habitant à proximité des cours d'eau

Indicateur de moyen

Le nombre d'animation dans les différentes implantations scolaires de l'entité réalisée

Commentaires

/

Communication

Nous communiquerons sur cette action via le bulletin communal et la page FB de la commune.



Fiche action n°22

Ramassage dans les cours d'eau

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Actions de ramassages dans les cours d'eau avec les citoyens et le Contrat de Rivières Sambre & Affluents
Titre court de l'action	Ramassage dans les cours d'eau
Pilier	Pilier 3 - Participation
Type d'activité	Nettoisement
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Pas de lieu spécifique

Lieu /

Nuisance Déchets sauvages

Public cible

L'ensemble des citoyens sont ciblés par cette action.

Description de l'action

Nous souhaitons organiser un ramassage des déchets, en collaboration avec le Contrat de Rivières Sambre & Affluents et des Ambassadeurs de la Propreté, dans les rivières de notre entité.

Porteur de l'action

Le Service Environnement, l'Agent constatateur et le Contrat de Rivières Sambre & Affluents seront les porteurs de l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
Contrat de Rivières Sambre & Affluents	Apport matériel

Partenaire externe	Type de partenariat
Contrat de Rivières Sambre & Affluents	Apport humain

Partenaire externe	Type de partenariat
ASBL BeWaPP	Apport matériel

Partenaire interne	Type de partenariat
Service Environnement	Apport humain

Déroulement de l'action

- Sollicitation du Contrat de Rivières pour organiser le ramassage
- Appel aux bénévoles à participer à l'action de ramassage

- Réalisation du ramassage

Planning de mise en œuvre

Début

01/01/2027

Fin

31/12/2028

Nous souhaiterions réaliser cette action durant ce laps de temps. Celle-ci serait réalisée une fois par an dans le cadre de la semaine de l'eau.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

2

Précisions éventuelles

Préparation de l'action

Source

Personnel communal et du Contrat de Rivières

Ressources disponibles (jours)

3

Précisions éventuelles

Animation de l'action de ramassage

Source

Personnel communal et du Contrat de Rivières

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)**Ressources disponibles**

Véhicule

Précisions éventuelles

Destiné à évacuer les déchets ramassés

Source

Véhicule communal

Ressources à prévoir

Matériel

Précisions éventuelles

Matériel de ramassage (sacs, gants, pinces)

Source

Matériel du Contrat de Rivières

Objectifs et indicateurs**Objectif du plan**

Diminution de 50% des déchets retrouvés dans et aux abords des cours d'eau d'ici 2030 sur base des chiffres de 2026

Objectif de résultat

Diminution de 80% des déchets retrouvés dans et aux abords des cours d'eau, après un ramassage ciblé

Indicateur de résultat

Le nombre de déchets retrouvés dans et aux abords des cours d'eau après un ramassage ciblé

Objectif de moyen

Mobiliser 10 personnes au ramassage ciblé des déchets dans et aux abords des cours d'eau

Indicateur de moyen

Le nombre de personnes mobilisées pour le ramassage ciblé des déchets dans et aux abords des cours d'eau

Commentaires

/



Communication

Nous communiquerons sur cette action à travers les différents canaux de la commune (Site internet, page FB et bulletin communal).

Fiche action n°23

Utilisation de conteneurs pour les déchets organiques

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:22

Aperçu

Titre complet de l'action	Réflexion avec Hygée pour distribuer des petits conteneurs destinés à y placer les déchets organiques en remplacement des sacs verts
Titre court de l'action	Utilisation de conteneurs pour les déchets organiques
Pilier	Pilier 2 - Infrastructure et équipement
Type d'activité	Autres
Si "Autres", précisez	Amélioration du service aux citoyens
Lieu	Tout le territoire

Lieu

/

Nuisance

Autre nuisance

Public cible

Tous les citoyens sont ciblés par cette action.

Description de l'action

Nous souhaitons échanger avec l'intercommunale Hygée sur la problématique des déchets retrouvés au sol suite aux collectes périodiques.

Nous retrouvons des déchets organiques provenant des habitations suite à la présentation de ces déchets à la collecte périodique. Les animaux éventrent les sacs et les déchets se retrouvent dispersés sur la voie publique.

Porteur de l'action

L'Agent constatateur sera le porteur de l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe

Intercommunale Hygée

Type de partenariat

Apport technique

Partenaire externe

Intercommunale Hygée

Type de partenariat

Apport matériel

Partenaire interne

/

Type de partenariat

/

Déroulement de l'action

- Interpellation de l'intercommunale Hygée pour que des conteneurs soit mis à disposition des citoyens pour la présentation des déchets organiques, lors des collectes périodiques, en remplacement des sacs poubelles verts.

Planning de mise en œuvre

**Début**

01/01/2028

Fin

31/12/2030

L'action sera réalisée une seule fois.

Ressources**Ressources financières****Ressources disponibles (€)**

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources humaines**Ressources disponibles (jours)**

1

Précisions éventuelles

Interpellation

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs**Objectif du plan**

Diminution de 30% de déchets au sol, issus de la collecte des déchets ménagers, sur le territoire communal d'ici 2027 sur base des chiffres de 2026.

Objectif de résultat

Diminution de 30% des déchets au sol, issus de la collecte des déchets ménagers, sur le territoire communal après l'utilisation de conteneurs pour déchets organiques

Indicateur de résultat

Le nombre de déchets au sol, issus de la collecte des déchets ménagers, sur le territoire communal après l'utilisation de conteneurs pour déchets organiques

Objectif de moyen

Interpellation de l'intercommunale Hygée pour remplacement les contenants à présenter à la collecte périodique des déchets organiques

Indicateur de moyen

Le nombre d'interpellation à l'intercommunale Hygée pour le remplacement des contenants à présenter à la collecte périodique des déchets organiques

Commentaires

/

Communication

Nous ne communiquerons sur cette action seulement si nous nous dirigeons vers l'utilisation de conteneurs pour déchets organiques.



Fiche action n°24

Rappel RGP

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:23

Aperçu

Titre complet de l'action	Sensibilisation du Règlement et du calendrier des collectes périodiques des déchets ménagers
Titre court de l'action	Rappel RGP
Pilier	Pilier 1 - Communication et sensibilisation
Type d'activité	Éducation
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Tout le territoire

Lieu /

Nuisance Autre nuisance

Public cible

Tous les citoyens sont ciblés par cette action.

Description de l'action

Lorsque l'Agent constatateur patrouillera sur le terrain, il interpellera les citoyens qui ont déposé leur déchets à présenter à la collecte périodique et qui ne respectent pas les règles en vigueur reprises dans le Règlement Général de Police de la commune (heures de sortie des sacs, heures de rentrée des sacs s'ils n'ont pas été collectés, etc).

En sensibilisant davantage les citoyens sur le bon respect de ces règles, nous pensons que les risques de retrouver des déchets ménagers issus des collectes périodiques éparpillés sur la voie publique diminueront.

Porteur de l'action

L'Agent constatateur sera le porteur de l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
/	/

Partenaire interne	Type de partenariat
/	/

Déroulement de l'action

- Patrouille sur le terrain
- Interpellation des citoyens en infraction et sensibilisation de ceux-ci via un toute-boite

Planning de mise en œuvre

Début	Fin
01/01/2026	31/12/2027

L'action sera réalisée durant ce laps de temps, dès qu'une infraction aura été constatée.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

50

Précisions éventuelles

Patrouille et sensibilisation de l'Agent constatateur

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

Vélo

Précisions éventuelles

Véhicule de patrouille

Source

Véhicule communal

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs

Objectif du plan

Diminution de 30% de déchets au sol, issus de la collecte des déchets ménagers, sur le territoire communal d'ici 2027 sur base des chiffres de 2026.

Objectif de résultat

Diminution de 40 % des déchets au sol, issus de la collecte des déchets ménagers, sur le territoire communal après sensibilisation

Indicateur de résultat

Le nombre de déchets au sol, issus de la collecte des déchets ménagers, sur le territoire communal après sensibilisation

Objectif de moyen

Sensibilisation des citoyens de l'entité sur les déchets au sol, issus de la collecte des déchets ménagers

Indicateur de moyen

Le nombre de citoyens de l'entité, sensibilisés sur les déchets au sol, issus de la collecte des déchets ménagers

Commentaires

Cette action est déjà réalisée par l'Agent constatateur dans le cadre de ses missions de Police Administrative.

Communication

Nous communiquerons sur cette action via la page FB de la commune.

Fiche action n°25

Compostage

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:23

Aperçu

Titre complet de l'action	Formation sur le compostage
Titre court de l'action	Compostage
Pilier	Pilier 1 - Communication et sensibilisation
Type d'activité	Éducation
Si "Autres", précisez	/
Lieu	Pas de lieu spécifique

Lieu /

Nuisance Autre nuisance

Public cible

Les citoyens résidant dans l'entité sont ciblés par cette action.

Description de l'action

Nous souhaitons organiser un atelier sur le compostage des déchets ménagers organiques. Nous pensons qu'en organisant ce type d'atelier, les quantités de déchets organiques présentés à la collecte périodique par les citoyens seraient en diminution, ce qui augmenterait l'absence de sacs poubelles de déchets organiques retrouvés sur la voie publique et qui sont régulièrement éventrés par les animaux.

Porteur de l'action

Le Service Environnement sera le porteur de l'action.

Partenaires prévus

Partenaire externe	Type de partenariat
Intercommunale Hyg�a	Apport technique

Partenaire externe	Type de partenariat
SPW	Apport financier

Partenaire interne	Type de partenariat
Service Environnement	Apport humain

D roulement de l'action

- Concertation avec l'intercommunale Hyg a
- Pr paration de la formation
- Communication sur la formation
- R alisation de la formation
- Communication sur le v cu des participants   la formation

Planning de mise en œuvre

Début

30/06/2026

Fin

31/12/2027

L'action pourra être renouvelée après la première formation, si nécessaire.

Ressources

Ressources financières

Ressources disponibles (€)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources à prévoir (€)

2460

Précisions éventuelles

Préparation et réalisation de la formation

Source

Subvention Démarche 0 déchet

Ressources humaines

Ressources disponibles (jours)

10

Précisions éventuelles

Préparation et réalisation de l'action

Source

Personnel communal

Ressources à prévoir (jours)

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Ressources techniques (matériel nécessaire)

Ressources disponibles

Salle de réunion

Précisions éventuelles

Equipements de réunion

Source

Salle communale

Ressources à prévoir

/

Précisions éventuelles

/

Source

/

Objectifs et indicateurs**Objectif du plan**

Diminution de 30% de déchets au sol, issus de la collecte des déchets ménagers, sur le territoire communal d'ici 2027 sur base des chiffres de 2026.

Objectif de résultat

Diminution de 20% des déchets au sol, issus de la collecte des déchets ménagers, sur le territoire communal après la réalisation de l'atelier de compostage

Indicateur de résultat

Le nombre de déchets au sol, issus de la collecte des déchets ménagers, sur le territoire communal recensés après la réalisation de l'atelier de compostage

Objectif de moyen

Réalisation d'une formation sur le compostage

Indicateur de moyen

Le nombre de formation sur le compostage réalisée

Commentaires

/

Communication

Nous communiquerons sur cette action via la page FB de la commune.



Vue d'ensemble

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:25

VUE D'ENSEMBLE

Synthèses

Synthèse des actions par pilier

Pilier 1 - Communication et sensibilisation (13 actions)

Action 2 Sacs à déjection	Sensibilisation et distribution de rouleaux de sacs à déjections
Action 4 Panneaux de sensibilisation PAV	Création et placement de panneaux de sensibilisation aux points noirs
Action 6 Sensibilisation fin d'année	Sensibilisation sur l'abandon de déchets aux pieds des bulles à verre, en fin d'année
Action 7 Voting Box	Installation de "Voting Box" dans les lieux problématiques
Action 9 Cendriers de poche	Sensibilisation et distribution de cendriers de poche
Action 11 Commerces + propres	Action "Commerces + propres"
Action 13 Animation des élèves	Animation dans les établissements scolaires sur les déchets
Action 14 Panneaux de sensibilisation	Création et placement de panneaux de sensibilisation à placer aux bords des routes où l'on retrouve beaucoup de déchets sauvages
Action 17 Panneaux de sensibilisation sur le déchets verts	Création et placement de panneaux de sensibilisation sur les risques liés à l'abandon de déchets verts sur la voie publique
Action 18 Valorisation déchets verts	Sensibilisation sur la valorisation des déchets verts
Action 21 Sensibilisation élèves et citoyens	Sensibilisation dans les écoles et aux citoyens habitant à proximité de cours d'eau
Action 24 Rappel RGP	Sensibilisation du Règlement et du calendrier des collectes périodiques des déchets ménagers
Action 25 Compostage	Formation sur le compostage

Pilier 2 - Infrastructure et équipement (5 actions)

Action 1 kits de propreté	Achat et placement de kits de propreté canine
Action 8	

Mégobac	Signalisation des mégobacs existants
Action 12 Poubelles publiques	Remplacement/suppression/ajout de certaines poubelles problématiques
Action 20 FixMyStreet	Utilisation d'un outil de rapportage
Action 23 Utilisation de conteneurs pour les déchets organiques	Réflexion avec Hyg�a pour distribuer des petits conteneurs destin�s � y placer les d�chets organiques en remplacement des sacs verts

Pilier 3 - Participation (3 actions)

Action 16 Club + propre	Action "Club sportif + propre"
Action 19 0 d�chet	R�alisation d'un atelier z�ro d�chet
Action 22 Ramassage dans les cours d'eau	Actions de ramassages dans les cours d'eau avec les citoyens et le Contrat de Rivi�res Sambre & Affluents

Pilier 4 - Gestion de l'espace (1 action)

Action 3 Embellissement	Embellissement des espaces publics
-----------------------------------	------------------------------------

Pilier 5 - R pression (2 actions)

Action 5 Cam�ras - d�p�ts clandestins	Placement des cam�ras de surveillance aux diff�rents points noirs
Action 15 Cam�ras - d�p�ts sauvages	Placement des cam�ras de surveillance aux diff�rents points noirs

Actions de bonne gouvernance

Aucune action dans cette cat gorie

Actions transversales

Aucune action dans cette cat gorie

Synth se des actions par type d'activit 

Tri

Aucune action dans cette cat gorie

Caméra (1 action)

Action 5

Caméras - dépôts clandestins

Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs

Gestion des poubelles publiques (2 actions)

Action 1

kits de propreté

Achat et placement de kits de propreté canine

Action 12

Poubelles publiques

Remplacement/suppression/ajout de certaines poubelles problématiques

Nettoieinent (3 actions)

Action 3

Embellissement

Embellissement des espaces publics

Action 10

Ramassage mégots

Action de ramassage ciblé des mégots

Action 22

Ramassage dans les cours d'eau

Actions de ramassages dans les cours d'eau avec les citoyens et le Contrat de Rivières Sambre & Affluents

Éducation (13 actions)

Action 2

Sacs à déjection

Sensibilisation et distribution de rouleaux de sacs à déjections

Action 4

Panneaux de sensibilisation PAV

Création et placement de panneaux de sensibilisation aux points noirs

Action 6

Sensibilisation fin d'année

Sensibilisation sur l'abandon de déchets aux pieds des bulles à verre, en fin d'année

Action 7

Voting Box

Installation de "Voting Box" dans les lieux problématiques

Action 9

Cendriers de poche

Sensibilisation et distribution de cendriers de poche

Action 11

Commerces + propres

Action "Commerces + propres"

Action 13

Animation des élèves

Animation dans les établissements scolaires sur les déchets

Action 14

Panneaux de sensibilisation

Création et placement de panneaux de sensibilisation à placer aux bords des routes où l'on retrouve beaucoup de déchets sauvages

Action 17

Panneaux de sensibilisation sur le déchets verts

Création et placement de panneaux de sensibilisation sur les risques liés à l'abandon de déchets verts sur la voie publique

Action 18

Valorisation déchets verts

Sensibilisation sur la valorisation des déchets verts

Action 21

Sensibilisation élèves et citoyens

Sensibilisation dans les écoles et aux citoyens habitant à proximité de cours d'eau

Action 24

Rappel RGP

Sensibilisation du Règlement et du calendrier des collectes périodiques des déchets ménagers

Action 25

Compostage

Formation sur le compostage

Participation citoyenne (2 actions)**Action 16**

Club + propre

Action "Club sportif + propre"

Action 19

0 déchet

Réalisation d'un atelier zéro déchet

Outils numériques (1 action)**Action 20**

FixMyStreet

Utilisation d'un outil de rapportage

Autres (2 actions)**Action 8**

Mégobac

Signalisation des mégobacs existants

Action 23

Utilisation de conteneurs pour les déchets organiques

Réflexion avec Hyg a pour distribuer des petits conteneurs destin s   y placer les d chets organiques en remplacement des sacs verts

Synth se des actions par lieu**Tout le territoire** (10 actions)**Action 2**

Sacs   d jection

Sensibilisation et distribution de rouleaux de sacs   d jections

Action 5

Cam ras - d p ts clandestins

Placement des cam ras de surveillance aux diff rents points noirs

Action 9

Cendriers de poche

Sensibilisation et distribution de cendriers de poche

Action 12

Poubelles publiques	Remplacement/suppression/ajout de certaines poubelles problématiques
Action 13 Animation des élèves	Animation dans les établissements scolaires sur les déchets
Action 18 Valorisation déchets verts	Sensibilisation sur la valorisation des déchets verts
Action 19 0 déchet	Réalisation d'un atelier zéro déchet
Action 20 FixMyStreet	Utilisation d'un outil de rapportage
Action 23 Utilisation de conteneurs pour les déchets organiques	Réflexion avec Hyg�a pour distribuer des petits conteneurs destin�s � y placer les d�chets organiques en remplacement des sacs verts
Action 24 Rappel RGP	Sensibilisation du R�glement et du calendrier des collectes p�riodiques des d�chets m�nagers

Pas de lieu sp cifique (3 actions)

Action 16 Club + propre	Action "Club sportif + propre"
Action 22 Ramassage dans les cours d'eau	Actions de ramassages dans les cours d'eau avec les citoyens et le Contrat de Rivi�res Sambre & Affluents
Action 25 Compostage	Formation sur le compostage

LIEU PRIORITAIRE Centre-ville / Centre de village (2 actions)

Action 1 kits de propret�	Achat et placement de kits de propret� canine
Action 3 Embellissement	Embellissement des espaces publics

Station-service et aire de parking

Aucune action dans cette cat gorie

LIEU PRIORITAIRE Alentours  cole (2 actions)

Action 1 kits de propret�	Achat et placement de kits de propret� canine
Action 3 Embellissement	Embellissement des espaces publics

Quartier résidentiel

Quartier résidentiel

Aucune action dans cette catégorie

Espace naturel fréquent / Parc

Aucune action dans cette catégorie

Arrêt de transport en commun

Aucune action dans cette catégorie

LIEU PRIORITAIRE Bord de route (2 actions)**Action 14**

Panneaux de sensibilisation

Création et placement de panneaux de sensibilisation à placer aux bords des routes où l'on retrouve beaucoup de déchets sauvages

Action 15

Caméras - dépôts sauvages

Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs

LIEU PRIORITAIRE Points d'apport volontaire (4 actions)**Action 1**

kits de propreté

Achat et placement de kits de propreté canine

Action 3

Embellissement

Embellissement des espaces publics

Action 4

Panneaux de sensibilisation PAV

Création et placement de panneaux de sensibilisation aux points noirs

Action 6

Sensibilisation fin d'année

Sensibilisation sur l'abandon de déchets aux pieds des bulles à verre, en fin d'année

LIEU PRIORITAIRE Berges et cours d'eau (1 action)**Action 21**

Sensibilisation élèves et citoyens

Sensibilisation dans les écoles et aux citoyens habitant à proximité de cours d'eau

LIEU PRIORITAIRE Quartiers commerçants (4 actions)**Action 7**

Voting Box

Installation de "Voting Box" dans les lieux problématiques

Action 8

Mégobac

Signalisation des mégobacs existants

Action 10

Ramassage mégots

Action de ramassage ciblé des mégots

Action 11

Commerces + propres

Action "Commerces + propres"

LIEU PRIORITAIRE Autre

Aucune action dans cette catégorie

Synthèse des actions par nuisance

NUISANCE PRIORITAIRE Déchets sauvages (6 actions)

Action 11

Commerces + propres

Action "Commerces + propres"

Action 12

Poubelles publiques

Remplacement/suppression/ajout de certaines poubelles problématiques

Action 13

Animation des élèves

Animation dans les établissements scolaires sur les déchets

Action 16

Club + propre

Action "Club sportif + propre"

Action 21

Sensibilisation élèves et citoyens

Sensibilisation dans les écoles et aux citoyens habitant à proximité de cours d'eau

Action 22

Ramassage dans les cours d'eau

Actions de ramassages dans les cours d'eau avec les citoyens et le Contrat de Rivières Sambre & Affluents

Canettes

Aucune action dans cette catégorie

Bouteilles

Aucune action dans cette catégorie

Emballages alimentaires

Aucune action dans cette catégorie

Emballages non-alimentaires

Aucune action dans cette catégorie

Chewing-gum

Aucune action dans cette catégorie

NUISANCE PRIORITAIRE Mégots (4 actions)**Action 7**

Voting Box

Installation de "Voting Box" dans les lieux problématiques

Action 8

Mégobac

Signalisation des mégobacs existants

Action 9

Cendriers de poche

Sensibilisation et distribution de cendriers de poche

Action 10

Ramassage mégots

Action de ramassage ciblé des mégots

Journaux / Prospectus / Tickets

Aucune action dans cette catégorie

NUISANCE PRIORITAIRE Autres déchets sauvages (1 action)**Action 19**

0 déchet

Réalisation d'un atelier zéro déchet

Graffitis

Aucune action dans cette catégorie

Graffiti / Tag couvrant 1-5m2

Aucune action dans cette catégorie

Graffiti / Tag couvrant 1-5m2

Aucune action dans cette catégorie

Graffiti / Tag couvrant > 1-5m2

Aucune action dans cette catégorie

Délabrement

Aucune action dans cette catégorie

Autres nuisances recensées

Aucune action dans cette catégorie

Affichage sauvage

Aucune action dans cette catégorie

NUISANCE PRIORITAIRE Déjections canines (3 actions)

Action 1

kits de propreté

Achat et placement de kits de propreté canine

Action 2

Sacs à déjection

Sensibilisation et distribution de rouleaux de sacs à déjections

Action 3

Embellissement

Embellissement des espaces publics

Déjections d'autres animaux

Aucune action dans cette catégorie

Souillures adhérentes

Aucune action dans cette catégorie

Soupirail encombré

Aucune action dans cette catégorie

Rigoles / Avaloirs bouchés

Aucune action dans cette catégorie

Poubelle publique débordante

Aucune action dans cette catégorie

Poubelle domestique non collectée

Aucune action dans cette catégorie

NUISANCE PRIORITAIRE Dépôt clandestin (2 actions)

Action 5

Caméras - dépôts clandestins

Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs

Action 6

Sensibilisation fin d'année

Sensibilisation sur l'abandon de déchets aux pieds des bulles à verre, en fin d'année

Dépôt clandestin 1m3

Aucune action dans cette catégorie

Dépôt clandestin >= 1m3

Aucune action dans cette catégorie

Autre

Aucune action dans cette catégorie

Synthèse des actions par objectifs globaux

Diminution de 50% des déjections canines à la rue Jean Jaurès, au Sentier de Ragnies et autour de l'église de FontaineValmont, d'ici 2028 par rapport à 2026

(3 actions)

Action 1

kits de propreté

Achat et placement de kits de propreté canine

Action 2

Sacs à déjection

Sensibilisation et distribution de rouleaux de sacs à déjections

Action 3

Embellissement

Embellissement des espaces publics

Diminution de 60% des dépôts clandestins sur tout le territoire de la commune d'ici 2030 par rapport à 2026. (3 actions)

Action 4

Panneaux de sensibilisation PAV

Création et placement de panneaux de sensibilisation aux points noirs

Action 5

Caméras - dépôts clandestins

Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs

Action 6

Sensibilisation fin d'année

Sensibilisation sur l'abandon de déchets aux pieds des bulles à verre, en fin d'année

Diminution de 50% des mégots retrouvés au sol, dans les quartiers commerçants, d'ici 2028 par rapport à 2025 (4 actions)

Action 7

Voting Box

Installation de "Voting Box" dans les lieux problématiques

Action 8

Mégobac

Signalisation des mégobacs existants

Action 9

Cendriers de poche

Sensibilisation et distribution de cendriers de poche

Action 10

Ramassage mégots

Action de ramassage ciblé des mégots

Diminution de 50% des déchets sauvages retrouvés le long des routes du territoire, d'ici 2029, sur base des chiffres de 2025

(5 actions)

Action 11

Commerces + propres

Action "Commerces + propres"

Action 12

Poubelles publiques

Remplacement/suppression/ajout de certaines poubelles problématiques

Action 13

Animation des élèves

Animation dans les établissements scolaires sur les déchets

Action 14

Panneaux de sensibilisation

Création et placement de panneaux de sensibilisation à placer aux bords des routes où l'on retrouve beaucoup de déchets sauvages

Action 15

Caméras - dépôts sauvages

Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs

Diminution de 30% de déchets au sol, issus de la collecte des déchets ménagers, sur le territoire communal d'ici 2027 sur base des chiffres de 2026.

(3 actions)

Action 23

Utilisation de conteneurs pour les déchets organiques

Réflexion avec Hyg a pour distribuer des petits conteneurs destin s   y placer les d chets organiques en remplacement des sacs verts

Action 24

Rappel RGP

Sensibilisation du R glement et du calendrier des collectes p riodiques des d chets m nagers

Action 25

Compostage

Formation sur le compostage

Diminution de 50% des quantit s de d chets verts retrouv s sur le territoire communal d'ici 2029 sur base des chiffres de 2026

(3 actions)

Action 17

Panneaux de sensibilisation sur le d chets verts

Cr ation et placement de panneaux de sensibilisation sur les risques li s   l'abandon de d chets verts sur la voie publique

Action 18

Valorisation d chets verts

Sensibilisation sur la valorisation des d chets verts

Action 19

0 d chet

R alisation d'un atelier z ro d chet

Diminution de 50% des déchets retrouvés dans et aux abords des cours d'eau d'ici 2030 sur base des chiffres de 2026

(2 actions)

Action 21

Sensibilisation élèves et citoyens

Sensibilisation dans les écoles et aux citoyens habitant à proximité de cours d'eau

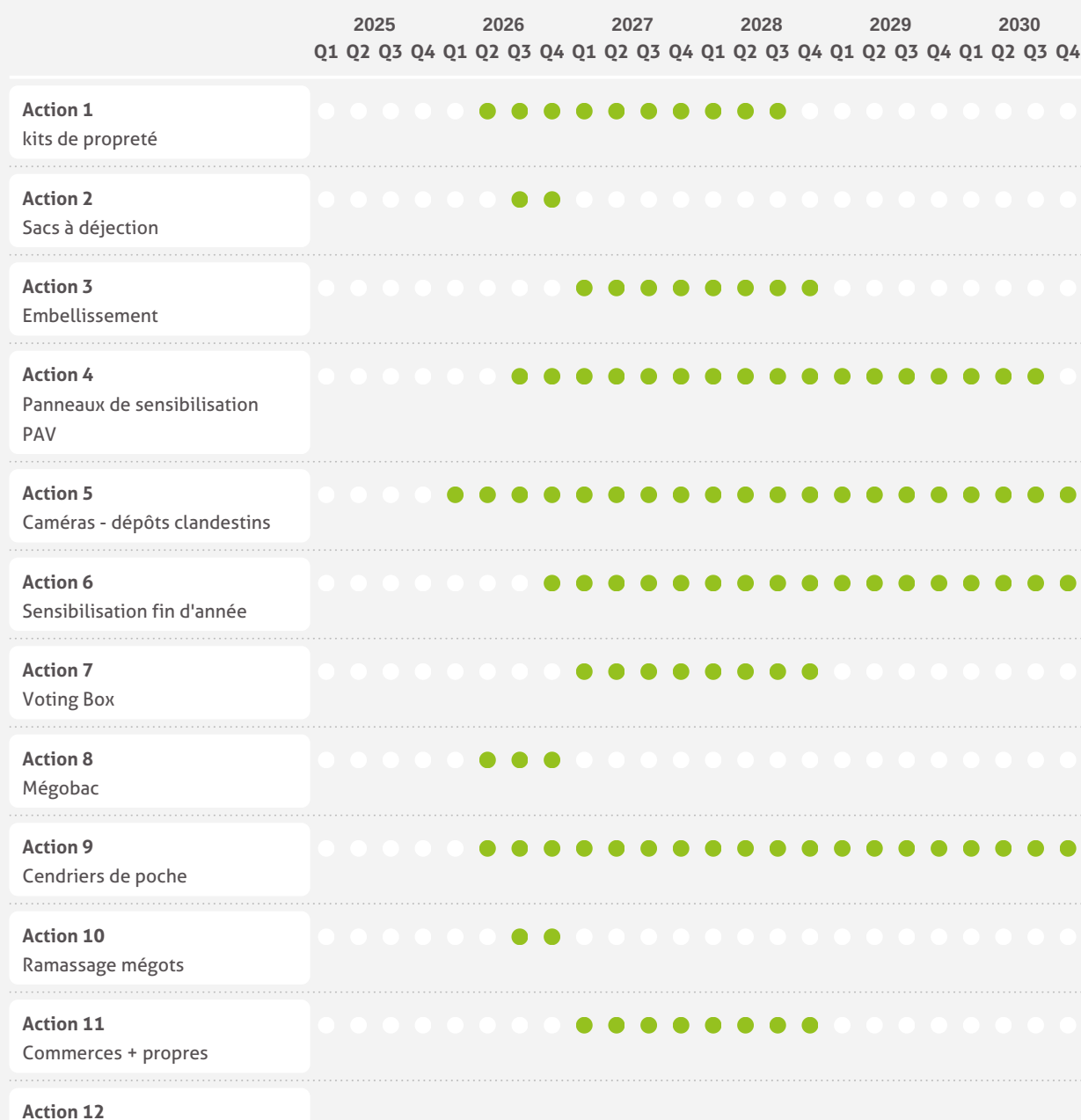
Action 22

Ramassage dans les cours d'eau

Actions de ramassages dans les cours d'eau avec les citoyens et le Contrat de Rivières Sambre & Affluents

Planning de mise en œuvre des actions qui font l'objet d'une fiche action

1. Planning des actions sur 6 ans





2. Planning des actions sur 12 mois

Voir planning des actions sur 6 ans

Ressources consacrées à la mise en œuvre du plan d'actions

Synthèse des ressources financières, humaines et techniques

1. Ressources financières (€)

Nom de l'action	Ressources disponibles	Ressources à prévoir
Action 1 Achat et placement de kits de propreté canine	● 500	● 3235
Action 2 Sensibilisation et distribution de rouleaux de sacs à déjections	● /	● /
Action 3 Embellissement des espaces publics	● /	● 200
Action 4 Création et placement de panneaux de sensibilisation aux points noirs	● /	● 50 ● 5000
Action 5 Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs	● /	● /
Action 6 Sensibilisation sur l'abandon de déchets aux pieds des bulles à verre, en fin d'année	● /	● /
Action 7 Installation de "Voting Box" dans les lieux problématiques	● /	● /
Action 8 Signalisation des mégobacs existants	● /	● 2000
Action 9 Sensibilisation et distribution de cendriers de poche	● /	● 2500
Action 10 Action de ramassage ciblé des mégots	● /	● /
Action 11 Action "Commerces + propres"	● /	● /
Action 12 Remplacement/suppression/ajout de certaines poubelles problématiques	● /	● 7000
Action 13 Animation dans les établissements scolaires sur les déchets	● /	● 500
Action 14 Création et placement de panneaux de sensibilisation à placer aux bords des routes où l'on retrouve beaucoup de déchets sauvages	● /	● 2500
Action 15 Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs	● /	● /
Action 16 Action "Club sportif + propre"	● /	● /
Action 17 Création et placement de panneaux de sensibilisation sur les risques liés à l'abandon de déchets verts sur la voie publique	● /	● 500

Action 18	● /	● /
Sensibilisation sur la valorisation des déchets verts		
Action 19	● /	● 4400
Réalisation d'un atelier zéro déchet		
Action 20	● /	● /
Utilisation d'un outil de rapportage		
Action 21	● 200	● /
Sensibilisation dans les écoles et aux citoyens habitant à proximité de cours d'eau		
Action 22	● /	● /
Actions de ramassages dans les cours d'eau avec les citoyens et le Contrat de Rivières Sambre & Affluents		
Action 23	● /	● /
Réflexion avec Hygéa pour distribuer des petits conteneurs destinés à y placer les déchets organiques en remplacement des sacs verts		
Action 24	● /	● /
Sensibilisation du Règlement et du calendrier des collectes périodiques des déchets ménagers		
Action 25	● /	● 2460
Formation sur le compostage		

2. Ressources humaines (journée)

Nom de l'action	Ressources disponibles	Ressources à prévoir
Action 1	● 1	
Achat et placement de kits de propreté canine	● 4	
Action 2	● 1	● /
Sensibilisation et distribution de rouleaux de sacs à déjections		
Action 3	● 1	
Embellissement des espaces publics	● 3	
Action 4	● 3	● /
Création et placement de panneaux de sensibilisation aux points noirs	● 6	
Action 5	● 25	● /
Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs		
Action 6	● 1	● /
Sensibilisation sur l'abandon de déchets aux pieds des bulles à verre, en fin d'année		
Action 7	● 5	● /
Installation de "Voting Box" dans les lieux problématiques	● 4	
Action 8	● 2	● /
Signalisation des mégobacs existants	● 6	

Action 9	● 50	● /
Sensibilisation et distribution de cendriers de poche		
Action 10	● 3	● 5
Action de ramassage ciblé des mégots		
Action 11	● 10	● /
Action "Commerces + propres"		
Action 12	● 10	● /
Remplacement/suppression/ajout de certaines poubelles problématiques		
Action 13	● 2	● /
Animation dans les établissements scolaires sur les déchets		
Action 14	● 3	● 6
Création et placement de panneaux de sensibilisation à placer aux bords des routes où l'on retrouve beaucoup de déchets sauvages		
Action 15	● 25	● /
Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs		
Action 16	● 4	● /
Action "Club sportif + propre"		
Action 17	● 10	● /
Création et placement de panneaux de sensibilisation sur les risques liés à l'abandon de déchets verts sur la voie publique		
Action 18	● 2	● /
Sensibilisation sur la valorisation des déchets verts		
Action 19	● 5	● /
Réalisation d'un atelier zéro déchet		
Action 20	● 5	● /
Utilisation d'un outil de rapportage		
Action 21	● 5	● /
Sensibilisation dans les écoles et aux citoyens habitant à proximité de cours d'eau	● 2	
	● 10	
Action 22	● 2	● /
Actions de ramassages dans les cours d'eau avec les citoyens et le Contrat de Rivières Sambre & Affluents	● 3	
Action 23	● 1	● /
Réflexion avec Hygéa pour distribuer des petits conteneurs destinés à y placer les déchets organiques en remplacement des sacs verts		
Action 24	● 50	● /
Sensibilisation du Règlement et du calendrier des collectes périodiques des déchets ménagers		
Action 25	● 10	● /
Formation sur le compostage		

3. Ressources techniques (matériel nécessaire)

Nom de l'action	Ressources disponibles	Ressources à prévoir
Action 1 Achat et placement de kits de propreté canine	● Véhicule	
Action 2 Sensibilisation et distribution de rouleaux de sacs à déjections	● Véhicule	● 500 rouleaux de sacs à déjections
Action 3 Embellissement des espaces publics	● Véhicule ● Matériel d'entretien	
Action 4 Création et placement de panneaux de sensibilisation aux points noirs	● Véhicule ● Ciment, pelle, ...	● /
Action 5 Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs	● véhicule ● caméras ● Echelle	● /
Action 6 Sensibilisation sur l'abandon de déchets aux pieds des bulles à verre, en fin d'année	● ordinateur	● /
Action 7 Installation de "Voting Box" dans les lieux problématiques	● /	● Voting Box
Action 8 Signalisation des mégobacs existants	● 1 véhicule	● /
Action 9 Sensibilisation et distribution de cendriers de poche	● /	● /
Action 10 Action de ramassage ciblé des mégots	● /	● Contenant gradué pour exposer les mégots ● /
Action 11 Action "Commerces + propres"	● Véhicule	● Matériel de communication/sensibilisation
Action 12 Remplacement/suppression/ajout de certaines poubelles problématiques	● Véhicule ● Outils	● /
Action 13 Animation dans les établissements scolaires sur les déchets	● /	● /
Action 14 Création et placement de panneaux de sensibilisation à placer aux bords des routes où l'on retrouve beaucoup de déchets sauvages	● Véhicule ● Outils	
Action 15 Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs	● véhicule ● caméras ● Echelle	● /
Action 16 Action "Club sportif + propre"	● /	● Matériel de communication/sensibilisation ● Matériel de participation

Action 17 Création et placement de panneaux de sensibilisation sur les risques liés à l'abandon de déchets verts sur la voie publique	● véhicule	● /
Action 18 Sensibilisation sur la valorisation des déchets verts	● Matériel informatique	● /
Action 19 Réalisation d'un atelier zéro déchet	● Salle de réunion	● /
Action 20 Utilisation d'un outil de rapportage	● /	● /
Action 21 Sensibilisation dans les écoles et aux citoyens habitant à proximité de cours d'eau	● Ordinateur ● Vélo	● /
Action 22 Actions de ramassages dans les cours d'eau avec les citoyens et le Contrat de Rivières Sambre & Affluents	● Véhicule	● Matériel
Action 23 Réflexion avec Hygéa pour distribuer des petits conteneurs destinés à y placer les déchets organiques en remplacement des sacs verts	● /	● /
Action 24 Sensibilisation du Règlement et du calendrier des collectes périodiques des déchets ménagers	● Vélo	● /
Action 25 Formation sur le compostage	● Salle de réunion	● /

Coût total du plan local de propreté :

Budget disponible : 700 € Budget à prévoir : 30345 €

Ressources humaines disponibles : 274 jour(s) Ressources humaines à prévoir : 11 jour(s)

Objectifs et indicateurs des actions

Nom de l'action	Objectifs résultat	Indicateurs résultat	Objectifs moyen	Indicateurs moyen
Action 1 Achat et placement de kits de propreté canine	● Diminuer de 80% les déjections canines à 20m de part et d'autre de chaque kit installé.	● Le nombre de déjections canines recensées autour de chaque kit via l'application Clic-4-WaPP	● Installation de 3 kits de propreté canines dans les différents lieux critiques	● Nombre de kits de propreté canine installés

Action 2 Sensibilisation et distribution de rouleaux de sacs à déjections	Faire en sorte que 80 % des propriétaires de chiens connaissent la réglementation en matière de propreté publique	Mini formulaire disponible aux guichets du service population	Aller au contact des citoyens propriétaires de chien lors des patrouilles et leur offrir un distributeur de sacs à déjections canines	Le nombre de distributeur de sacs à déjections canines offert
Action 3 Embellissement des espaces publics	Diminution de 50% des déjections canines autour des zones embellies	Le nombre de déjections canines recensées autour des zones embellies	Embellissement des sites critiques	Le nombre de sites critiques embellit
Action 4 Création et placement de panneaux de sensibilisation aux points noirs	Diminution de 50% des dépôts clandestins retrouvés à proximité des panneaux placés aux PAV	Le nombre de dépôts clandestins recensés par l'agent constatateur à proximité des panneaux placés aux PAV	Placement de 9 panneaux de sensibilisation aux PAV	Le nombre de panneaux de sensibilisation placés aux PAV
Action 5 Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs	Diminution de 30% du nombre de dépôts clandestins retrouvés dans les sites ciblés par les caméras	Le nombre de dépôts clandestins retrouvés dans les sites ciblés par les caméras	Placement de 3 caméras de surveillance aux différents points noirs	Le nombre de caméras placées aux différents points noirs
Action 6 Sensibilisation sur l'abandon de déchets aux pieds des bulles à verre, en fin d'année	Diminuer de 40% le nombre de signalements de débordement de verre des bulles à verre en fin d'année.	Le nombre de signalements de débordement de verre des bulles à verre en fin d'année effectués	Publication d'un article ciblé sur le dépôt des verres autour des PAV en fin d'année	Le nombre d'articles publiés sur le dépôt des verres autour des PAV en fin d'année
Action 7 Installation de "Voting Box" dans les lieux problématiques	Diminution de 50% des mégots retrouvés au sol à proximité des voting box	Le nombre de mégots retrouvés au sol à proximité des voting box	Placement de Voting Box à proximité des cafés et commerces	Le nombre de Voting Box placés à proximité des cafés et commerces

Action 8

Signalisation des mégobacs existants

- Diminution de 50% des mégots retrouvés au sol à proximité des cendriers signalés par un panneau
- Le nombre de mégots retrouvés au sol à proximité des cendriers signalés par un panneau
- Installation de 8 panneaux pour signaler les cendriers
- Le nombre de panneaux pour signaler les cendriers installés

Action 9

Sensibilisation et distribution de cendriers de poche

- Faire en sorte que 80 % des fumeurs connaissent la réglementation en matière de propreté publique
- Le nombre de fumeurs qui connaissent la réglementation en matière de propreté publique
- Achat de cendriers de poche à distribuer aux fumeurs sur la voie publique
- Nombre de cendriers distribués aux fumeurs sur la voie publique

Action 10

Action de ramassage ciblé des mégots

- Diminution de 100% des mégots retrouvés au sol après un ramassage ciblé des mégots, dans les quartiers commerçants
- Le nombre de mégots retrouvés au sol après un ramassage ciblés des mégots, dans les quartiers commerçants
- Mobiliser 10 personnes au ramassage ciblé des mégots
- Le nombre de personnes mobilisées pour le ramassage ciblé des mégots

Action 11

Action "Commerces + propres"

- Diminution de 40% des déchets sauvages retrouvés à proximité des commerces participants à l'action
- Le nombre de déchets sauvages retrouvés à proximité des commerces participants à l'action
- Mise à disposition de kits de communication/sensibilisation à destinations des commerces de l'entité
- Le nombre de kits de communication/sensibilisation disposition des commerces de l'entité

Action 12

Remplacement/suppression/ajout de certaines poubelles problématiques

- Diminution de 50% des déchets sauvages retrouvés au sol à proximité des poubelles problématiques, qui ont fait l'objet d'un remplacement
- Le nombre de déchets sauvages retrouvés au sol à proximité des poubelles problématiques, qui ont fait l'objet d'un remplacement
- Ajout et remplacement de 6 poubelles publiques
- Le nombre de poubelles publiques ajoutées et remplacées

Action 13

Animation dans les établissements scolaires sur les déchets

- Faire en sorte que 80 % des élèves connaissent les risques pour l'environnement sur le jet de déchets sauvages
- Le nombre d'élèves connaissant les risques pour l'environnement sur le jet de déchets sauvages
- Réalisation d'une représentation théâtrale dans les implantations scolaires de l'entité
- Le nombre de représentations théâtrales réalisées dans les implantations scolaires

Action 14

Création et placement de panneaux de sensibilisation à placer aux bords des routes où l'on retrouve beaucoup de déchets sauvages

- Diminution du nombre de déchets sauvages retrouvés le long des routes, autour des panneaux de sensibilisation
- Le nombre de déchets sauvages retrouvés le long des routes, autour des panneaux de sensibilisation
- Placement de 6 panneaux de sensibilisation au bord des routes problématiques
- Le nombre de panneaux de sensibilisation placés au bord des routes problématiques

Action 15

Placement des caméras de surveillance aux différents points noirs

- Diminution de 30% du nombre de déchets sauvages retrouvés le long des routes ciblées par les caméras
- Le nombre de déchets sauvages retrouvés le long des routes ciblées par les caméras
- Placement de 3 caméras de surveillance aux différents points noirs
- Le nombre de caméras placées aux différents points noirs

Action 16

Action "Club sportif + propre"

- Diminution de 60% du nombre de déchets sauvages retrouvés au sol aux abords du terrain de foot
- Le nombre de déchets sauvages retrouvés au sol aux abords du terrain de foot
- Participation à l'action "Club + propre", Réalisation d'action via l'appel à projets "Club + propre"
- Le nombre de participants à l'action "Club + propre", Le nombre d'actions réalisées par l'appel à projets "Club + propre"

Action 17

Création et placement de panneaux de sensibilisation sur les risques liés à l'abandon de déchets verts sur la voie publique

- Diminution de 30% des quantités de déchets verts retrouvés sur le territoire communal à proximité des panneaux de sensibilisation
- Le nombre de quantités de déchets verts retrouvés sur le territoire communal à proximité des panneaux de sensibilisation
- Placement de panneaux de sensibilisation où l'on retrouve des déchets verts sur le territoire communal
- Le nombre de panneaux de sensibilisation placés sur le territoire communal où l'on retrouve des déchets verts

Action 18 Sensibilisation sur la valorisation des déchets verts	● Diminution de 20% des quantités de déchets verts retrouvés sur le territoire après la publication de l'article dans le bulletin communal	● Le nombre de quantités de déchets verts retrouvés sur le territoire après la publication de l'article dans le bulletin communal	● Réalisation d'article sur la valorisation des déchets verts	● Le nombre d'articles sur la valorisation des déchets verts publiés
Action 19 Réalisation d'un atelier zéro déchet	● Diminution de 40% des quantités de déchets sauvages retrouvés le long des routes après la réalisation de l'atelier zéro déchet	● Le nombre de quantités de déchets sauvages retrouvés le long des routes après la réalisation de l'atelier zéro déchet	● La réalisation d'atelier zéro déchet, Sensibiliser un maximum de citoyens au zéro déchet	● Le nombre d'atelier zéro déchet réalisés, Le nombre de citoyens sensibilisés au zéro déchet
Action 20 Utilisation d'un outil de rapportage	● 90 % des signalements recensés sur le territoire via l'application	● Le nombre de signalements recensés sur le territoire via d'autres canaux	● Présentation de l'application au Collège communal et prise de décision de ce dernier	● Présentation au Collège effective et délibération qui acte l'utilisation de l'application
Action 21 Sensibilisation dans les écoles et aux citoyens habitant à proximité de cours d'eau	● Diminution de 20% des déchets retrouvés dans et aux abords des cours d'eau après l'animation dans les écoles et la distribution de tracts	● Le nombre de déchets retrouvés dans et aux abords des cours d'eau après l'animation dans les écoles et la distribution de tracts	● Distribution de tracts aux citoyens habitant à proximité des cours d'eau, Animation dans les différentes implantations scolaires de l'entité	● Le nombre de tracts distribués aux citoyens habitant à proximité des cours d'eau , Le nombre d'animation dans les différentes implantations scolaires de l'entité réalisée
Action 22 Actions de ramassages dans les cours d'eau avec les citoyens et le Contrat de Rivières Sambre & Affluents	● Diminution de 80% des déchets retrouvés dans et aux abords des cours d'eau, après un ramassage ciblé	● Le nombre de déchets retrouvés dans et aux abords des cours d'eau après un ramassage ciblé	● Mobiliser 10 personnes au ramassage ciblé des déchets dans et aux abords des cours d'eau	● Le nombre de personnes mobilisées pour le ramassage ciblé des déchets dans et aux abords des cours d'eau

Action 23

Réflexion avec Hyg a pour distribuer des petits conteneurs destin s   y placer les d chets organiques en remplacement des sacs verts

- Diminution de 30% des d chets au sol, issus de la collecte des d chets m nagers, sur le territoire communal apr s l'utilisation de conteneurs pour d chets organiques
- Le nombre de d chets au sol, issus de la collecte des d chets m nagers, sur le territoire communal apr s l'utilisation de conteneurs pour d chets organiques
- Interpellation de l'intercommunale Hyg a pour le remplacement des contenants   pr senter   la collecte p riodique des d chets organiques
- Le nombre d'interpellation   l'intercommunale Hyg a pour le remplacement des contenants   pr senter   la collecte p riodique des d chets organiques

Action 24

Sensibilisation du R glement et du calendrier des collectes p riodiques des d chets m nagers

- Diminution de 40 % des d chets au sol, issus de la collecte des d chets m nagers, sur le territoire communal apr s sensibilisation
- Le nombre de d chets au sol, issus de la collecte des d chets m nagers, sur le territoire communal apr s sensibilisation
- Sensibilisation des citoyens de l'entit  sur les d chets au sol, issus de la collecte des d chets m nagers
- Le nombre de citoyens de l'entit , sensibilis s sur les d chets au sol, issus de la collecte des d chets m nagers

Action 25

Formation sur le compostage

- Diminution de 20% des d chets au sol, issus de la collecte des d chets m nagers, sur le territoire communal apr s la r alisation de l'atelier de compostage
- Le nombre de d chets au sol, issus de la collecte des d chets m nagers, sur le territoire communal recens s apr s la r alisation de l'atelier de compostage
- R alisation d'une formation sur le compostage
- Le nombre de formation sur le compostage r alis e



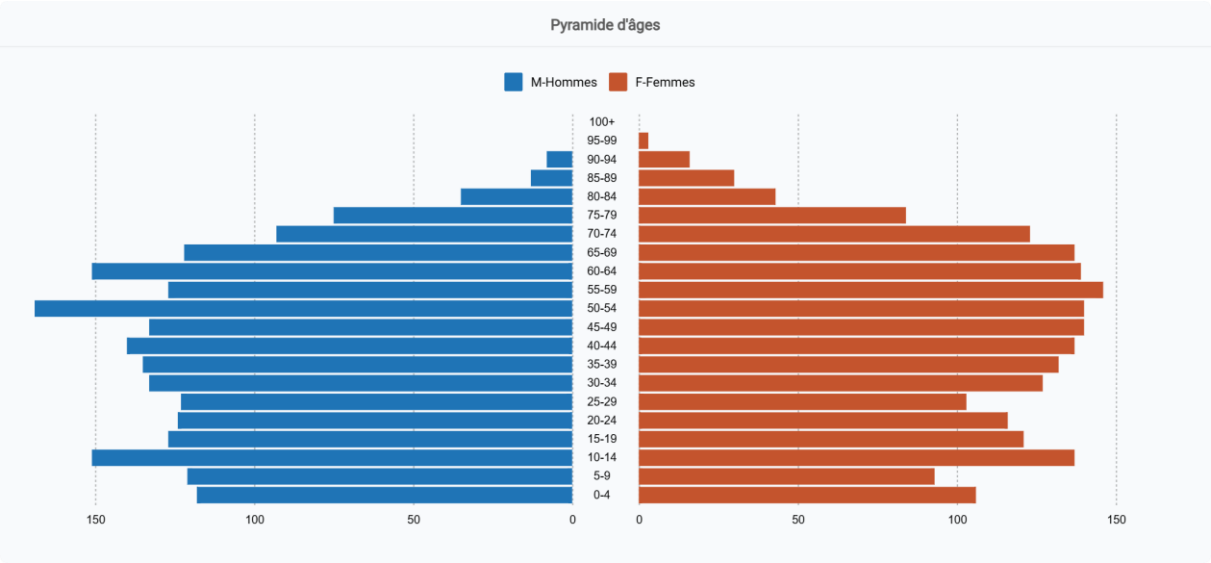
Annexe

Pyramide des âges

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:26





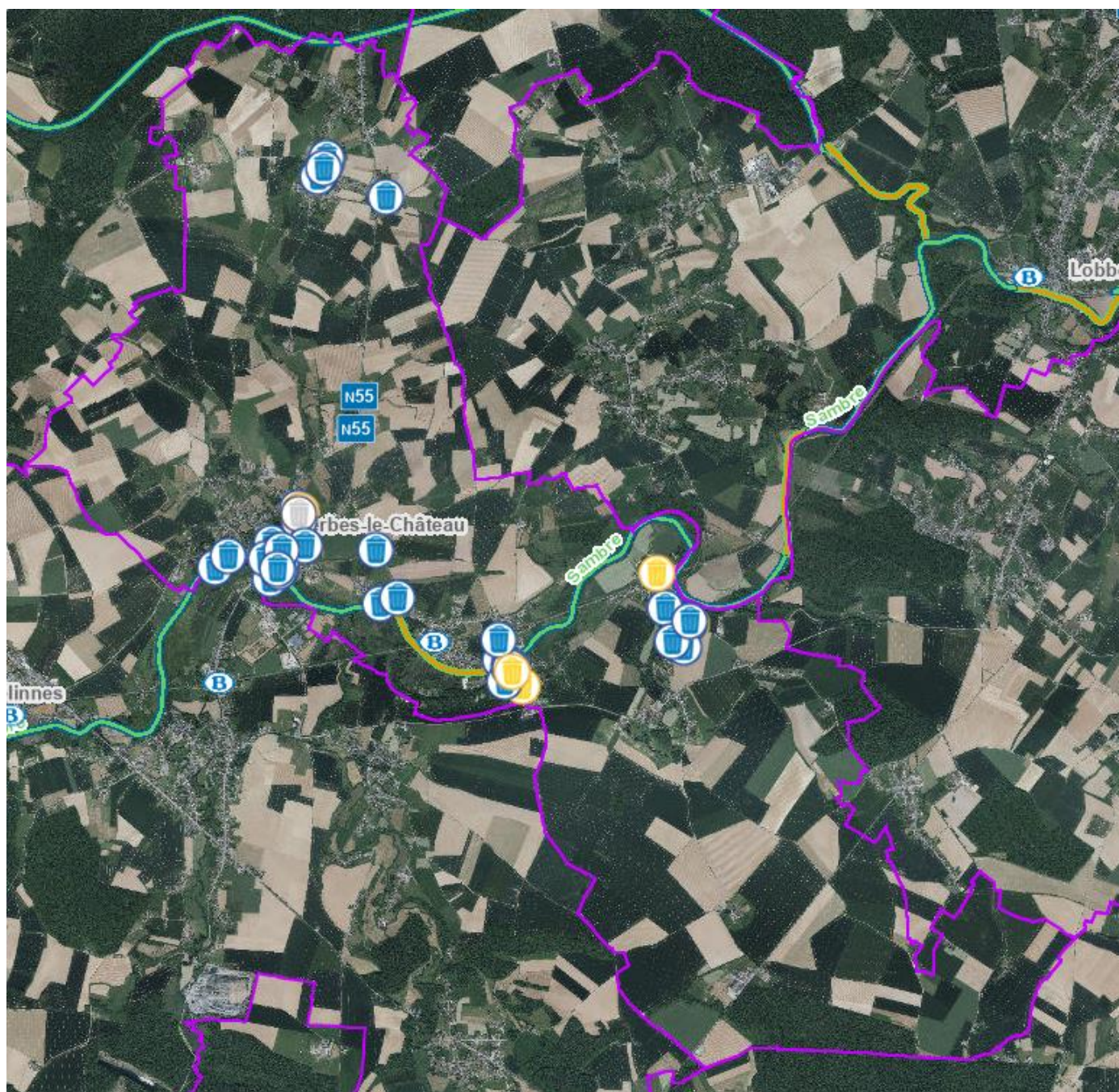
Annexe

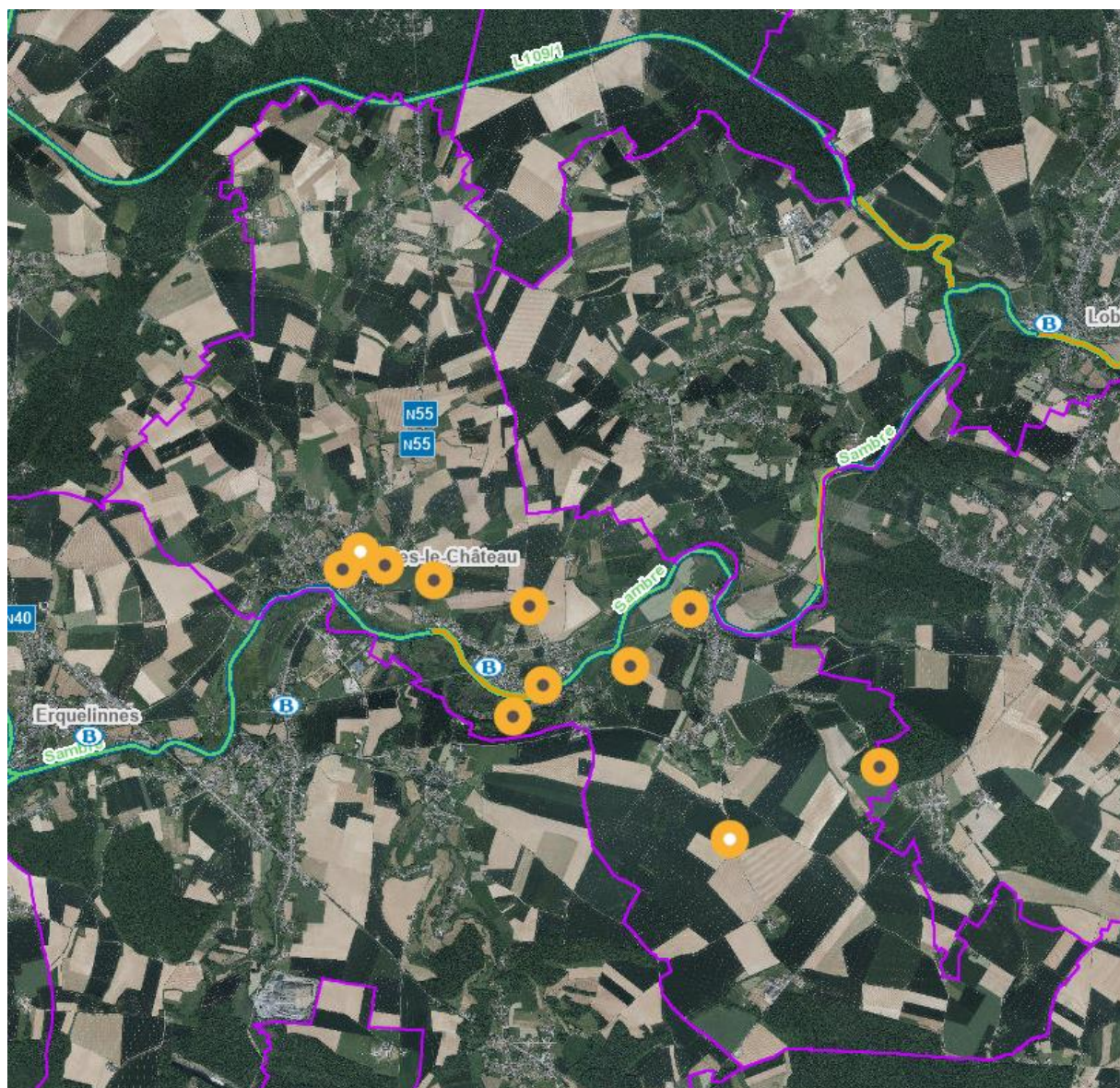
PRO-preté : optimisation des infrastructures

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:26





Etat des lieux



Encodé dans l'application PRO-preté

	Nombre d'infrastructures
Poubelles en projet	6
Poubelles existantes	38
Poubelles à remplacer	1

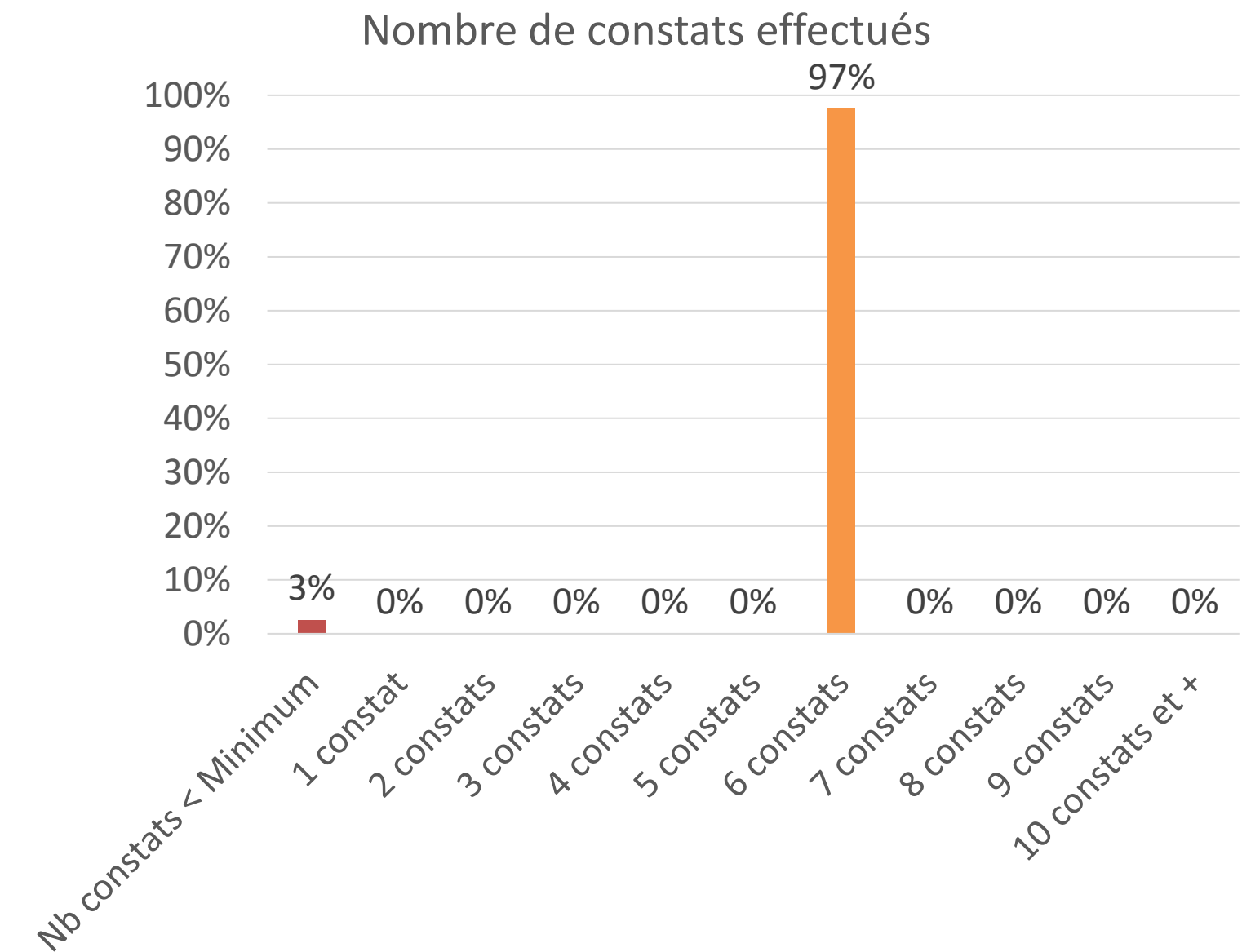
	Nombre d'infrastructures
Cendrier en projet	0
Cendriers existants	9
Cendriers à supprimer	1

Evaluation quantitative



- Date de début des constats : 08 avril 2025
- Date de fin des constats : 20 mai 2025
- Date d'extraction des données : 04 juin 2025
- Nombre de poubelles constatées plus de 4 fois: 38 (100% du parc)
- Nombre de constats effectués : 228
- Pas de constat sur la poubelle à remplacer MLC/Binche/17

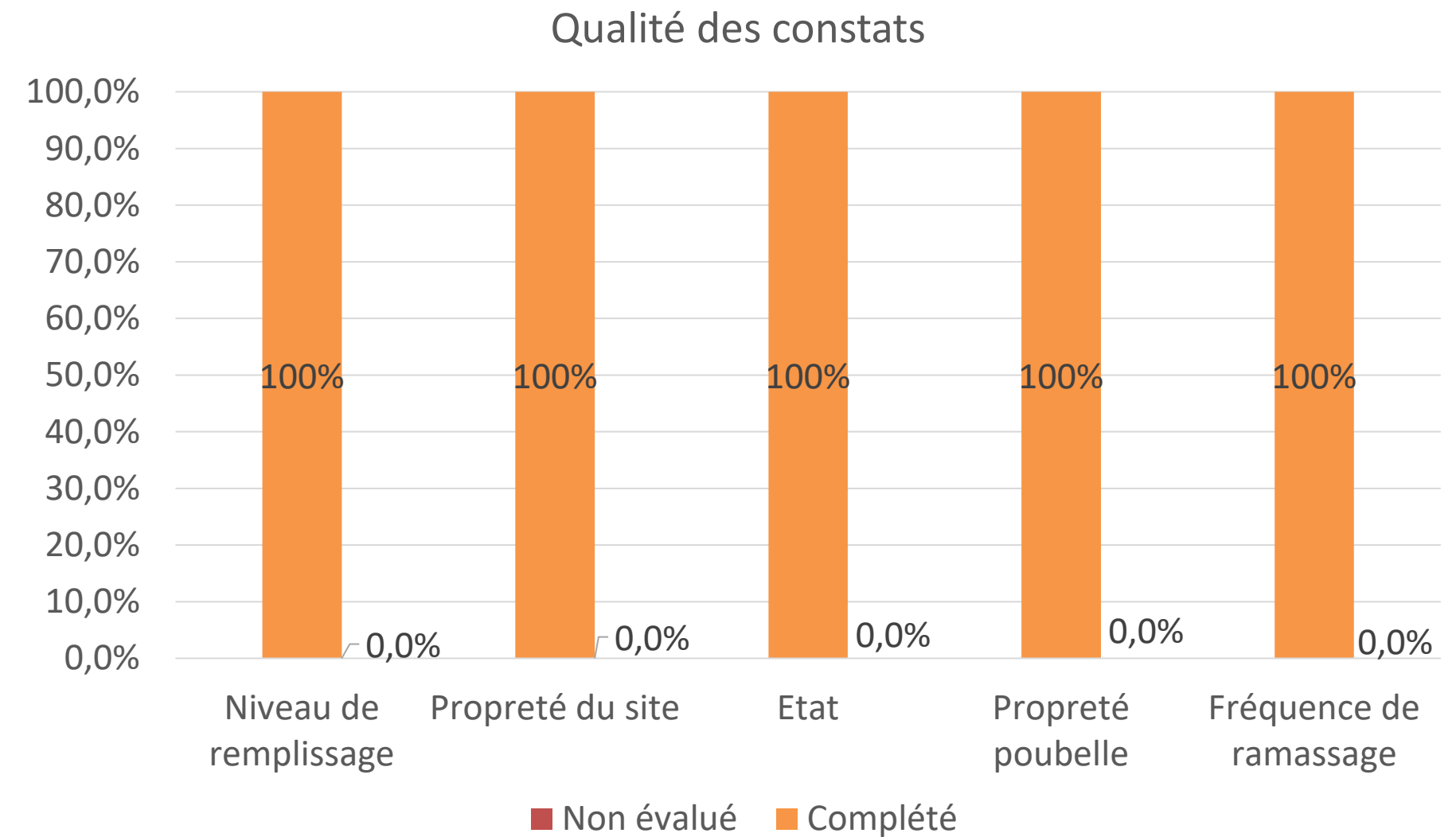
2025



Evaluation qualitative



- Renseigner ici l'impact des données sur la pertinence du diagnostic ➔ données parfaitement complètes !



Diagnostic territoria1



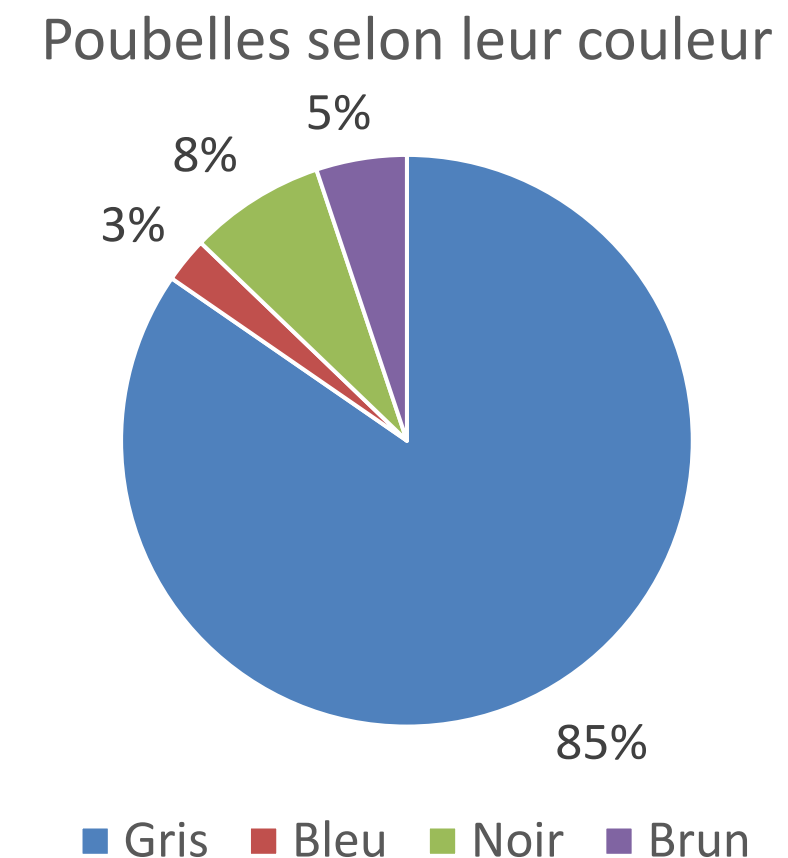
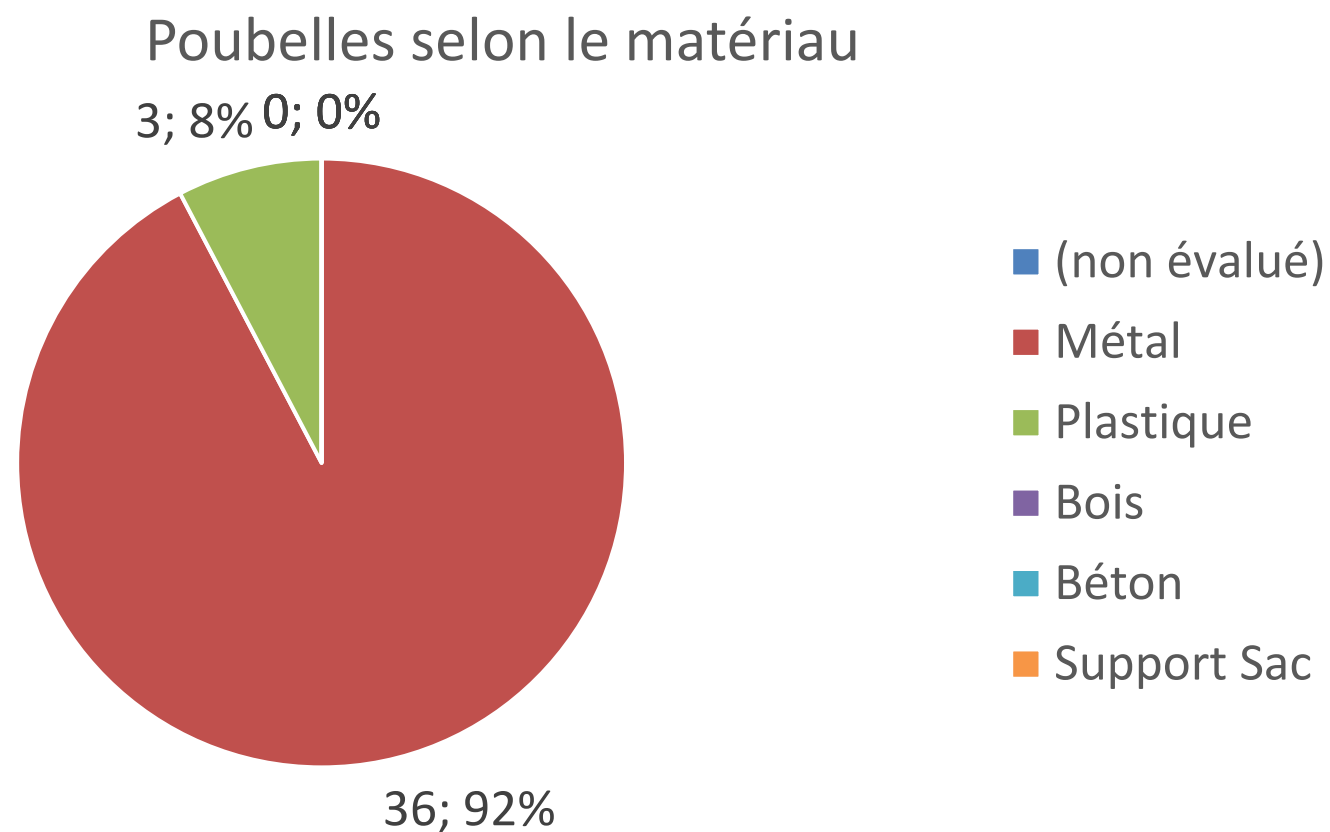
Poubelles

Actuellement encodé dans l'application PRO-preté

	Non évalué	Intelligente	canine	ilot de tri	PMC	Simple	Total
poubelles sans cendrier						39	39
Avec cendrier en projet							
Avec cendrier existant							
Avec cendrier à remplacer							

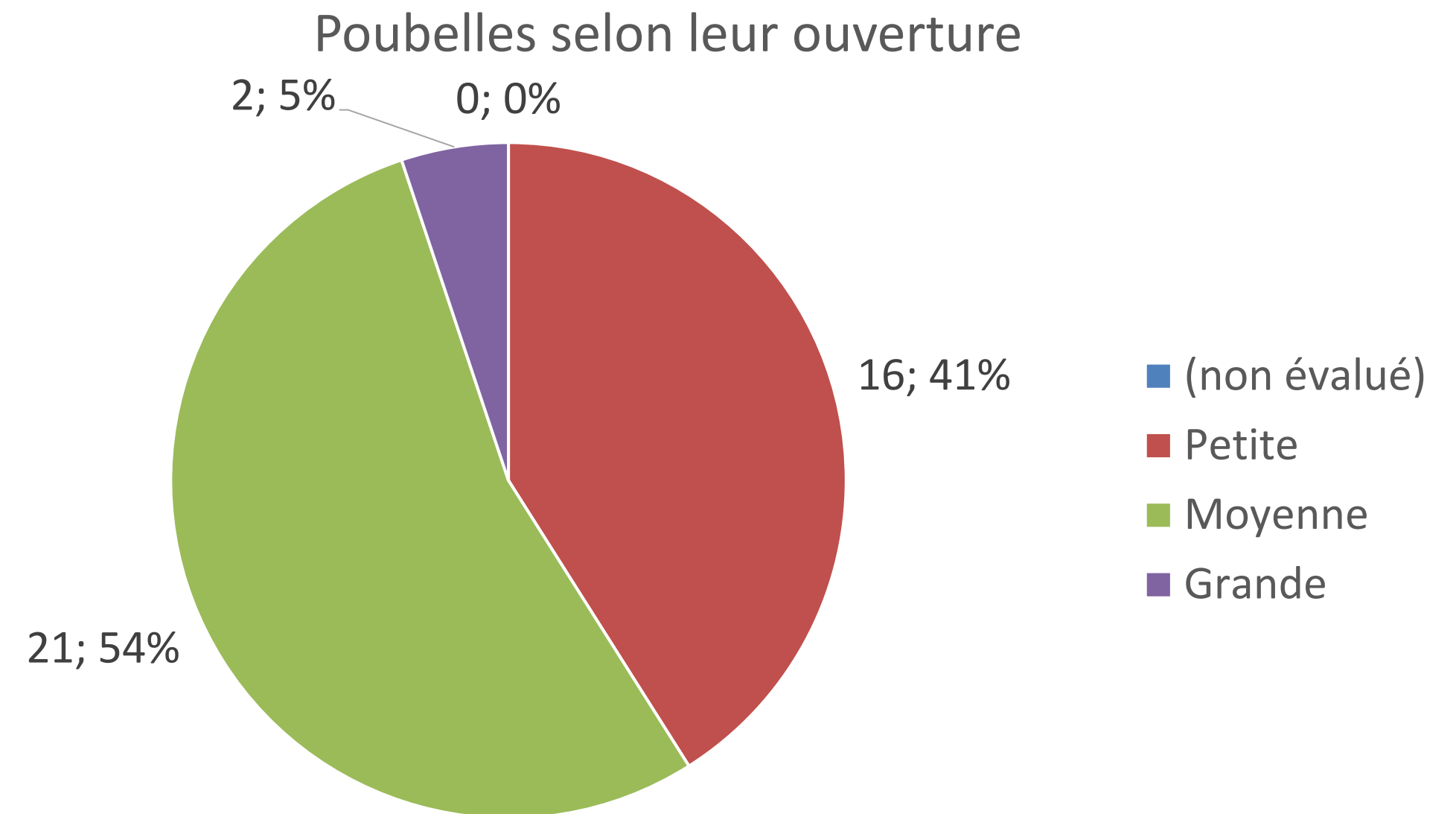
Homogénéité du parc

- **Modèle prédominant : métalliques grises**
- Est-ce qu'il y a un modèle qui apporte plus de satisfaction ? (ergonomie, budget, durabilité,...). Vous pouvez vous référer au [guide](#)

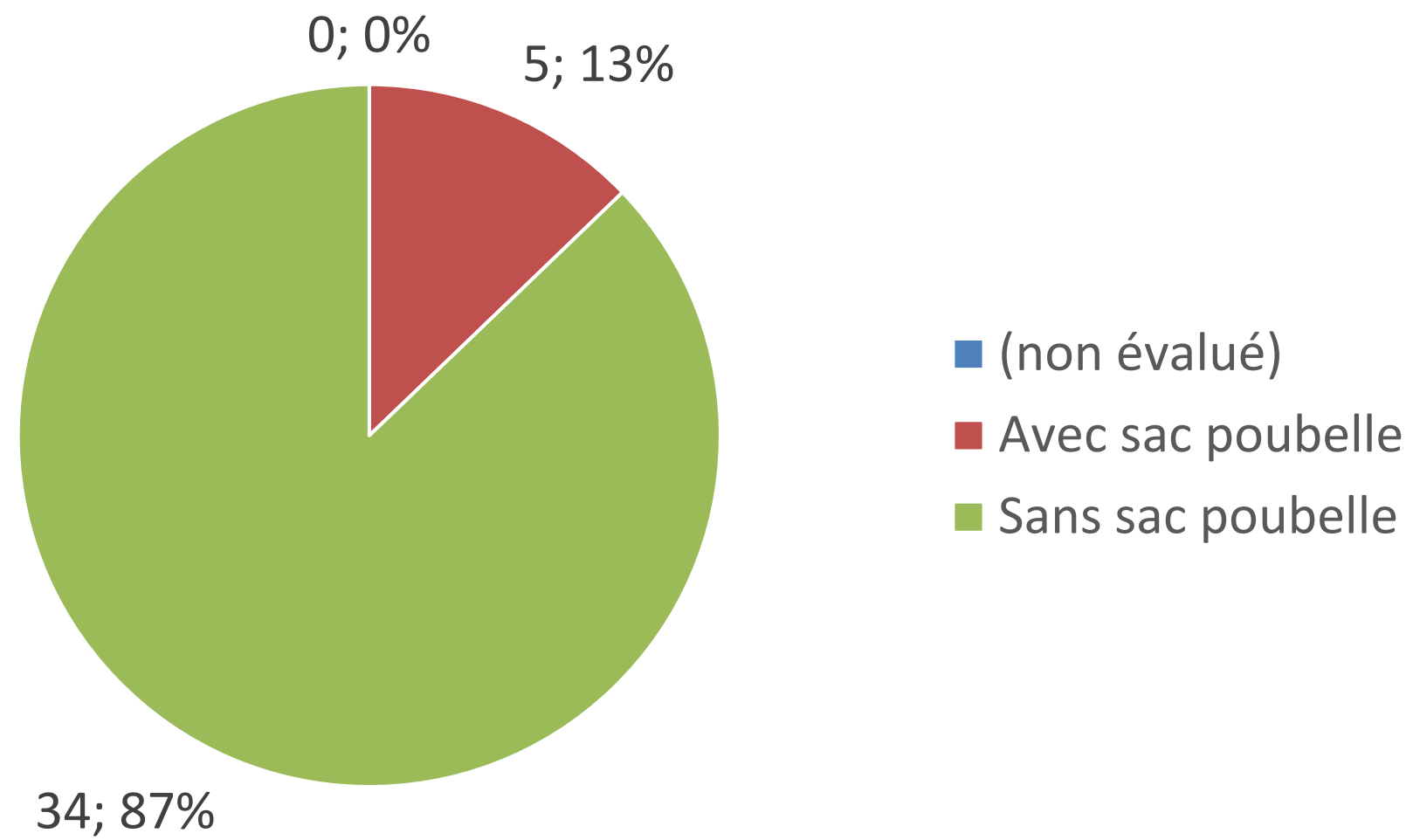


Une ouverture réduite est optimale pour prévenir la présence de dépôts clandestins

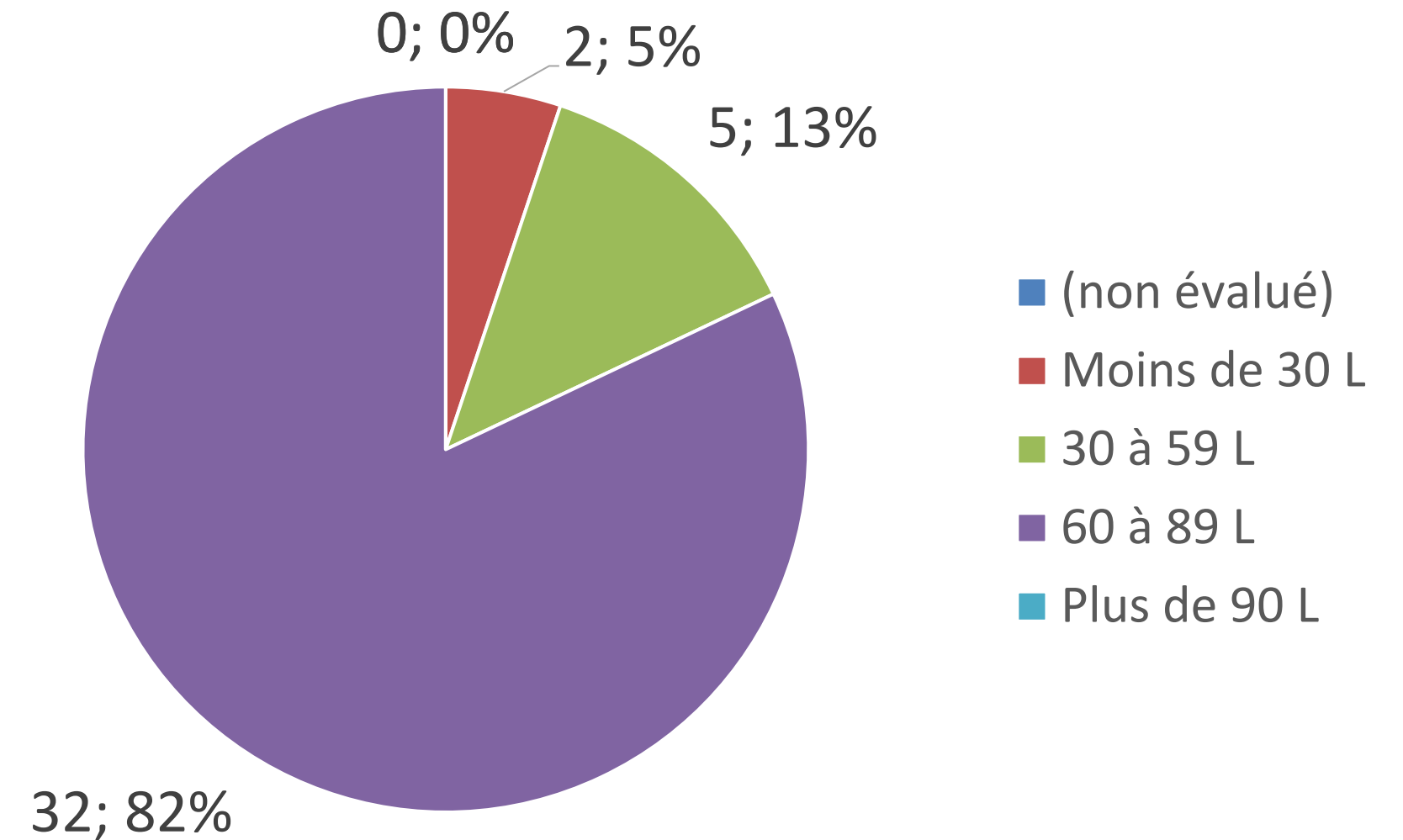
- Point d'attention sur les deux poubelles avec grandes ouvertures
LB/Rocs8
MLC/Dinsaure3



Poubelles avec ou sans sac



Poubelles selon leur capacité



Répartition des poubelles



- Les poubelles sont majoritairement placées aux abords des centres -villes/villages, espaces naturels et espaces récréatifs
- Attention à la corbeille aux alentours des quartiers résidentiels (FV/Pourbaix/1)

	Type de poubelle
Type de lieu	Simple
(non évalué)	0
Alentours école	4
Arrêt TEC/SNCB	3
Quartier commerçant	0
Centre-ville/village	8
Parking/Station-service	1
Quartier résidentiel	1
Bâtiment public	0
Espace naturel	8
Espace récréatif	9
Parc public	2
Lieu de culte	1
Cimetière	0
Bulle à verre/textile	0
RAVeL	2
Passage piéton	0
Conteneurs/Bulles enterré(e)s	0
Total	39

En résumé

A thick, horizontal yellow brushstroke underline is positioned directly beneath the text "En résumé". It has a textured, hand-painted appearance with some irregular edges.

● Ce qu'il faut retenir de votre diagnostic territorial

- Il y a 39 poubelles et 10 cendriers isolés existants installés
- Il y a 1 poubelle dans les quartiers résidentiels à supprimer ?
- Le tri est/ n'est pas instauré → pas de poubelles PMC
- Le parc est constitué d'un modèle prédominant à 92% en métal et majoritairement grises (85%)
- 2 poubelles ont des grandes ouvertures et ne préviennent pas la présence des dépôts clandestins
- Lieux cibles : ajout de 6 poubelles en projet

● Information à encoder pour le PLP

- Il y a 39 poubelles et 10 cendriers isolés existants installés
- Le tri est/ n'est pas instauré → pas de poubelles PMC
- Le parc est constitué d'un modèle prédominant à 92% en métal et majoritairement grises (85%)
- 2 poubelles ont des grandes ouvertures et ne préviennent pas la présence des dépôts clandestins
- Lieux cibles : ajout de 6 poubelles en projet
- **Infrastructure** : 37 poubelles ont au moins un problème d'état
- **Dépôts clandestins** : 0% des poubelles qui ont plus de 40% du temps des DC à l'intérieur de la poubelle → la présence de DC dans les poubelles n'est pas une problématique pour la commune
- **Taux de remplissage** :
 - 1 poubelle est débordante plus de 40% du temps (MLC/Dinosaure/3)
 - Un peu moins de 80% des poubelles sont peu utilisées plus de 40% du temps (mais près de 70% des poubelles ne sont jamais vides, le reste est rarement vide (-20% du temps) → les poubelles semblent donc utiles !
- **Propreté du site** : 10% des poubelles (4) sont sales plus de 20% du temps ; plus de 75% des poubelles ne sont jamais sales.
- **La gestion des PMC** :
 - Pas de poubelles de tri
 - Poubelles simples : 35 poubelles ont un taux de PMC inférieur à 40%, 3 poubelles ont un taux de 40% à 60% de PMC.



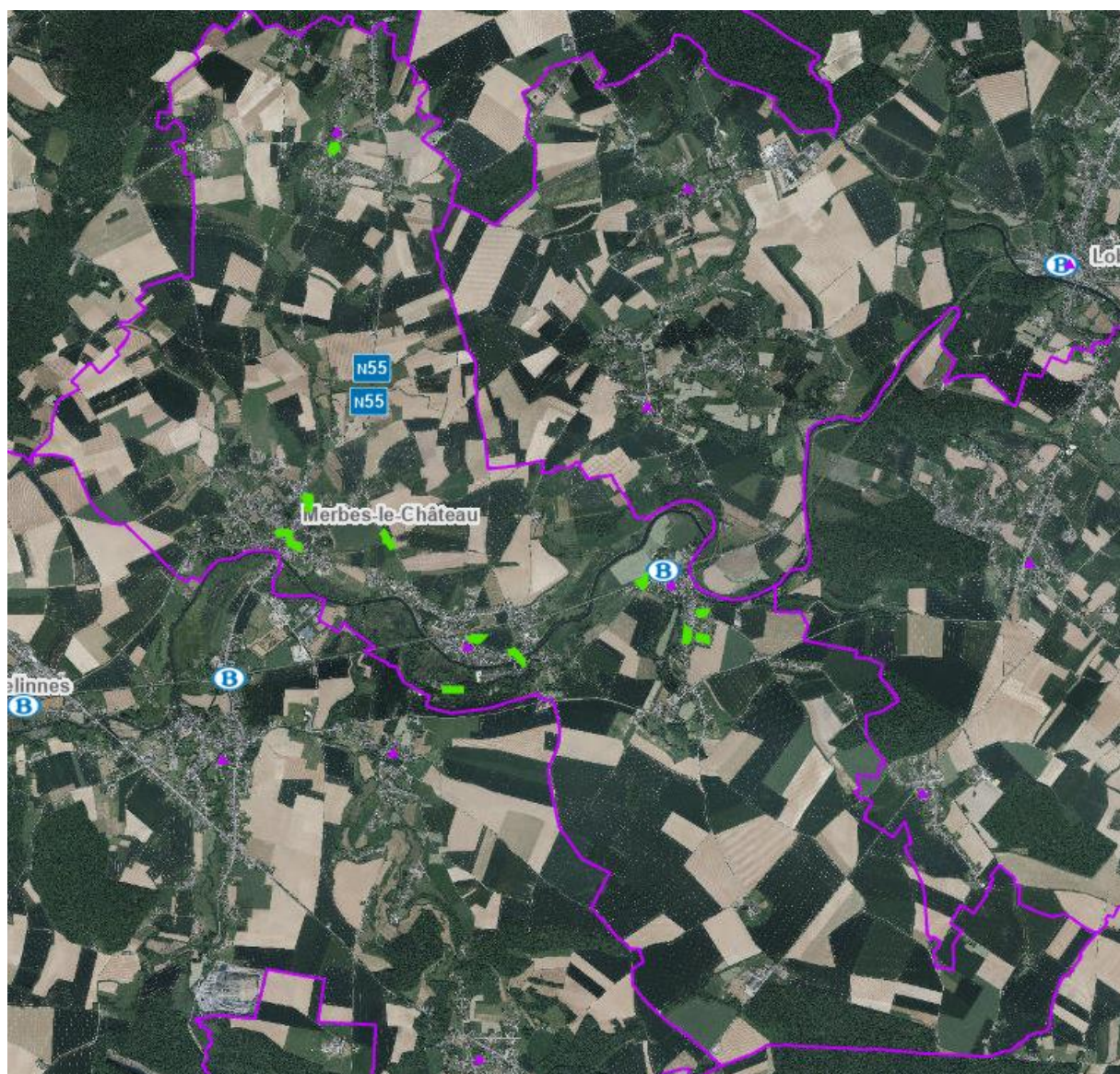
Annexe

Clic-4-WaPP

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:26





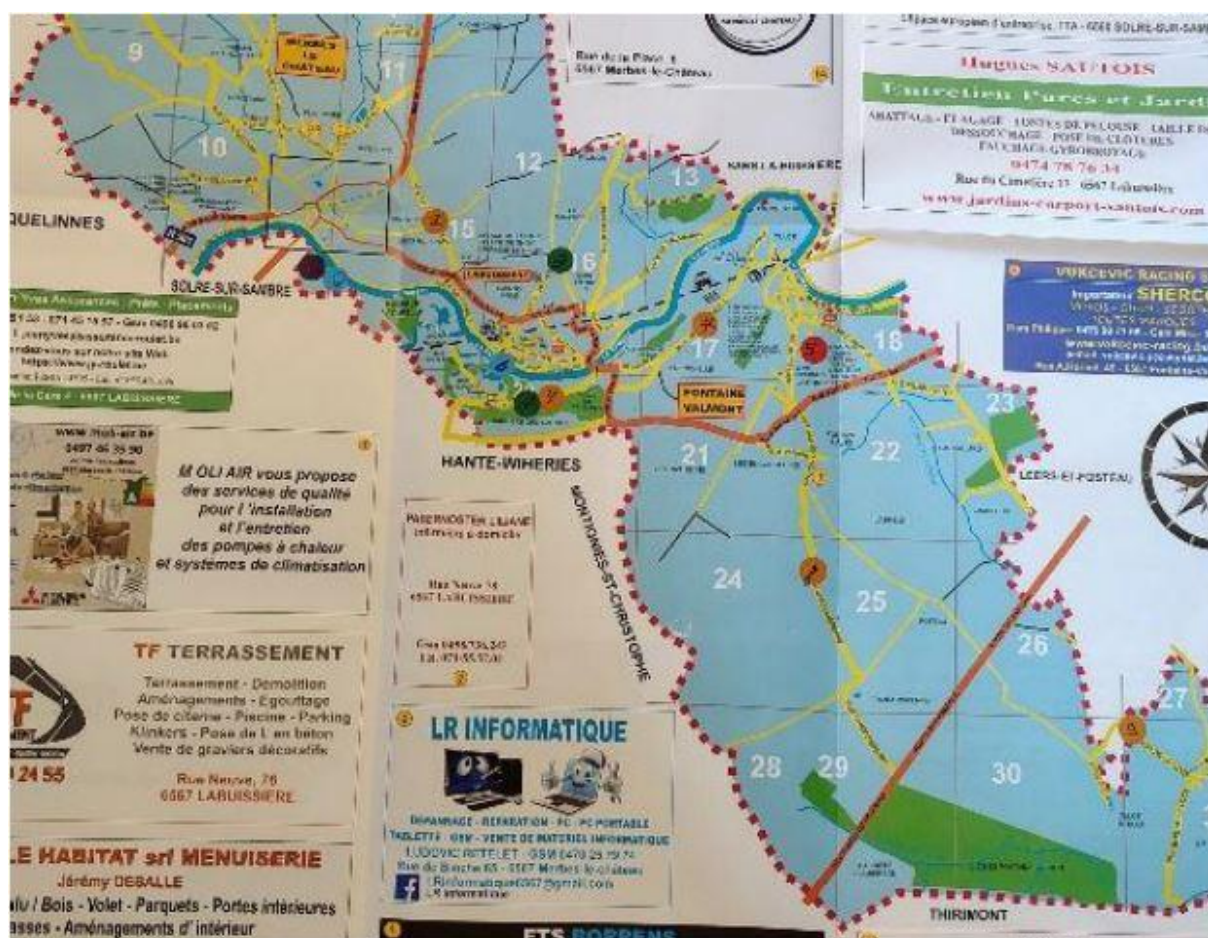
Annexe

Panel multi-acteurs

Merbes-le-Château

Ce document a été rédigé à l'aide de la plateforme informatique développée par Be WaPP.

Date de génération : 24/09/2025 09:26





« AU CRAPAUD CHARMANT »
Chambres d'hôtes
3 épis
Rue du Vieux Château 17
LABUISSIÈRE
Gsm +32(0)477958858
www.aucrapaudcharmant.com

ETANG DE LA CASCADE
Rue Roger Henock 1
5967 Fontaine-Valmont
0490 88 23 54
0497 16 21 78

Yves Assurances - Prêts - Placements
53 - 071 45 15 97 - Gsm 0496 96 03 02
yvesyves@assuranceroulet.be
dez-vous sur notre site Web
https://www.fy-roulet.be
N° PSM 44505 - Tél. 071 45 15 97
a Gare 4 - 6967 LABUISSIÈRE

www.moli-air.be
0497 46 35 90
20, rue des vallées
6967 Merbes-le-Château
MOLI AIR vous propose

LA FRITERIE DU COIN
SAMBRE-LOIRE
Place de l'Eglise, 8
6967 Merbes-le-Château 071/45.95.33

Entreprise HENRY
Sobriété de l'écologie - Respect de l'âge - Prix d'hygiène
GSM 0478/509.787
DEVIS GRATUITS
Rue des Maréchaux 33 - 6667 Laboulle
henryrady22061970@gmail.com

Epicerie Sandwich
L'ÉPICERIE DU COIN
MERBES-LE-CHÂTEAU
Rue de la Place, 6
6967 Merbes-le-Château

32, rue des allées - 6967 Merbes-le-Château
btb
Erqu
Votre Agent
Rue Albert 1er 151
071/55.80.29

THE PARAMOUNT Club
LE QUAI DES ROCHES
Fitness
Coaching sportif et alim
Cours collectifs enfants et
The Paramount Club espace
f NCIS Fitness
Tél. 071 55 88 70 - GSM 04
Espace européen d'entreprise, 17A - 6967

Hugues SAUT
Entretien Pares
ABATTAGE - ELAGAGE - TONTES DE PE
DESSOUCHAGE - POSE DE
FAUCHAGE GYROBR
0474 78 76
Rue du Cimetière 13 - 6967
www.jardins-carport

VUKCE
Import
05070
Gsm Philippe: 0479
www.vukce.be
e-mail: Rues A.Horne

Que pourrait faire la commune pour lutter contre les nuisances liées à / aux ...



SENSIBILISATION

- Aborder le thème dans les écoles.
- Sensibiliser à l'utilisation des outils de signalisation.
- Partenariat avec les Commerçants
- RANASER = RÉCOMPENSER INCIVILITÉS?
- CAUTION VERRES



AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS

- comités de quartiers responsables.
- partenariat Marche adoeps et Beclapp.



GESTION DE L'ESPACE

Embellissement village
route au village.

Nuisance / point noir

1. Déchets Sauvages.
Mijots, canettes.



RÉPRESSION

- cameras?
- amendes
- Agents Police + constat.



AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES

+ de moyens humains et matériels
adaptes.

Que pourrait faire la commune pour lutter contre les nuisances liées à / aux ...



SENSIBILISATION

- Animations grand public et écoles.
- Brochures distribuées en ciblant les quartiers à problèmes. + courrier type pédagogique.
- communication régulière sur les bons et mauvais gestes
- // lors d'interventions.
- Sensibilisation via les réseaux sociaux (photo d'appui).



AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS

- Activité opération Rivière propre.
- Conférence sur le/les thèmes



GESTION DE L'ESPACE

Nuisance / point noir

1. Déchets de la rivière : linges, produits ...



RÉPRESSION

- Mise à disposition des textes législatifs cités par thèmes.
- Mise à disposition des localisations et des historiques des relevés par le CRSA.
- Dresser PV si besoin.



AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES

- Station d'épuration à venir
- Réseau épuration (MLC ?)

Que pourrait faire la commune pour lutter contre les nuisances liées à / aux ...



SENSIBILISATION

- Non écarts de nettoyage, Ramassage des papiers
-



AUGMENTATION DE
LA PARTICIPATION
DES CITOYENS

-



GESTION
DE L'ESPACE

- amélioration de nos espaces.
- Propreté plus rigoureuse - Bâtiments Fillet d'eau.
- Fosses.

Nuisance / point noir

3. Déchets résiduels
de collectes



RÉPRESSION

- Agent constatateur.
- Caméras.
- Police.
- Amendes.
- Heures de Travail Interdits Général.



AMÉLIORATION DES
INFRASTRUCTURES

Que pourrait faire la commune pour lutter contre les nuisances liées à / aux ...



SENSIBILISATION

- campagne d'affichage (montant amende).
- folders destinés aux indépendants pour sensibiliser.
- Séance d'info dans les écoles primaires.



AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS

Séance d'info → informer les citoyens dans chaque localité → ne rien faire = cautionner.
voir ⇒ agir.
application pour dénoncer (partenariat commune (spu?)



GESTION DE L'ESPACE

Nuisance / point noir

4. Dépôts clandestins
construction illicites
animaux nuis...



RÉPRESSION

partenariat agent constatateur
citoyens
police
Plan d'action sur points critiques.
Mise en place de caméras et de signaux



AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES

Entretien régulier des infrastructures (fauchage sur les plus petits axes)

Que pourrait faire la commune pour lutter contre les nuisances liées à / aux ...



SENSIBILISATION

→ Expliquer aux citoyens l'impact du dépôt de déchets verts. Comme les déchets sont "compostables", le citoyen n'a pas conscience de polluer.

Dialogue agriculteurs + riverains
(si dépôts sur chemins en herbe)

Sensibiliser à la limite de la dimension
de la pelouse.



AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION DES CITOYENS

inciter au compostage des particuliers
↳ proposer d'un événement.



GESTION DE L'ESPACE

→ Proposer 1 lieu de collecte
communal pour les déchets verts dans
le but de créer un compost "commun"
avec la possibilité de déposer 24/24.

Nuisance / point noir

**5. Déchets verts
en bord de voirie**



RÉPRESSION

→ Surveiller la zone de
"dépôt communal".



AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES